



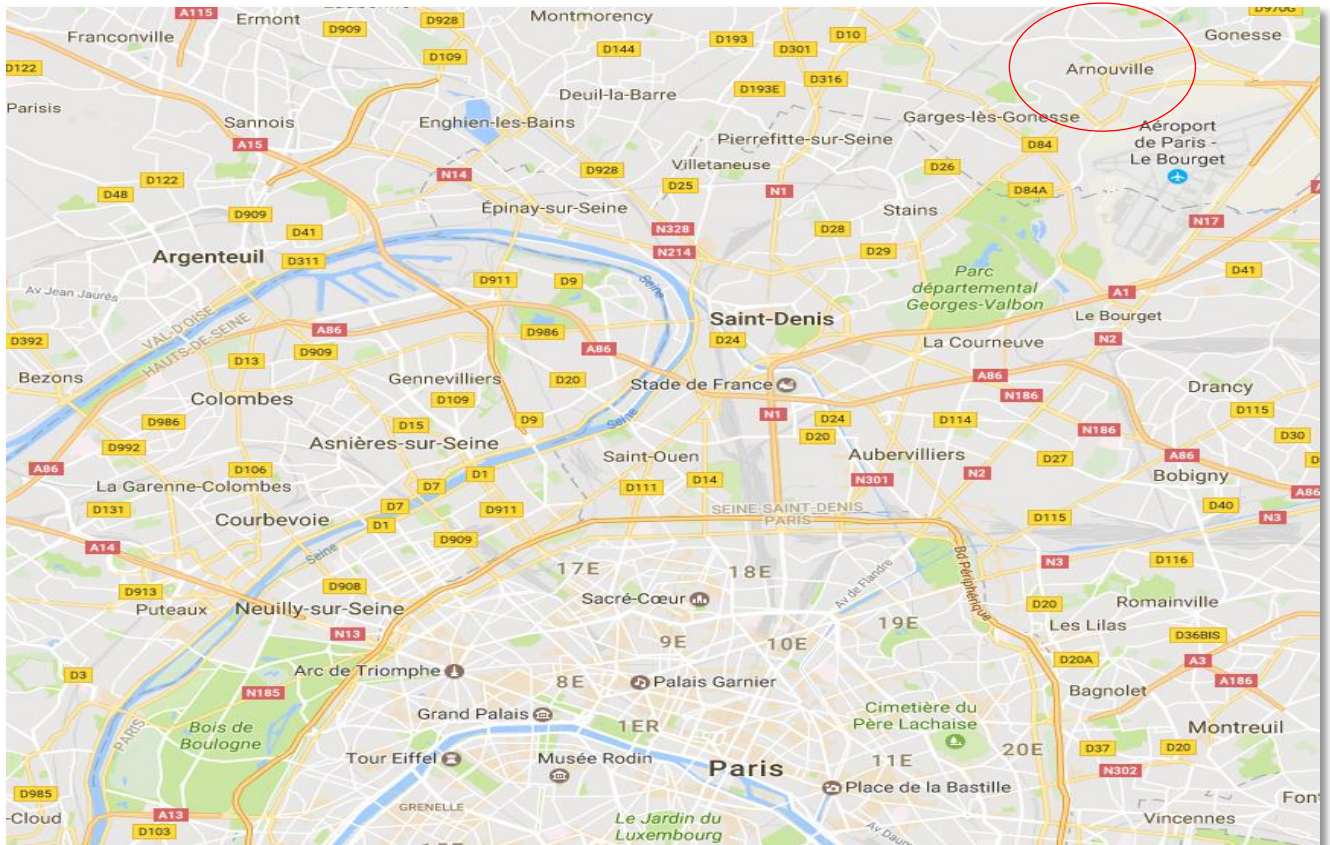
Rapport
d'activité
2016

CITE ESCALE SAINTE MONIQUE





ARNOUVILLE 95400 - VAL D'OISE

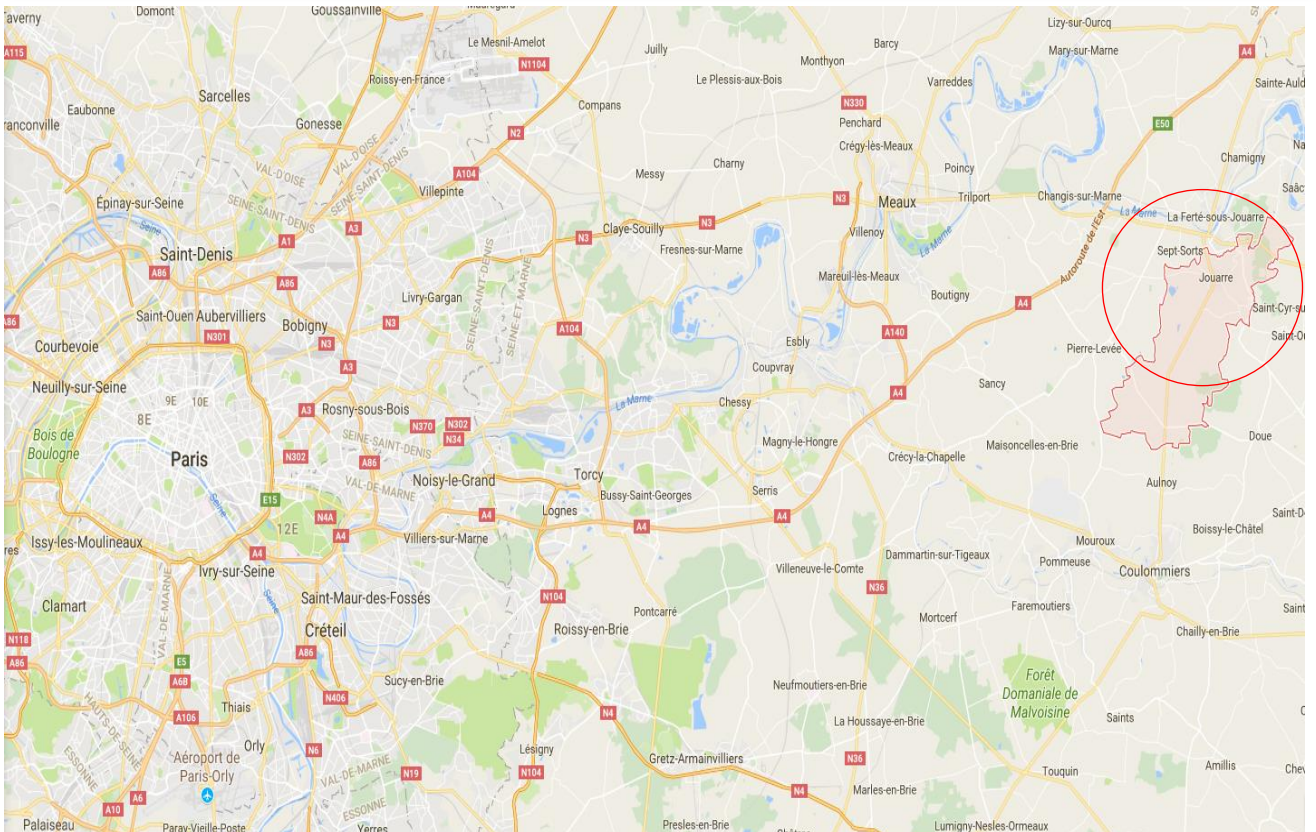


Situation géographique : à 15 km de Paris dans le département du Val d'oise 95

Moyens d'accès : RER D Villiers le bel - BUS 11-95.02-250 Station Léon Blum Arnouville 95



JOUARRE 77640 - SEINE ET MARNE



Situation géographique : à 67 km de Paris dans le département de la Seine et Marne 77
Moyens d'accès : gare SNCF La Ferté Sous Jouarre 77



1.	L'ASSOCIATION DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	1
1.1	Contexte institutionnel de l'association	1
1.2	VISION ASSOCIATIVE DE L'ACSC	3
1.3	L'ORGANIGRAMME	4
2.	LE TERRITOIRE	5
2.1	LES CITES DU TERRITOIRE ILE DE FRANCE	5
3.	LA CITE ESCALE SAINTE MONIQUE EN 2016	6
4.	L'ACTIVITE DES SERVICES EN 2016	7
4.1	Le CHRS en 2016	8
4.1.1	Les missions du service	9
4.1.2	Le CHRS en chiffres	9
4.1.3	Ouverture de « l'Espace parentalité »	21
4.1.4	L'animation du lieu de vie	22
4.2	Le service AVDL en 2016	29
4.2.1	Les missions du service	30
4.2.2	L'AVDL EN CHIFFRES	31
4.2.2.1	AVDL DALO	31
4.2.2.2	AVDL HORS DALO	40
4.2.2.3	Accompagnement Social lié à l'hébergement (ASLH).....	45
4.2.3	L'Evaluation 2016 de l'utilité sociale du service	46
4.3	La Pension de Famille en 2016	48
4.3.1	Les missions du service	48
4.3.2	La PENSION DE FAMILLE en chiffres	48
5.	LES RESSOURCES HUMAINES ET LA FORMATION, LES BENEVOLES	60
5.1	Les salariés	60
5.2	Les bénévoles	60
5.3	Les agents d'accueil SGC.....	61
5.4	Les formations	61
5.5	L'accueil des stagiaires	62
6.	LE PROJET D'ETABLISSEMENT	63



7.	LA DEMARCHE QUALITE	64
7.1	Le cadre associatif	64
7.2	Le « Reporting Qualité » de l'Escale Sainte Monique	65
8.	LES ELEMENTS BUDGETAIRES	66
8.1	Le CHRS	66
8.2	Le service AVDL	67
8.3	La pension de famille	68
9	LES PARTENARIATS DE LA CITE	69
10.	LES PROJETS ET PERSPECTIVES D'EVOLUTIONS POUR 2017	78
10.1	Evaluation interne	78
10.2	Projet de crèche municipale à Arnouville	79
10.3	Projet de création de logements à Sarcelles	79
11.	CONCLUSION	80
12.	ANNEXES	81
	<i>Annexe 1 : Organigramme de la Cité Escale Sainte Monique</i>	
	<i>Annexe 2 Les Etablissements gérés par l'ACSC au 31/12/2016</i>	
13.	GLOSSAIRE	90
14	NOS PARTENAIRES	92



1.1 Contexte institutionnel de l'association

L'ASSOCIATION

L'Association des Cités du Secours Catholique est une association loi 1901 créée en 1989 à l'initiative du Secours Catholique, dont la mission est d'**accueillir**, d'**héberger** et d'**accompagner** sur le chemin de la **réinsertion** plus de 12 000 personnes par an en situation d'exclusion et/ou de handicap. L'Association compte près de 950 salariés et plus de 250 bénévoles et gère un budget de 73 M€.

Elle partage les valeurs du Réseau Caritas qui sont la confiance, l'engagement et la fraternité.

Ses missions sont les suivantes :

- **Accueillir** et héberger, loger et accompagner les personnes en situation d'exclusion et/ou de handicap sur le chemin de l'insertion et de l'autonomie personnelle de vie.
- **Promouvoir** l'engagement de chacun, salarié, bénévole et personne accompagnée.
- **Développer** une expertise collective pour faire évoluer les pratiques et les politiques sociales.
- **Sensibiliser** l'opinion publique et interpellier les pouvoirs publics.
- **Être** une instance de veille et d'alerte pour les nouvelles formes de pauvreté et de précarité.

Depuis plus de vingt-cinq ans cette association s'est développée régulièrement, enrichissant ses missions et apportant des réponses aux besoins et aux attentes de publics variés, à la fois par la création ou l'intégration de nouvelles structures.

L'esprit d'innovation anime en effet nos équipes professionnelles, comme les bénévoles qui y sont associés, ainsi que les administrateurs eux-mêmes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Son conseil d'administration est composé de 18 personnalités bénéficiant d'une solide expérience professionnelle dans le secteur social, l'administration et le secteur économique.

Le conseil d'administration définit la politique générale de l'Association et arrête ses orientations, sur proposition de la direction générale.

Des administrateurs référents sont nommés pour chaque Cité. Ils ont pour mission principale de veiller au respect de la transmission des valeurs de l'Association, participer aux travaux du Conseil de la Vie Sociale, collaborer au développement du partenariat avec le Secours Catholique, représenter l'Association auprès des pouvoirs publics.

LE DIRECTEUR GENERAL ET LE SIEGE SOCIAL

Le directeur général pilote l'association sur délégation du président. Il a pour mission de proposer puis mettre en œuvre les orientations stratégiques du Projet Associatif.

Il est garant du bon fonctionnement des établissements et s'assure de la coordination des services du siège social.

Le siège social assure des missions associatives transversales de pilotage et de coordination (gestion RH & paies, gestion financière, qualité et sécurité, communication, informatique, immobilier).

Il est un centre ressource venant en appui aux établissements dans leur gestion quotidienne.



A ce jour, l'Association des Cités du Secours Catholique compte 19 Cités (14 établissements du secteur Hébergement, Logement, Insertion et 5 structures du secteur Handicap) réparties sur 3 territoires en France (Ile-de-France, Sud, Centre-Ouest).

- **14 Cités opèrent dans le secteur Hébergement, Logement, Insertion** : Elles se sont développées, pour la majorité, autour de CHRS en y adjoignant des activités complémentaires : hébergement d'urgence, résidences sociales, pensions de famille, résidences accueil, accompagnement hors les murs, crèches, appartements de coordination thérapeutique.
- **5 Cités œuvrent dans le secteur du Handicap** : ESAT, Foyer Occupationnel, Foyer d'Hébergement, Foyer d'Accueil médicalisé, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, Entreprise Adaptée.

L'ACSC a redéfini son projet associatif pour la période 2014-2018, en mettant l'accent sur les points suivants : la place et la participation des personnes accompagnées, l'innovation et la qualité, l'optimisation de sa gouvernance et de ses ressources financières, le plaidoyer et la communication, afin de donner du sens à l'action des Cités et de leurs équipes de professionnels et de bénévoles.



Fonctions supports et directions



1.2 VISION ASSOCIATIVE DE L'ACSC

Les orientations générales du projet associatif s'articulent autour de cinq axes prioritaires :

LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'ACSC se donne les moyens de rendre effective **la participation des personnes accompagnées**, mettant en pratique « la confiance en l'homme » affirmée dans son projet associatif, en leur donnant la parole, en renforçant leur participation active dans les instances et en les associant aux actions concrètes qu'elle développe.

UN MANAGEMENT AU SERVICE DE LA QUALITE

L'ACSC applique **un management** au service de la qualité des dispositifs qu'elle gère et de l'efficacité de leurs missions, respectueux des hommes et des femmes qui s'engagent pour elles.

DES EXPERIMENTATIONS AU SERVICE DE L'INNOVATION SOCIALE

Attentive à l'évolution des besoins des personnes vulnérables et des mutations fortes de l'environnement économique, social et réglementaire, l'Association adapte ses moyens et ses pratiques, en animant des réflexions et en mettant en œuvre **des expérimentations au service de l'innovation sociale**.

UN DEVELOPPEMENT MAITRISE

Le développement n'est pas considéré comme une fin en soi mais comme un moyen d'apporter des **réponses pertinentes aux besoins repérés**. L'ACSC veille à créer de nouveaux dispositifs tout en confortant l'existant. Elle y travaille prioritairement dans les champs d'activité correspondant à ses savoir-faire, seule ou en s'alliant avec des partenaires afin d'optimiser les services mis en œuvre.

LE PLAIDOYER

L'ACSC prend position en développant **un plaidoyer** visant à contribuer à l'évolution de la société, au travers d'engagements partagés avec le réseau Caritas France et ses réseaux partenariaux, notamment les fédérations et les collectifs associatifs, plaidoyer qu'elle porte et soutient devant les représentants politiques et de la société civile sur les territoires où elle agit.

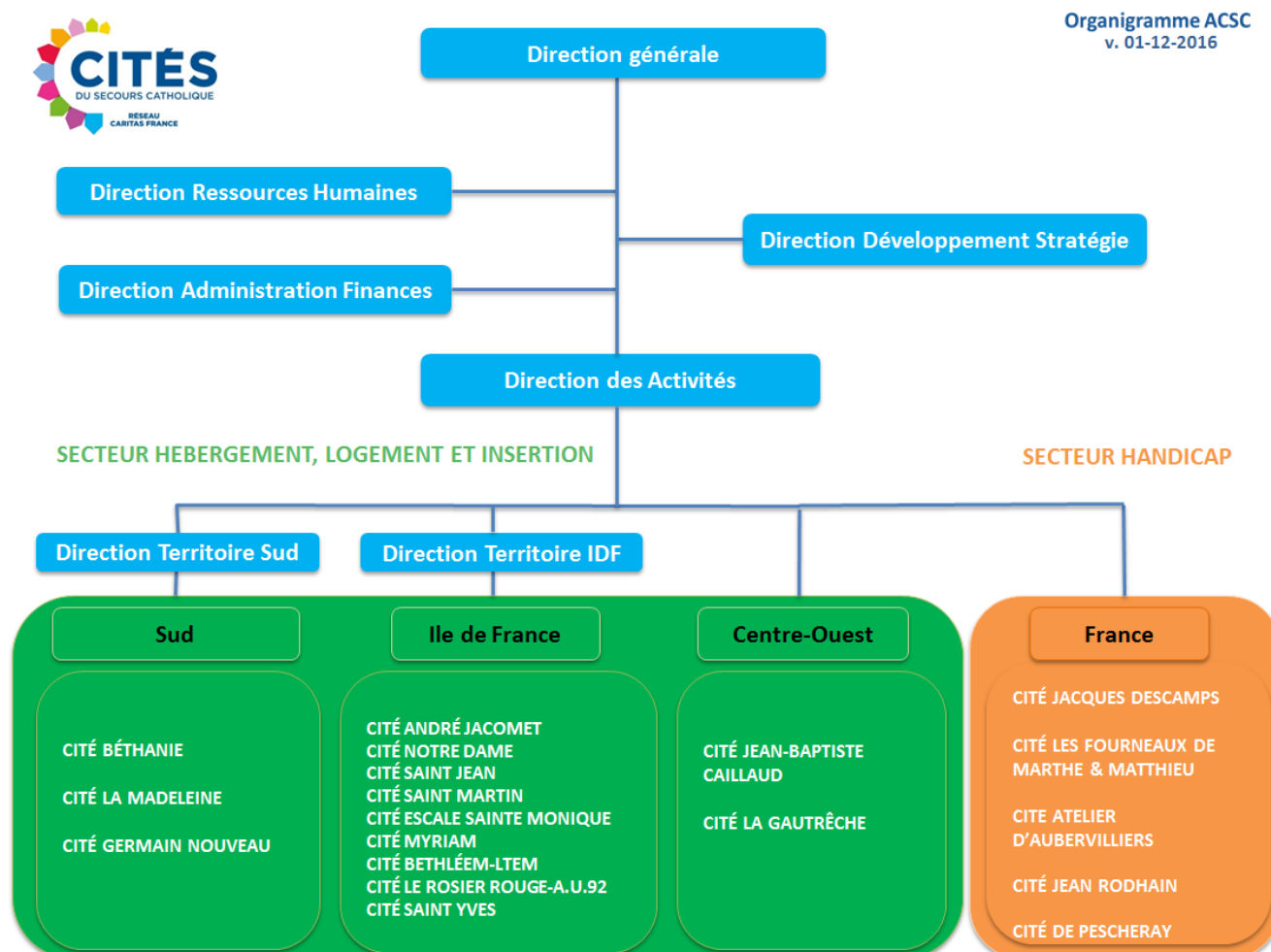
Elle prend position en assumant des choix allant dans le sens de cette vision, notamment en respectant les **principes d'accueil inconditionnel et de continuité de l'accompagnement**.

Vivant, évolutif, ce projet s'appuie sur des valeurs fondamentales et reste à l'écoute des mutations de la société, de ses attentes, demandes et besoins.

L'ACSC met en œuvre ces orientations qu'elle considère comme les conditions nécessaires de son engagement auprès des personnes défavorisées et de sa contribution à l'évolution de la société.



1.3 L'ORGANIGRAMME



✉: 72 rue Orfila
75020 PARIS

☎: 01.58.70.09.20 Fax : 01.58.70.09.21

Email : siege.secretariat@acsc.asso.fr

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **Jean-Louis LOIRAT**
 DIRECTEUR GENERAL : **Dominique MANIERE**
 PERSONNE AYANT LA QUALITE POUR REPRESENTER L'ETABLISSEMENT ou le service (conformément aux Statuts et/ou à une délibération de l'organe compétent de l'organisme gestionnaire) : **Françoise GOETZ**



L'ACSC est organisée en 2 principaux secteurs d'activité :

- Le secteur Hébergement, Logement, Insertion (14 Cités)
- Le secteur du Handicap (5 Cités)

Les établissements du secteur Hébergement, Logement, Insertion sont répartis en trois territoires (Ile de France, France Sud, France Centre Ouest), ceux d'Ile de France et du Sud étant placés chacun sous la responsabilité d'un Directeur Territorial. Les organisations de chaque territoire sont spécifiques selon les réalités géographiques et socio-économiques. Les établissements du territoire Centre Ouest sont rattachés au Directeur des Activités.

Les établissements du secteur du Handicap sont rattachés au Directeur des Activités qui assure la responsabilité de Directeur Territorial pour ces établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Cette organisation permet à la fois de renforcer l'ancrage territorial de l'association et d'assurer au mieux ses missions en tenant compte de la diversité de ses activités.

Le Directeur de Territoire, est garant de la mise en œuvre du projet associatif dans les établissements, dans le respect des valeurs de l'ACSC et de ses orientations stratégiques, notamment en termes de :

- Qualité des conditions d'accueil et de participation des personnes accompagnées,
- Présence dans les réseaux et construction des partenariats,
- Développement des activités et évolution des dispositifs.

2.1 LES CITES DU TERRITOIRE ILE DE FRANCE

Le Territoire Île-de-France comprend dans son périmètre d'action, douze Cités.

Trois Cités relèvent du secteur du handicap médico-social ; L'Atelier d'Aubervilliers, Les Fourneaux de Marthe et Matthieu, Jacques Descamps.

Neuf Cités relèvent du secteur AHI (Accueil - Hébergement - Insertion) dont quatre à Paris, à savoir, Notre Dame, St Jean, St Martin, Jacomet. Les cinq autres sont répartis sur les départements suivants : Hauts-de-Seine (Le Rosier Rouge), Val-d'Oise (Escale Sainte Monique), Seine-Saint-Denis (Myriam), l'Essonne (Bethléem) et les Yvelines (Saint Yves).

Dans le détail des dispositifs du secteur AHI, les Cités assurent la gestion de 7 CHRS, 20 CHU et 11 Pensons de famille au 31/12/2016.



L'établissement a été créé en 2002.

Il est composé d'un **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale** dans le Val d'Oise, d'un **service d'Accompagnement Vers et Dans le Logement** sur ce même département et d'une **Pension de famille** en Seine et Marne.

LE CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

Le CHRS héberge 37 familles monoparentales dans le cadre des 45 places « urgence » et 47 places « insertion » agréées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Val d'Oise (DDCS 95).

Les familles sont hébergées dans 35 studios regroupés à Arnouville et deux logements en diffus à Villiers le Bel.

L'équipe sociale composée de trois travailleurs sociaux, d'un animateur et d'une éducatrice de jeunes enfants soutiennent les démarches d'insertion et d'accès à l'autonomie.

62 mères et 96 enfants ont été accompagnés en 2016 ; 18 familles ont accédé à un logement social.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (AVDL)

4 travailleurs sociaux réalisent les diagnostics et les mesures d'accompagnement social financées par la DDCS 95.

Pour l'année 2016 :

- ✓ 144 diagnostics et 160 suivis individualisés ont été menés pour les ménages DALO,
- ✓ 55 ménages hors DALO ont bénéficié d'un soutien spécifique lors du relogement,
- ✓ 31 actions collectives ont permis de sensibiliser 176 personnes à l'accès au logement et au savoir habiter.

LA PENSION DE FAMILLE

Financée par la DDCS 77, la « Résidence de Thianges » située 7/9 rue de Montmorin à Jouarre loge de façon durable 28 personnes souffrant d'isolement social et disposant de faibles revenus dans 26 studios ouvrant droit à l'allocation logement ; 2 logements accueillent des couples.

Une assistante sociale coordinatrice et une maîtresse de maison assurent l'accompagnement global de proximité, l'organisation de la vie quotidienne et l'expression de la citoyenneté.

31 ménages ont été accueillis en **2016**.



L'année 2016 est marquée par un renouvellement important du personnel en place tant sur le plan de l'encadrement qu'au sein de l'équipe du CHRS.

- La directrice ayant mené à terme le projet d'humanisation des locaux d'Arnouville est partie en province en mai 2016 et un management de transition a dû se mettre en place sur le reste de l'année permettant de redéfinir l'organisation et le fonctionnement de l'établissement et des services,
- La cheffe de service a quitté son poste en janvier 2016 et le remplacement de la coordinatrice du service AVDL partie en octobre 2015 n'a pas été reconduit au regard des missions professionnelles confirmées pour un poste à temps plein de cadre intermédiaire sur les 3 services d'accueil et d'accompagnement,
- Une nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions depuis mai 2016,
- Suite à une mutation interne, une nouvelle comptable a été recrutée,
- Au sein du CHRS, les postes d'Éducatrice de jeunes enfants (EJE), d'éducatrice spécialisée et de conseillère en Economie sociale et familiale (CESF) ont été pourvus toute l'année avec cependant l'embauche de 3 nouvelles salariées en remplacement des salariés ayant quitté le service ; elles sont engagées dans les modifications des pratiques d'intervention au regard des nouvelles conditions d'accueil du public.
- Une agent de service a été recrutée en CDD puis CDI suite à une procédure en cours pour inaptitude au travail,
- L'agent de maintenance présent depuis 15 années est parti à la retraite en décembre 2016 ; il a pu accueillir et former son remplaçant dès le mois de novembre.

Le renouvellement du public accueilli au CHRS est aussi très important en 2016 avec le départ de 25 familles hébergées et l'admission de 25 nouvelles mères avec enfant(s).

Un travail de mise en confiance et d'amélioration des échanges avec les personnes accompagnées a débuté en 2016.

Le Conseil de la Vie Sociale qui s'était ancré dans une posture d'opposition et d'agressivité latente a été renouvelé suite aux élections du mois de novembre 2016 et devrait pouvoir clarifier l'équilibre entre les droits et les devoirs de la personne hébergée au sein d'un établissement social.

Concernant l'activité AVDL, l'Escale Sainte Monique a confirmé cette année encore la qualité des prises en charge et l'efficacité des mesures d'accompagnement auprès des publics en difficultés.

La relation de confiance créée entre le travailleur social référent et le ménage est un levier essentiel pour conduire les projets d'accès et de maintien dans un logement de droit commun.

Chaque professionnel doit adapter ses missions professionnelles au regard des parcours individuels singuliers et du réseau de partenaires pouvant être sollicité pour entourer au mieux les situations sociales fragiles et la précarité liée aux faibles revenus.



Les visites au domicile des personnes obligent à des déplacements réguliers mais permettent aussi d'appréhender la situation globale et les conditions de vie des personnes.

L'orientation et le soutien dans les démarches favorisent la mise en place d'un projet de vie qui prenne en compte les particularités de chaque personne et les difficultés à affronter.

Implantée depuis 2002 dans le Val d'Oise, la Cité Escale Sainte Monique est maintenant un opérateur identifié en Seine et Marne et a su intégrer l'activité de la Pension de famille au regard de l'ancienneté de ses compétences liées au « savoir habiter » et au travail en réseau.

Quel que soit le partenaire orienteur, le public accueilli est très fragilisé par des parcours de vie chaotique voire des périodes d'errance.

L'équipe sociale de la Pension de famille facilite la bonne installation dans le logement et l'animation du collectif ; elle s'attache à créer les conditions d'accueil et d'accompagnement qui vont permettre le développement des liens interpersonnels entre les anciens résidents et les nouveaux arrivants.

4.1 Le CHRS en 2016

Par arrêté préfectoral du 25 septembre 2002 et par Convention avec la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale du 17 octobre 2002, le CHRS de la Cité Escale Sainte Monique dispose de 30 places d'accueil d'urgence pour femmes isolées, femmes enceintes et femmes avec enfants.

Par arrêté préfectoral du 24 février 2006, le CHRS compte alors 47 places dont 30 places urgence réparties sur 22 places CHRS et 25 places ALT.

Par arrêté préfectoral du 07 mars 2008, la DDASS autorise l'établissement à regrouper l'ensemble des places sous statut CHRS et à étendre sa capacité d'accueil à 77 places réparties en 47 places insertion et 30 places urgence.

Par arrêté préfectoral du 19 juin 2014, la Cité Escale Sainte Monique est autorisée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale à étendre de nouveau sa capacité d'accueil à 92 places dont 47 places insertion et 45 places urgence (83 places en regroupé et 9 places en diffus).

Engagés en fin d'année 2011 et réceptionnés définitivement en juin 2015 au terme de 4 phases successives de travaux, l'humanisation du CHRS a permis l'accueil regroupé progressif en studio équipé de kitchenette, sanitaires et salle de bain de 35 familles pour 83 places.

Depuis janvier 2015, deux appartements situés en diffus à Villiers le Bel permettent d'accueillir deux familles monoparentales supplémentaires composées respectivement de 3 et 4 enfants.

L'augmentation en regroupé de 6 places supplémentaires, parmi les 15 places urgence accordées en plus par la DDCS 95 en 2014, ayant reçu l'accord de la Commission de Sécurité, le CHRS a vu évoluer le nombre de familles composées de 2 et 3 enfants.



4.1.1 Les missions du service

Le CHRS héberge et accompagne exclusivement des familles monoparentales avec enfants âgés de quelques mois à 14 ans orientées par le SIAO 95.

Doté de **92 places** dont 9 en diffus, il peut accueillir simultanément 37 familles (37 femmes et 55 enfants).

Chaque famille bénéficie d'un accompagnement social global individualisé et personnalisé, adapté à sa situation et à ses besoins.

Co-construit avec la famille dans le cadre du contrat de séjour, le projet personnalisé peut comprendre des actions administratives, liées à l'emploi et/ou à la formation, à la parentalité, à la santé, au logement et au savoir-habiter, au développement du lien social et de la citoyenneté, d'accès à la culture et aux loisirs.

Chaque famille dispose d'un référent de parcours en charge de son accompagnement.

Il favorise la mise en lien de la famille avec les professionnels de l'équipe socio-éducative et divers partenaires de proximité en fonction des besoins identifiés et de l'évolution du parcours d'insertion.

L'objectif consiste à mettre en œuvre les actions contribuant au développement de l'autonomie de la famille afin de lui permettre de stabiliser sa situation sociale et d'accéder à un logement social de droit commun.

4.1.2 Le CHRS en chiffres

En 2016, le CHRS a accueilli **62 familles représentant un total de 158 personnes** dont 96 enfants contre 51 familles en 2015 représentant 126 personnes dont 75 enfants. Soit une évolution de 25.4 % du nombre de personnes accueillies en 2016.

Il y a eu en effet en 2016, un très fort renouvellement du public accueilli au sein du CHRS avec le départ de 25 familles et l'arrivée de 25 nouvelles familles au cours de l'année 2016.

26 familles (75 personnes) relèvent d'une orientation urgence et 35 familles (83 personnes) d'une orientation insertion.

- ✚ 25 familles représentant 66 personnes ont quitté le CHRS dont 10 familles (31 personnes) relevant de l'urgence.
- ✚ 25 familles représentant 66 personnes ont été accueillies dont 9 en « urgence » (26 personnes) et 16 en « insertion » (40 personnes).



	Sorties	Entrées	Ecart
Places urgence	31 pers	26 pers	-5 pers
Places Insertion	35 pers	40 pers	+5 pers
TOTAL	66 pers	66 pers	0

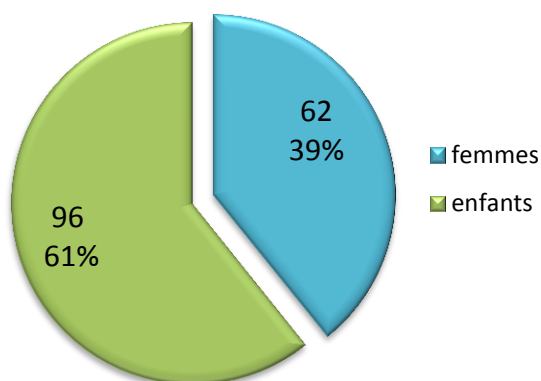
Soit 21 personnes supplémentaires accueillies en 2016 dans le cadre des mouvements d'entrée et de sortie des familles.

En 2016 le taux d'occupation du CHRS (base 92 places) est de 99.8 %, soit 2.2 points de mieux qu'en 2015.

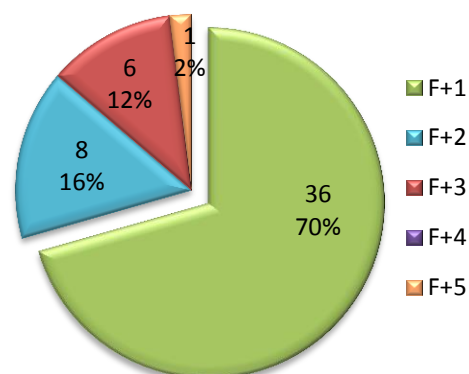
Le nombre de nuitées réalisées en 2016 est de 33 501 contre 32 793 en 2015, soit une augmentation de 708 nuitées correspondant à l'objectif d'occupation des 92 places installées à partir du 2em semestre 2015.

REPARTITION ET COMPOSITION DES FAMILLES ACCUEILLIES

Personnes accueillies



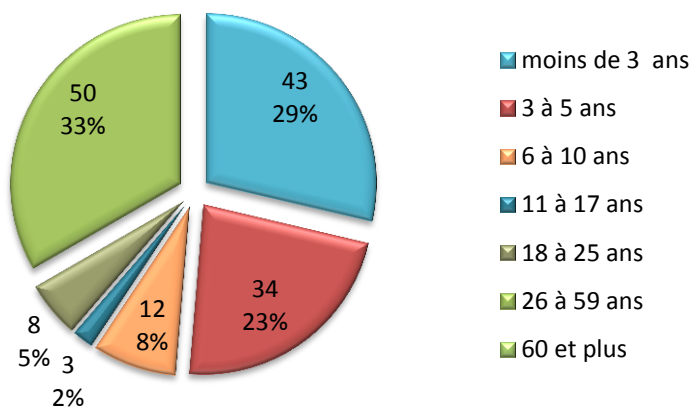
Composition familiale



Les familles avec 1 enfant constituent la majorité des familles accueillies. Elles sont toutefois en légère diminution par rapport à 2015 (-2) de même que les familles avec 2 enfants (-2) au profit de l'évolution du nombre de familles avec 3 et 4 enfants (+5).

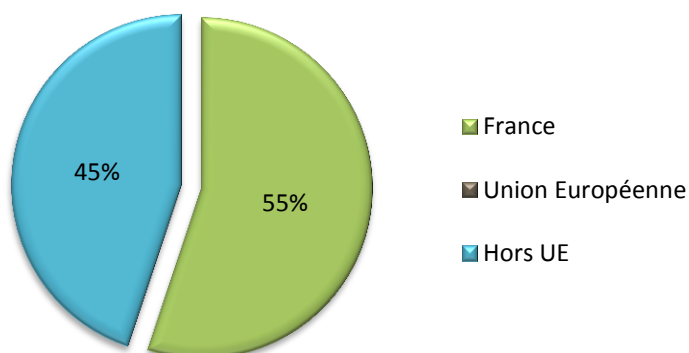


Tranches d'âge



NATIONALITE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Nationalité



45 % des familles sont d'origine étrangère et 55% des familles ont la nationalité française.



SITUATION ADMINISTRATIVE DES FAMILLES

Près du tiers des familles (27.4%) hébergées au cours de l'année 2016 étaient en situation irrégulière à leur arrivée dans l'établissement.

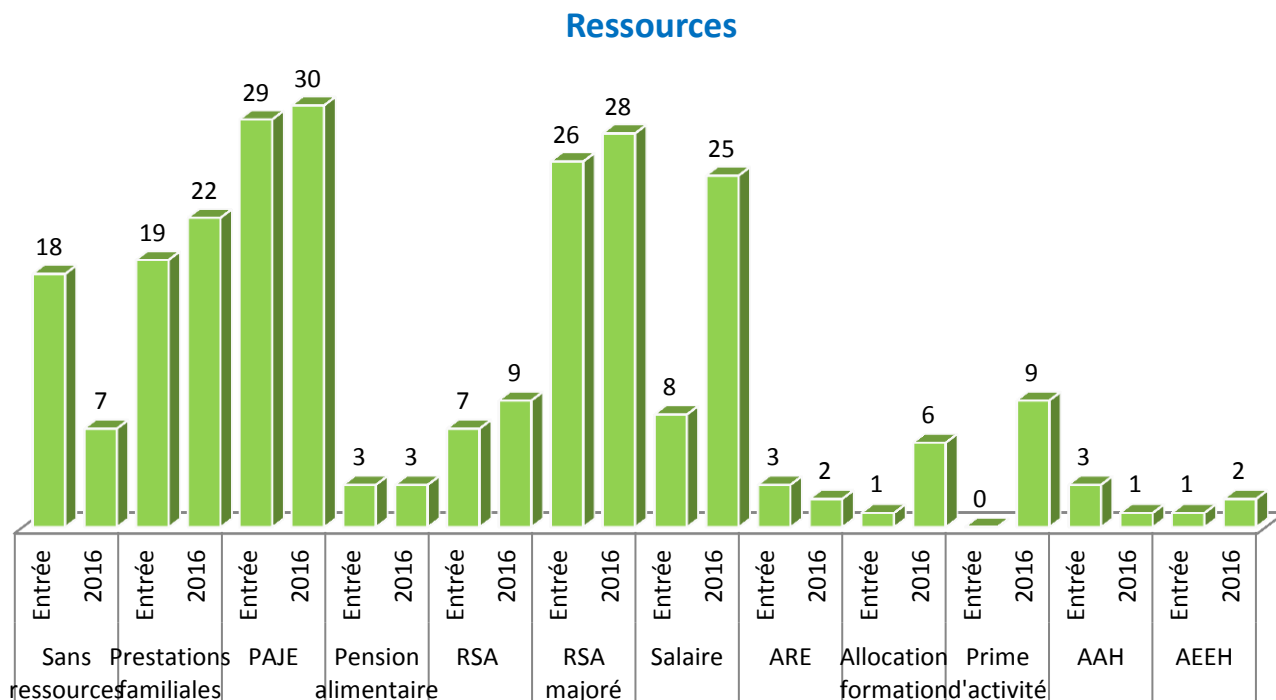
12 familles ont acquis un titre de séjour et 2 familles ont maintenant une carte de résident.

Ainsi, en amont de l'insertion, une part importante de l'accompagnement, en particulier pour les familles orientées hébergées sur le dispositif urgence, est consacrée aux démarches de régularisation pour permettre aux familles de se maintenir sur le territoire puis de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle.

RESSOURCES DES FAMILLES

Le tableau ci-après présente l'évolution de la situation des ressources des familles hébergées au moment de l'admission et au 31/12/2016.

- 7 familles sont sans ressources en 2016 contre 17 en 2015.
- 37 familles disposent du RSA ou RSA majoré contre 33 en 2015.



L'évolution la plus significative est celle des ressources liées à l'emploi ou à la formation pour 25 familles contre 8 à l'entrée dans l'établissement.

La plupart des familles disposant de ressources cumulent les prestations familiales avec le RSA ou le RSA majoré.



SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT

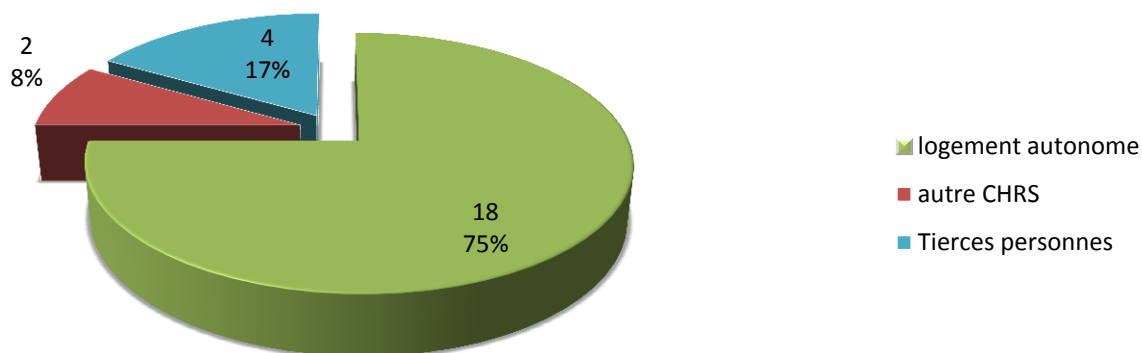
Orientées par le SIAO 95, 68% des personnes accueillies étaient auparavant hébergées à l'hôtel contre 87,30% en 2015.

12% (20 personnes) étaient hébergées chez des tiers. Une famille occupait un logement indigne.

5 enfants sont nés au sein de l'établissement en 2016. 19 familles ont pu être accompagnées dans leur demande de logement (NUR) au cours de l'année et 18 familles ont été labélisées SYPLO. 2 familles ont acquis la reconnaissance DALO.

En matière de relogement, 18 familles (50 personnes) ont accédé à un logement social de droit commun, une famille (deux personnes) est repartie à l'hôtel dans le cadre d'une fin de contrat de séjour, deux familles (quatre personnes) ont été réorientées vers une autre CHRS, quatre familles (10 personnes) ont choisi de quitter l'établissement pour être hébergées chez des tierces personnes.

Situation hébergement logement à la sortie

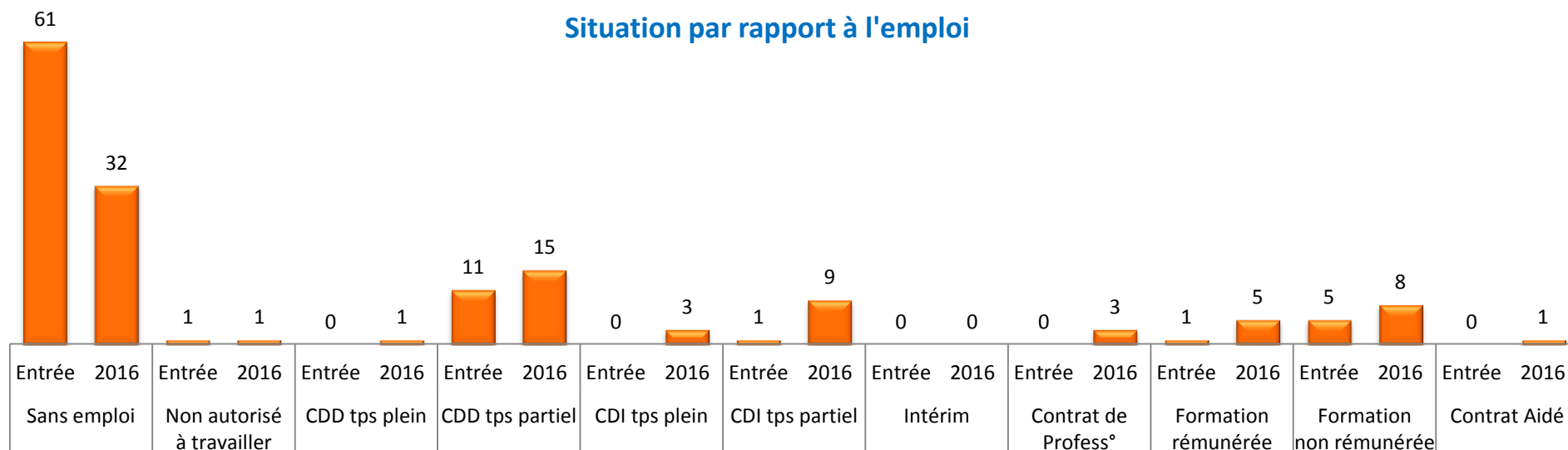




SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI

Au cours de l'année 2016, 29 personnes accompagnées ont pu faire évoluer leur situation d'insertion professionnelle en accédant à un emploi ou à une formation.

- ✓ 11 personnes ont signé un CDI (3 temps plein et 8 à temps partiel) tandis que 5 personnes ont accédé à un CDD (1 temps plein et 4 temps partiel).
- ✓ 7 femmes ont pu suivre une formation au cours de l'année 2016.



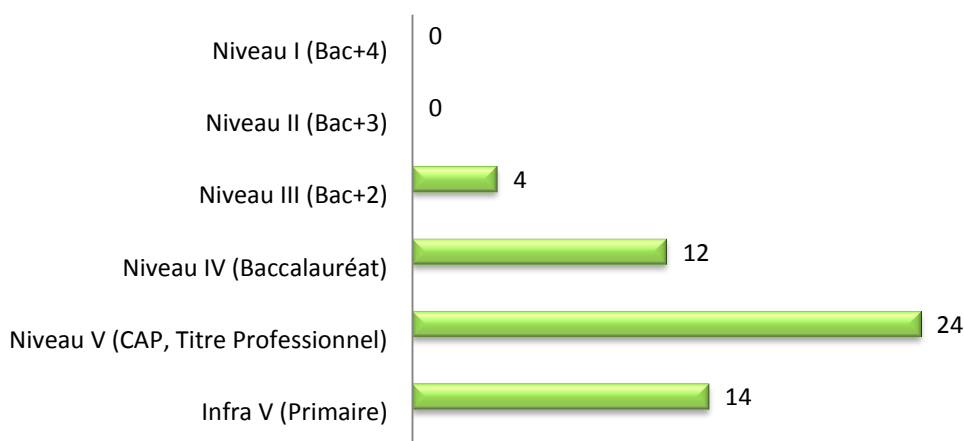


Les secteurs d'activité les plus représentés vers lesquels les familles orientent leur recherche d'emploi sont ceux des services à la personne et du nettoyage (50%).

22% se tournent vers la vente, l'hôtellerie ou restauration.

Bien qu'un certain nombre d'entre elles disposent d'une qualification professionnelle de base ou même du Baccalauréat et pour 4 d'entre elles d'un BTS, elles occupent souvent des emplois mal rémunérés, avec de fortes contraintes horaires, difficilement compatibles avec leur situation de famille monoparentale.

Niveau de formation



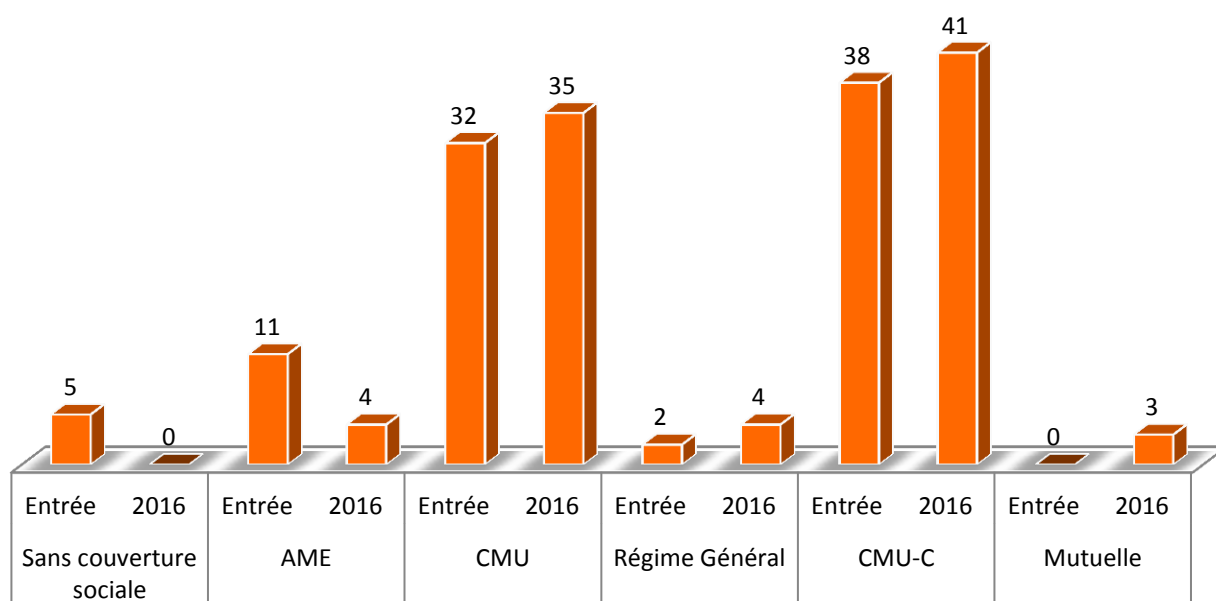
La possibilité d'accéder à des formations diplômantes est souvent interrogée dans le cadre de leur projet d'insertion.

Néanmoins, leur priorité est souvent d'acquérir les ressources financières nécessaires à l'entrée dans le logement, elles ne disposent donc pas toujours, dans leur parcours d'accès au logement, du temps suffisant à la préparation d'un diplôme leur permettant d'accéder à des fonctions plus diversifiées et à des emplois qualifiés.



SITUATION AU REGARD DE LA SANTE

Couverture Sociale



Bien que 31 personnes soient en situation d'emploi, 4 seulement d'entre elles relèvent du régime général de la Sécurité Sociale et 3 possèdent une mutuelle.

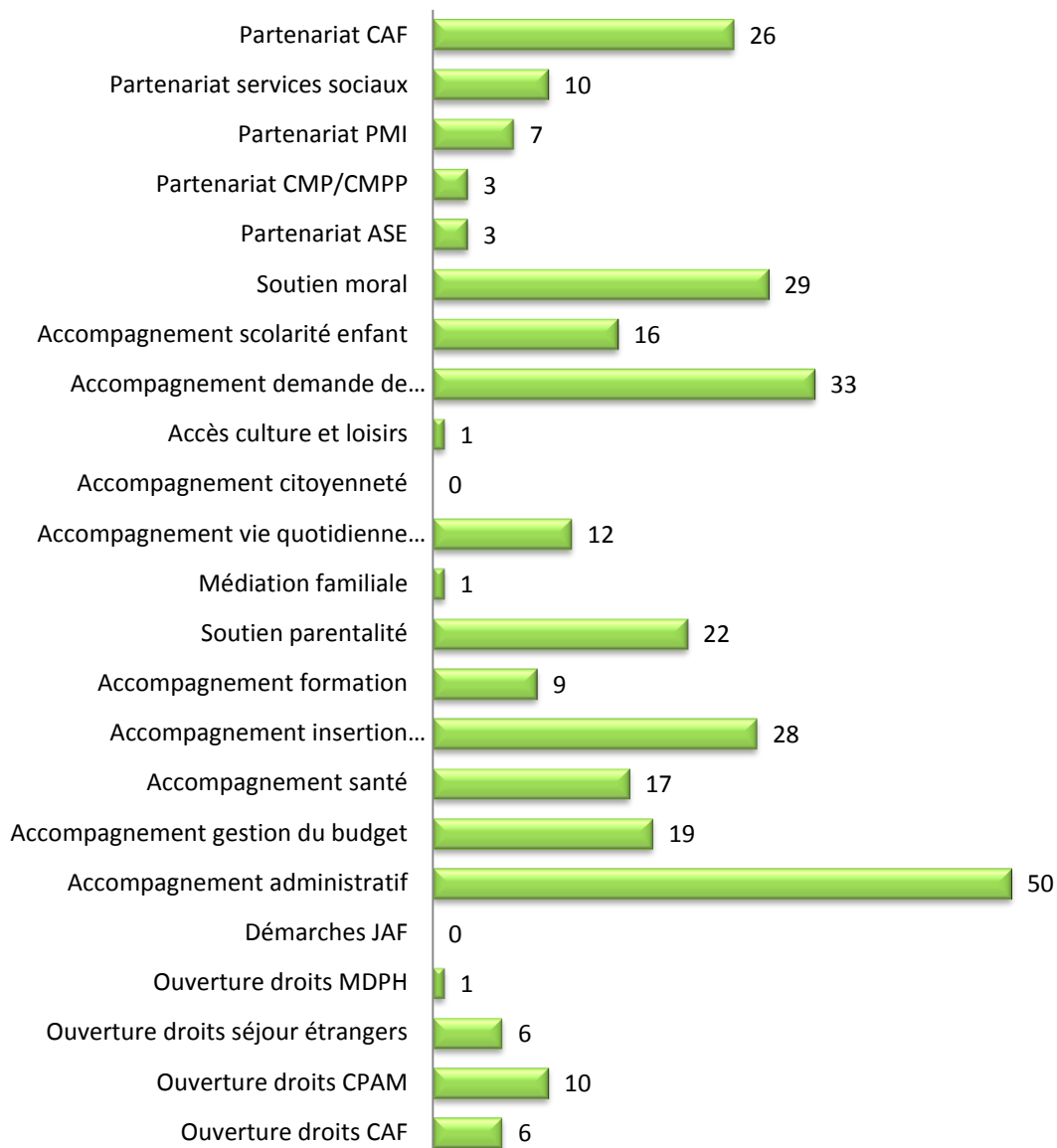
En contrat de travail à temps partiel la plupart du temps ou sans emploi, 87% des familles accueillies disposent en 2016 de la CMU et de la CMU-C.

5 familles sans papiers étaient sans couverture sociale à l'entrée et ont pu bénéficier de l'ouverture de leurs droits à l'AME, tandis que 7 familles du fait de leur régularisation ont vu évoluer leur prise en charge santé de l'AME vers la CMU ou CMU-C.



L'ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS D'INSERTION

Accompagnement Socio-éducatif





Dans le graphique présenté des actes d'accompagnement, on constate que l'accompagnement administratif, à la constitution de la demande de logement, l'insertion professionnelle, la santé, le soutien à la parentalité et enfin le soutien moral concernent une très grande majorité des familles.

L'accès aux droits :

En matière de santé a concerné 10 familles en 2016 et 6 familles ont été accompagnées dans l'accès aux prestations familiales.

6 familles sont concernées par l'accès au droit de séjour ou de résidence.

Aux vu des difficultés que rencontrent un certain nombre de familles à honorer avec régularité les frais d'hébergement dont elles sont redevables, **l'accompagnement à la gestion du budget** est une action essentielle qui contribue au maintien des familles dans l'hébergement et à terme dans le logement.

Cet accompagnement a concerné 19 familles en 2016

L'accompagnement dans la vie quotidienne des familles accueillies est un des axes d'accompagnement qui peut être mis en œuvre dans le parcours individualisé des familles.

Il s'agit de s'intéresser aux conditions concrètes de vie des familles que nous accueillons et de leur proposer si besoin, un accompagnement dans ce domaine.

12 familles qui rencontrent des difficultés d'organisation dans de leur vie quotidienne au sein de leur studio ont pu bénéficier d'un accompagnement dans ce domaine en 2016

L'accueil d'une stagiaire TISF (Technicienne en intervention sociale et familiale) a également permis un accompagnement rapproché pour 6 familles.





L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE FAMILLE HEBERGEE

Incarcéré dans son pays d'origine (Congo), en raison de son opposition au régime, Mme V est parvenue à s'évader et a fui son pays à l'âge de 24 ans laissant trois enfants encore mineurs chez leur grand-mère.

Exploitée par un passeur lors de son parcours migratoire, elle est victime d'un réseau de prostitution dès son arrivée en France en 2008. Elle parvient à s'en échapper et reçoit l'aide d'une compatriote qui s'émeut de sa situation.

Mme fait une demande d'asile, qui est rejetée, puis parvient à obtenir un titre de séjour pour soins. Elle est en effet porteuse d'une pathologie qui nécessite une prise de médicaments régulière.

En 2012, Mme rencontre un compagnon avec qui elle aura son fils T. Le père reconnaît l'enfant mais déjà marié et père de famille, il refuse de s'investir davantage auprès de Mme V et de son enfant.

Hébergée au jour le jour par des compatriotes, madame V est orientée en 2013 vers le CHRS de l'Escale Sainte Monique. Grâce à l'accueil, au soutien de l'équipe éducative et à la faveur d'un lieu d'hébergement stable, Mme V retrouve peu à peu des repères.

N'ayant aucune qualification, Madame V travaille en tant que femme de chambre quelques heures par mois et effectue parallèlement des heures de travail non déclaré pour pouvoir envoyer de l'argent à ses enfants restés au pays.

Nous constatons que Mme V semble épuisée. Elle est fatiguée par l'attention que demande un tout jeune enfant au quotidien. Surtout, elle souffre beaucoup de la séparation d'avec ses enfants et ressent une forte culpabilité. Elle fait de nombreux sacrifices pour envoyer l'argent nécessaire à leur entretien alors même qu'elle alterne des périodes d'emploi et de chômage et ne dispose parfois que du RSA. Nous constatons qu'elle se sent mal dans sa peau, déprimée et enchaîne des périodes d'enthousiasme puis de profond abattement.

Au regard de son état de santé, nous l'accompagnons vers un suivi psychologique.

Sa souffrance impacte nécessairement la relation parent/ enfant. Nous mettons donc parallèlement en place auprès d'elle un accompagnement spécifique de soutien à la parentalité. L'éducatrice de Jeunes Enfants intervient auprès de la mère et de l'enfant avec pour objectif d'apaiser la relation, d'aider le parent à mettre en place progressivement une relation moins fusionnelle avec son enfant. L'EJE et la référente travaillent également autour de l'alimentation familiale et l'équilibre alimentaire, ainsi que sur le « savoir habiter » et en particulier l'organisation quotidienne et l'hygiène dans le lieu d'hébergement.



En 2015, avec le soutien de l'équipe socio-éducative (travailleurs sociaux, animateur, éducatrice de jeunes enfants) Mme V se stabilise un peu plus avec l'entrée de son fils en crèche.

Le projet professionnel peut être alors travaillé plus en profondeur : Madame V décide de suivre la formation d'Assistante de vie aux familles, puis obtient son diplôme avec les félicitations du jury.

Après son diplôme, Mme V trouve un emploi CDI à mi-temps.

Mais la situation des enfants restés au Congo nécessite toujours plus d'argent et Madame V rencontre des difficultés financières. Face à cette situation difficile, elle perd l'assurance et le dynamisme retrouvé au cours des derniers mois.

L'équipe sociale se préoccupe particulièrement de sa santé physique et psychologique.

Mme pense avoir une maladie grave, ressent des douleurs dans la poitrine et ne souhaite pas aller vers les médecins par peur du diagnostic.

Accompagnée par sa référente pour « affronter » une consultation, puis soutenue quotidiennement par des visites dans son espace de vie, Madame V se rassure peu à peu sur son état de santé.

A travers ces temps informels d'échange, la référente comprend que Mme ne prend pas régulièrement ses médicaments.

Une relation de confiance étant installée ; elle peut évoquer avec elle son traitement.

Mme reprend confiance et son état de santé s'améliore.

L'axe de travail concernant son accès au logement de droit commun peut alors être abordé.

Mme est accompagnée dans la gestion de son budget et parvient à payer régulièrement ses frais d'hébergement.

Son dossier logement est alors soumis au SIAO et Mme V obtient l'attribution d'un logement

Elle quitte l'établissement en juin 2016.



4.1.3 Ouverture de « l'Espace parentalité »

L'espace parentalité de la Cité Escale Sainte Monique a ouvert ses portes en Juillet 2016, suite aux travaux d'humanisation. C'est un magnifique lieu, un espace d'accueil et de jeux pour tous les parents et enfants de la Cité.

L'espace parentalité se veut un lieu de liberté pour apprendre et se construire ; un espace avec des limites et des règles pour se sécuriser et se structurer.

Avec le soutien de l'équipe socio-éducative et en s'appuyant sur les besoins et demandes exprimés par les familles accueillies, l'Educatrice de Jeunes Enfants organise son travail en équilibrant :

- **des temps parents/ enfants et des temps de jeux, d'activité ou de soutien destinés aux enfants seuls.**
- **des temps d'accueil et/ou d'activités destinés aux mères et aux enfants.**
- **des temps de partage autour de la parentalité destinés aux seuls parents.**
- **Des accompagnements individualisés auprès de certaines familles en fonction des besoins exprimés et dans un principe de libre adhésion.**

Il s'agit d'une part de permettre aux mères accueillies qui élèvent le plus souvent seules leurs enfants d'avoir des temps de respiration sans leur enfant et d'autre part de renforcer et valoriser le rôle des parents en tant que seuls référents et principaux éducateurs de l'enfant.

Les **temps d'activités parent/enfant** visent à développer les liens positifs et moments de partage entre parents et enfants tandis que les accompagnements individualisés auprès de familles visent à entendre les difficultés des parents ; de soutenir les parents dans leurs rôles de parents ; de les accompagner dans les démarches (de santé, administratives, juridiques, de loisirs, etc) concernant leurs enfants ; de proposer des modes de gardes.

Pour soutenir les enfants dans leur développement et venir en **aide aux parents**, l'EJE et l'équipe ont mis en place différents dispositifs dans l'Espace parentalité : atelier conte / atelier musical, massage des bébés, café des mamans, soutien scolaire.

L'espace parentalité se cherche encore une identité, un travail autour du projet de l'Espace parentalité est mené avec les familles dans une logique participative et vise la mise en œuvre de nouvelles actions en 2017.

Une aire de jeux aménagée et sécurisée est installée à l'extérieur depuis novembre 2016 ; elle est adjacente à une salle permettant de recevoir les visiteurs et devrait favoriser le partage de moments privilégiés entre les adultes et les enfants.



4.1.4 L'animation du lieu de vie

En 2016, Les familles de l'Escale ont pu participer aux différentes animations proposées par l'établissement et s'impliquer dans la vie de la structure, en participant notamment aux premiers comités d'animation.

Par leur participation volontaire, elles s'inscrivent dans une démarche citoyenne qui est d'appréhender et de faire vivre leur lieu de vie.

Les activités permettent de rapprocher les familles, elles sont un lieu/moment de détente et d'apprentissage, où la transmission des savoirs est encouragée.

La vie en collectivité n'est pas innée, il faut pouvoir prendre sur soi pour affronter autrui au quotidien. D'où l'importance de partager des moments conviviaux, afin d'apprendre à se connaître et à partager. Les différentes activités proposées sont un moyen d'y parvenir.

LES ATELIERS

Les ateliers d'activités manuelles permettent de développer la créativité des femmes accueillies et d'appréhender le comportement de leur enfant face à l'apprentissage et à la collectivité. Ils ont pour objectif de réunir les familles autour d'activités ludiques qui vont rythmer la vie de famille.

L'Atelier Potager

Le projet Potager a vu le jour en 2015, à la suite d'un comité de pilotage réunissant le Pôle Santé de l'ACSC, l'association Plaine de Vie, le personnel, le CVS et les personnes accueillies de l'Escale.

Cette année une professionnelle du milieu maraîcher a été embauchée par le Pôle Santé pour travailler sur l'établissement, une journée par semaine. Elle a pu mettre en place différentes actions pour faire vivre le projet :

Mise en place du Potager et plantations :

- Travail autour des règles de vie
- Pique-nique d'Inauguration
- Planning d'arrosage et de ramassage de Légumes
- Fabrication de mobilier de jardin avec les enfants.



L'activité a mobilisée une bonne dizaine de familles (mères et enfants) durant l'année, mais de façon ponctuelle et discontinue. Les légumes récoltés ont été consommés par les familles hébergées. La mise en place du potager a permis une première sensibilisation à l'environnement et au travail de la terre.

L'objectif de 2017 serait de pérenniser l'action avec le développement d'activités en lien avec la transformation des produits et de travailler sur des ateliers cuisines liés à la nutrition.

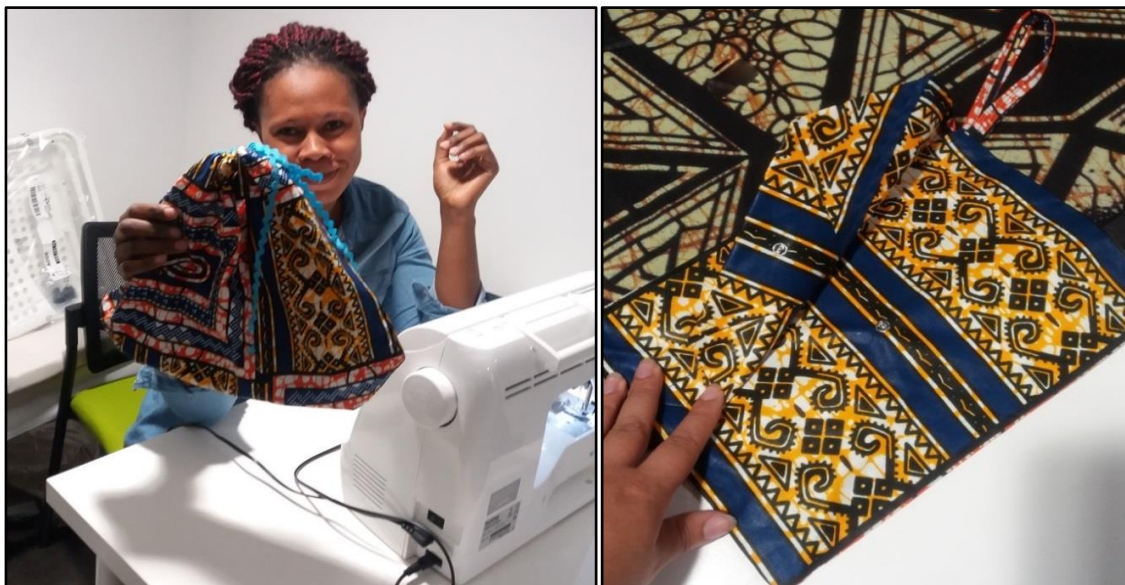


L'Atelier couture, une nouveauté 2016

A la demande des familles et avec l'aide d'une stagiaire Educatrice spécialisée initiée à la couture, un nouvel atelier a été créé en 2016, « l'atelier couture » qui se tient désormais tous les jeudis de 18h à 19h30. Celui-ci est dédié à la création et la customisation de vêtements.

Activité riche en échanges et en apprentissages, l'atelier couture s'inscrit dans une action éducative, il tient compte à la fois de l'individuel et du collectif en offrant aux dames intéressées un espace de socialisation mais aussi une passerelle vers l'autonomie :

- 1) **Apprendre les bases de la couture** qui peuvent être très utiles dans la vie de tous les jours : apprendre à faire un ourlet ; recoudre un bouton, poser une fermeture éclair, raccommoder un petit trou
- 2) **Transformer ses vêtements.** C'est une astuce idéale pour garder une garde-robe toujours tendance, sans y laisser toutes ses économies : transformer une vieille couverture en poncho ; un tee-shirt peut devenir une robe, un legging en top, un jean en robe.
- 3) **Customiser de vieux tee-shirts, jupes ou pantalons** pour leur redonner une seconde vie : ajouter des perles à un tee-shirt ; de la dentelle sur un short ; des motifs sur un pull.
- 4) **Transformer ses vêtements** en tout autre chose : un pull en coussin ; un jean en pot de crayon ; Un tee-shirt en sac



Chaque activité est pensée et réalisée grâce aux savoir-faire de chacune des participantes.



Les Ateliers d'alphabétisation sont menés par 2 personnes bénévoles (1 ancienne enseignante et 1 clerc de notaire en retraite depuis mai 2016). Ils ont concerné 10 familles (mères) de l'Escale, ils permettent aux familles de l'Escale n'ayant aucune activité de pouvoir travailler et d'acquérir les bases de l'apprentissage écrit et oral du Français avant de s'engager dans une formation rémunérée lors de leurs régularisation.

Les Ateliers cuisine sont un moyen d'aborder le budget et la possibilité de faire des pâtisseries ou plats à moindre coût (exemple : confection de gâteaux d'anniversaires, repas culturels, atelier nutrition). Ils sont aussi un moment de partage. Ils sont l'occasion de découvrir les savoirs –faire mais aussi de mettre en exergue les aspirations les aspirations de chacun.

Les Ateliers T.I.C : 1 session de 4 séances a été proposée cette année pour 5 personnes accueillies permettant de se re-familiariser avec l'outil informatique et de pouvoir utiliser l'ordinateur dans son parcours d'insertion (création de boîte Mail, Initiation à internet, découverte du traitement de texte...). Il peut faciliter l'accès à l'emploi (ex : pôle emploi) ou permettre de régulariser sa situation auprès des administrations.

Par cet atelier on travaille également sur la prévention de l'utilisation d'internet. Depuis juin 2016, la permanence TIC est plus un lieu d'aide pour les familles qui souhaitent approfondir leur besoin. Cette année, nous avons mené une session de formation avec l'Espace Emploi de Villiers le Bel, autour de l'emploi, 3 séances de travaux Emplois (rédaction de CV et de Lettres de motivation, Recherche d'annonces,) menées par l'animateur de l'Espace Emploi. Elles sont venues compléter 3 séances d'appréhension de l'Outil informatique avec l'animateur de l'Escale. Cet atelier a concerné 4 personnes de l'Escale et 2 personnes de l'Espace Emploi.

Les Ateliers parent-enfant : ces ateliers sont un support appréciable pour travailler la parentalité avec les familles. Il faut cependant préciser qu'un travail de mobilisation est nécessaire pour associer les mères aux activités de loisirs proposées aux enfants à l'intérieur de l'établissement.





Et des activités en extérieur Elles sont aussi un moyen pour les mères et leurs enfants de s'approprier les lieux de leur hébergement et de partager des moments de détente et de plaisir autour du jeu. Ces activités sont menées sur des temps informels (quelques exemples : Escalade-Plage, Chasses aux Œufs de Pâques, Jeux d'eau dans une pataugeoire, Pique-nique à l'Escale,...)

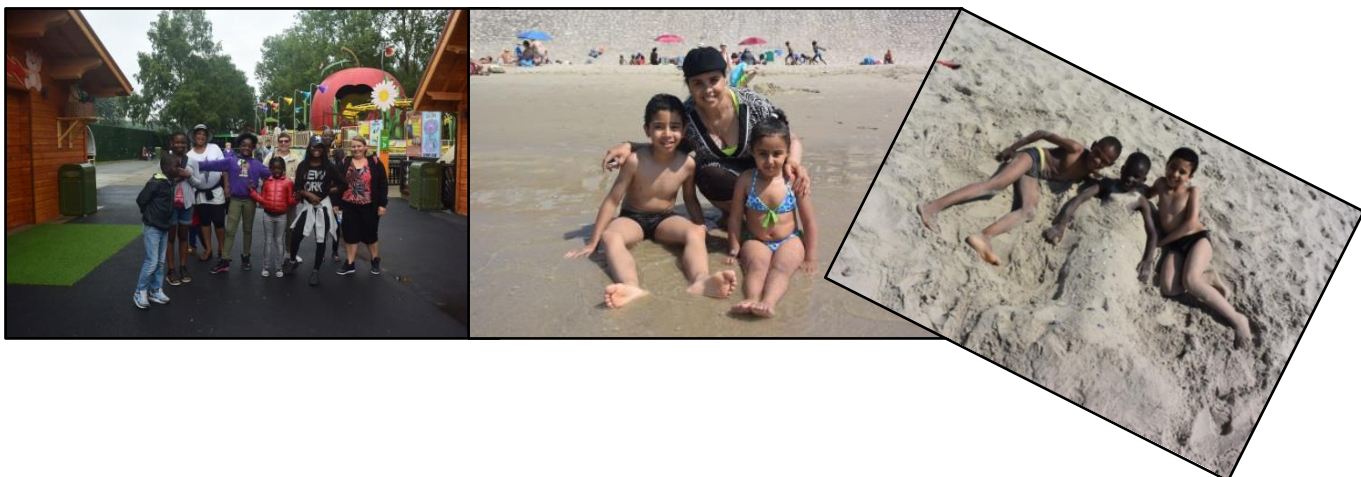


LES SORTIES FAMILIALES

Nous avons organisé 38 sorties cette année, touchant une bonne partie des familles de l'Escale : Garges - Plage, Musée de l'Air et de l'Espace, Zoo de Vincennes, Parc Saint-Paul, Tour EIFFEL, Sortie mer à Fort-Mahon, Découverte de Paris en Batobus, à la découverte de la Maison géante, Palais de la Découverte,...

Ces sorties pouvant allier cultures et loisirs, permettent de travailler la parentalité (le lien mères-enfants) mais aussi le bien vivre ensemble. Les familles apprennent à se connaître et à échanger, autour d'un environnement différent.

Elles permettent de travailler la citoyenneté et l'insertion sociale, en revisitant la richesse culturelle et l'histoire de notre territoire. Elles sont également un moyen de familiariser les familles à leur environnement, pour qu'elles se l'approprient et qu'elles aient envie de le découvrir individuellement.





LES SOIREES THEMATIQUES

Ces soirées à thème sont l'occasion de travailler sur le Bien Vivre Ensemble du collectif. Elles permettent aux familles de se retrouver autour d'un événement commun au sein de l'établissement. Elles sont aussi l'occasion de travailler la relation mère enfant dans un cadre ludique et décontracté. 18 soirées à thème ont eu lieu (**Soirée de l'Été, Soirées Ciné, Soirées Halloween, les soirées Anniversaires...**).



Cette année, nous avons organisé la **Fête des Voisins** avec les personnes



accueillies, le personnel et les bénévoles de l'Escale autour d'une soirée conviviale, afin de permettre à chacun de se retrouver. La soirée a été agrémentée par un repas partagé avec des plats originaires des pays natifs des familles et s'est conclue par une soirée dansante.



L'arbre de Noël

Cette année l'arbre de Noël a été l'occasion de découvrir le Spectacle « C'est par où le pôle Nord » assuré par la Compagnie le Nez dans l'Ô.

Après le spectacle, les familles ont reçu la visite de la Mère Noël avant de partager un buffet généreux.



Le Réveillon de Noël avec le Secours Catholique, le 24 décembre 2016 :

12 familles ont participé au Réveillon de Noël organisé par le Secours Catholique et l'ACSC. Lors de cette manifestation, les familles ont pu découvrir Paris, au cours d'un dîner croisière sur la Seine.





LES PROJETS VACANCES

Une réunion Information Vacances a lieu en mars 2016 en collaboration avec la Caf de Sarcelles, afin d'informer les personnes accueillies sur les différentes modalités de départ en vacances.

Des permanences ont été mise en place, afin d'aider les familles à construire leurs projets de vacances, avec l'appui technique de l'animateur en collaboration avec les référents sociaux.

2 familles (soit 4 personnes) du CHRS ont finalisé leur projet et ont bénéficié des aides de la commission ANCV de l'ACSC et de la Caf pour partir en Vacances (Evian Les Bains, Richelieu).

Les vacances sont une période importante pour les familles qui leur permettent de se ressourcer et de couper avec le quotidien.

Malgré les aides qui peuvent être sollicitées, les familles hébergées ne sont pas consommatrices de loisirs ; elles ont du mal à envisager des séjours familiaux avant de trouver un emploi et un logement.



Les partenaires de l'animation tout au long de l'année :

- ✓ Secours Catholique Val d'Oise,
- ✓ Secours Catholique National,
- ✓ L'association « Culture du Cœur 95 »,
- ✓ La Caf de Sarcelles,
- ✓ La commission ANCV des Cités du Secours Catholique,
- ✓ Le pôle Parentalité de l'ACSC,
- ✓ Le pôle santé de l'ACSC,
- ✓ L'association « Plaine de Vie »,
- ✓ la Mairie d'Arnouville - Service Communication et Politique de la Ville.



4.2 Le service AVDL en 2016

L'AVDL est une prestation individuelle ou collective sur une période déterminée d'accompagnement vers et dans le logement de ménages qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement de droit commun en raison de problématiques sociales ou économiques ou d'un cumul des deux.

En septembre 2008, La Cité Escale Sainte Monique est autorisée, par agrément préfectoral et pour une durée de 3 ans, à accompagner dans leurs démarches les requérants DALO (Droit Au Logement Opposable) et à les représenter le cas échéant à la Commission de Médiation.

En novembre 2009, la DDASS retient la candidature de la Cité Escale Sainte Monique pour gérer, aux côtés de trois autres opérateurs, le dispositif Accompagnement Social Vers et Dans le Logement (ASVDL) sur le département du Val d'Oise.

En novembre 2011, la DDCS 95 missionne la Cité Escale Sainte Monique pour l'accompagnement de ménages reconnus prioritaires et ayant reçu de la part des Bailleurs un refus de leur dossier en CAL (Commission d'Attribution de Logement) ou orientés vers la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions) en raison de problèmes financiers entraînant des loyers impayés, ou de ménages considérés comme fragiles par la Commission DALO.

Suite à l'appel à projet du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement, une convention d'objectifs d'une durée de deux ans a été signée en novembre 2016 avec la DDCS du Val d'Oise pour le financement de l'accompagnement des ménages DALO jusqu'en Octobre 2018.

Depuis Juin 2013, l'activité ASVDL a été scindée en 3 dispositifs distincts :

- **Le dispositif AVDL DALO**
- **Le dispositif AVDL Hors DALO** pour les ménages sortants de structures d'hébergement CHRS et CHU. Ce dernier a été complété en 2014 par un dispositif expérimental pour les ménages sortants de Logement Temporaire et fusionné depuis en 2015.
- **Le dispositif ASLH** consistant à réaliser des diagnostics sociaux pour des familles hébergées à l'hôtel et la mise en œuvre d'actions collectives autour du logement au sein des structures d'accueil et d'hébergement du Val d'Oise. Depuis 2014, ce dispositif ne concerne plus que les actions collectives.

En 2016, la Cité Escale Sainte Monique a porté ces 3 dispositifs d'accompagnement social dans le cadre d'un service interne dédié à l'AVDL.

L'équipe sociale composée de 3 travailleurs sociaux et d'une intervenante sociale répartissent leur temps de travail sur chacun de ces dispositifs.



4.2.1 Les missions du service

Destinés à tout public, les accompagnements sociaux réalisés selon les trois dispositifs par le service AVDL sont les suivants :

- ⇒ **L'accompagnement AVDL DALO** comprend en premier lieu la réalisation d'un diagnostic social de la situation et des besoins des ménages orientés par le Bureau du Logement de la DDCS 95 sur préconisation de la COMED, de la CAPPEX, par des Bailleurs Sociaux, par le Service Logement de Mairies... Celui-ci est léger ou approfondi selon qu'il s'agisse d'une première évaluation ou non.

Au terme du diagnostic et en fonction du niveau d'autonomie du ménage et de la nature des actions à mettre en œuvre, un accompagnement peut être prescrit selon 3 niveaux :

- accompagnement léger,
- accompagnement moyen,
- accompagnement approfondi.

Les ménages disposant, au moment de leur orientation, déjà d'une proposition de logement ou d'un accord CAL (Commission d'Attribution de Logement) de la part d'un bailleur donnent lieu d'emblée à un accompagnement de type ADL (Accompagnement Dans le Logement).

- ⇒ **L'accompagnement AVDL Hors DALO** des sortants de structure s'appuie généralement sur l'évaluation sociale du ménage transmis par la structure lors de son orientation vers le service AVDL. D'une durée de 3 à 6 mois maximum et de type ADL, l'accompagnement consiste à faciliter, pour le ménage, l'accès aux droits liés au logement et son installation dans le logement.
- ⇒ **Les actions collectives** consistent à informer les ménages hébergés en structure ou en logement temporaire, sur les droits et obligations des locataires, les aides liées au logement, les démarches à accomplir et les conditions à remplir dans le cadre de la demande de logement.

Les différents acteurs de l'AVDL, outre les ménages eux-mêmes et les associations en charge de leur accompagnement, sont principalement :

- la COMED,
- la DDCS 95,
- la CCAPPEX,
- les Bailleurs Sociaux,
- Action Logement,
- les Mairies,
- les Services Sociaux Départementaux et la CAF.

D'autres acteurs peuvent être sollicités par l'Opérateur en charge de l'accompagnement selon les besoins spécifiques des ménages (Banque de France, Employeurs, SIAO 95...).



4.2.2 L'AVDL EN CHIFFRES

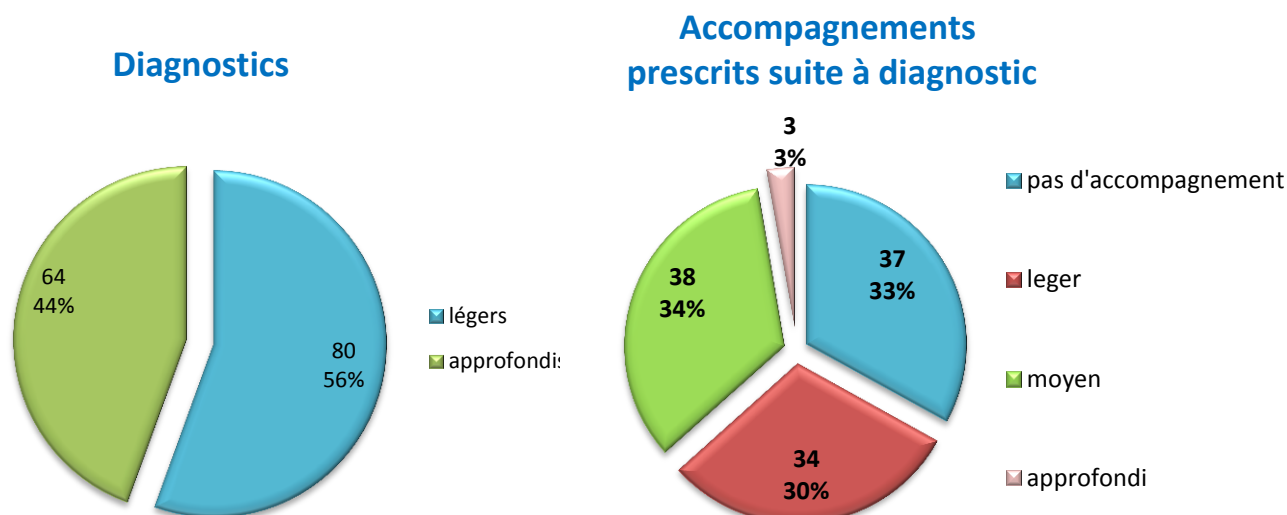
4.2.2.1 AVDL DALO

Les diagnostics

De Novembre 2015 à Octobre 2016, le service AVDL a réalisé **144 diagnostics** dont **80 légers** et **64 approfondis** (112 diagnostics 2015) :

- 37 n'ont pas donné lieu à un accompagnement,
- 34 ont donné lieu à un accompagnement léger,
- 38 à un accompagnement moyen et,
- 3 à un accompagnement approfondi.

Soit 75 accompagnements qui ont été préconisés à la suite des diagnostics.



110 diagnostics ont été prescrits par la COMED dont 7 hors département du Val d'Oise, 11 par le Bureau du Logement de la DDCS 95, 7 par des Bailleurs, 4 par des structures d'hébergement du département, 3 par le Conseil départemental, 1 par la CCAPEX et 1 par la DRIHL.

11 ménages disposaient déjà d'une proposition de logement.



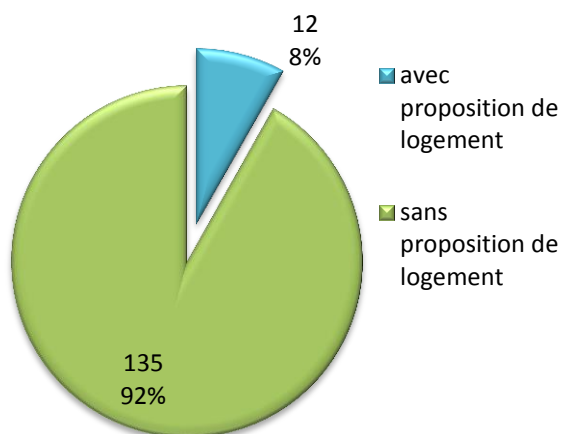
LES ACCOMPAGNEMENTS VERS ET DANS LE LOGEMENT

160 ménages représentant un total de 467 personnes ont été accompagnés sur le 4ème exercice de la Convention dont 72 accompagnements (240 personnes) en cours au 1er novembre 2016 et 88 accompagnements nouveaux (227 personnes) prescrits à compter de cette date.

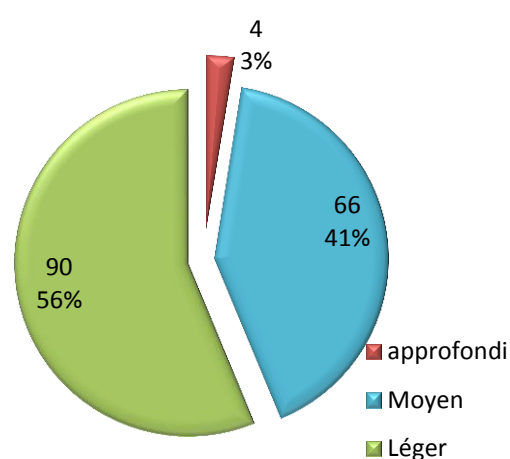
Concernant les nouveaux ménages :

- 60 ont bénéficié d'un accompagnement léger,
- 26 d'un accompagnement moyen,
- 2 d'un accompagnement approfondi.

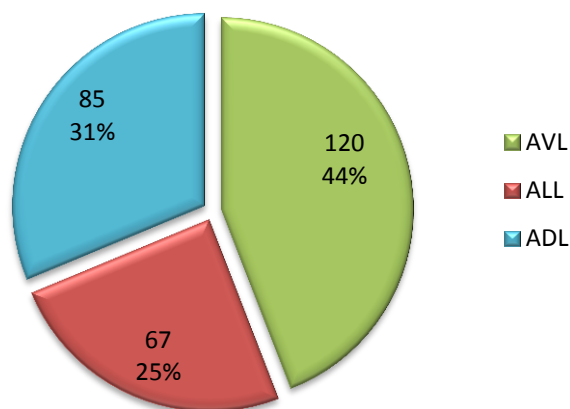
Accompagnements



Niveaux d'accompagnement



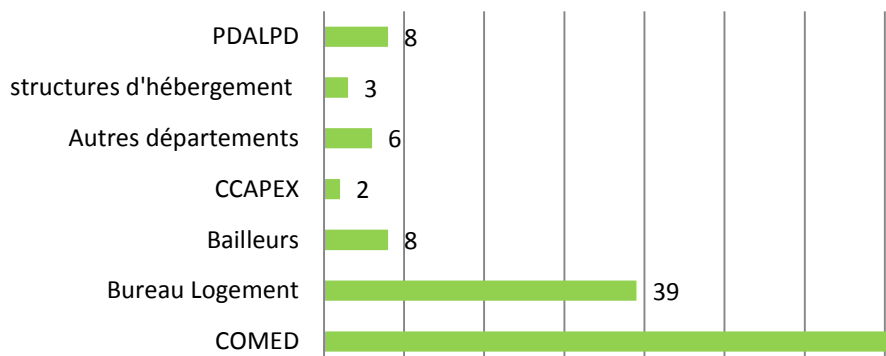
Types d'accompagnements



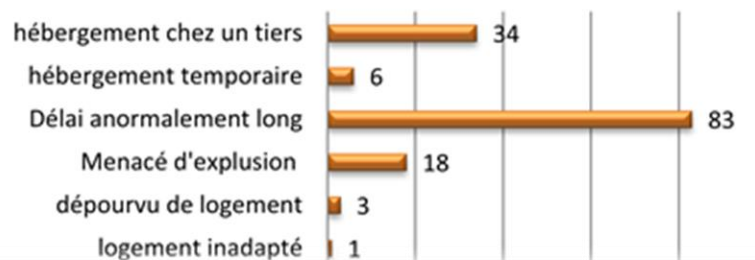


LES PRESCRIPTEURS DES MESURES AVDL DALO

Prescripteurs AVDL



Motifs reconnaissance DALO



*Certains ménages peuvent cumuler plusieurs motifs

106 accompagnements, dont 66 accompagnements engagés sur le précédent exercice et 40 nouveaux, ont pris fin au cours de l'exercice 2015/2016.

Motifs de fin de mesure :

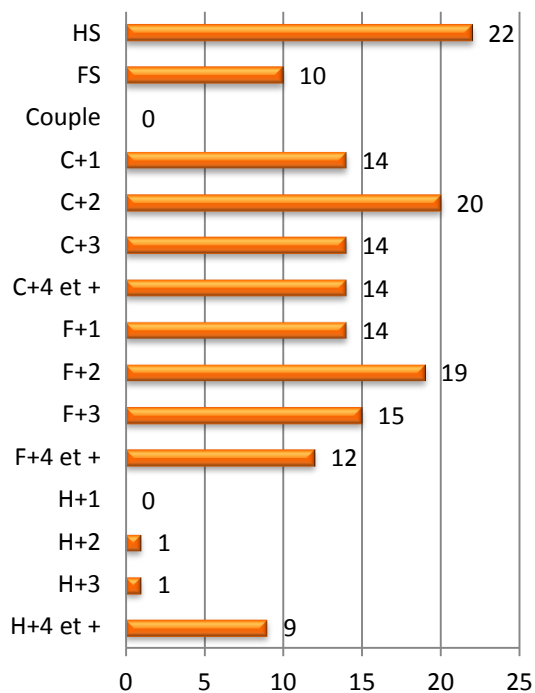
- Nouveau mandatement : 9 ménages
- Relogement (fin ADL) : 63 ménages
- Hébergement CHRS : 1 ménage
- Départ sur autre département : 1 ménage
- Non adhésion à l'accompagnement : 5 ménages
- Refus de logement : 2 ménages
- Refus second mandatement DDCCS : 1 ménage
- Perte de reconnaissance DALO : 4 ménages
- Personnes injoignables : 3 ménages
- Fin de mandat : 26 ménages

54 accompagnements demeurent en cours au 1er Novembre 2016.



⇒ Caractéristiques des ménages

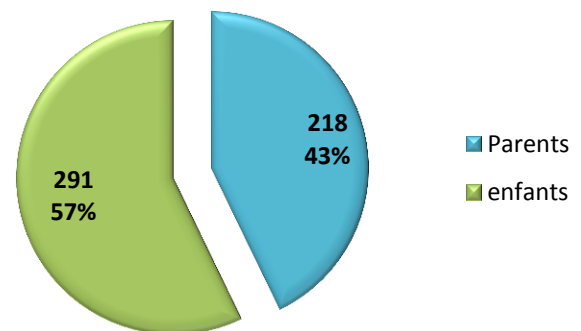
Composition familiale



A la vue des graphiques, on constate que les familles les plus représentées sont, à l'instar des années précédentes, les familles monoparentales avec 60 femmes ayant de 1 à 5 enfants (37%) et les couples avec enfants : 62 couples avec 1 à 6 enfants (38%) ;

Le nombre de personnes seules est en augmentation : 20% contre 16% sur l'exercice précédent (32 personnes).

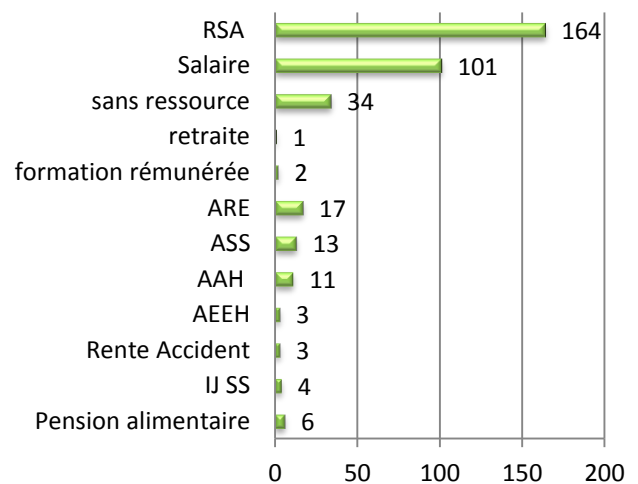
Répartition parent / enfant



En matière de ressources et compte tenu du nombre important de ménages avec enfants, les prestations familiales constituent une source de revenu importante pour la majorité des familles.

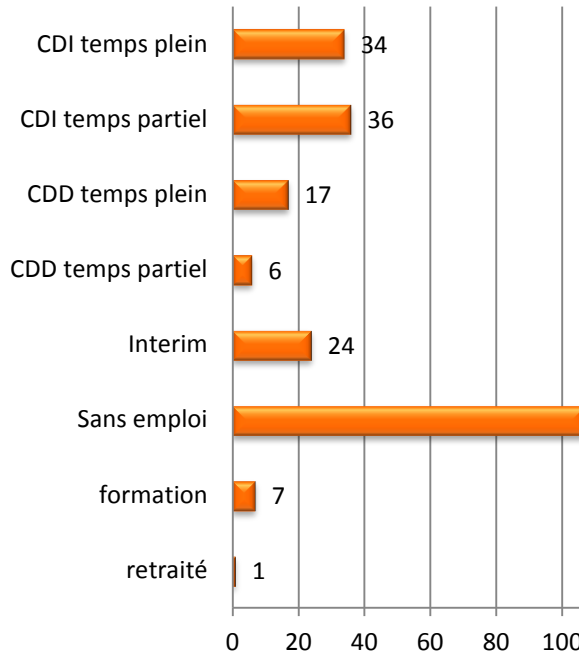
Elles sont le plus souvent cumulées avec le RSA et/ou un salaire qui constituent les 2 autres revenus principaux.

Ressources





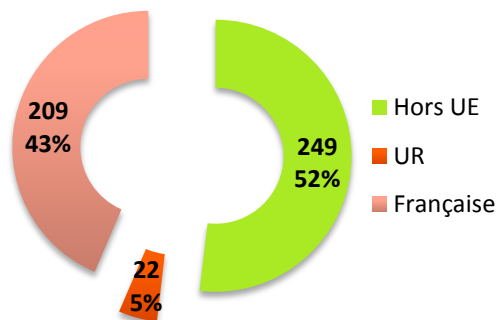
Situation emploi Nbre de personnes adultes



Du point de vue plus particulièrement de l'emploi (les personnes pouvant cumuler plusieurs situations), 118 ménages (73%) disposent de ressources liées à l'emploi, mais 46% des adultes n'ont pas d'activité professionnelle.

Parmi les personnes qui travaillent, 70 sont en CDI (69.3% en CDI).

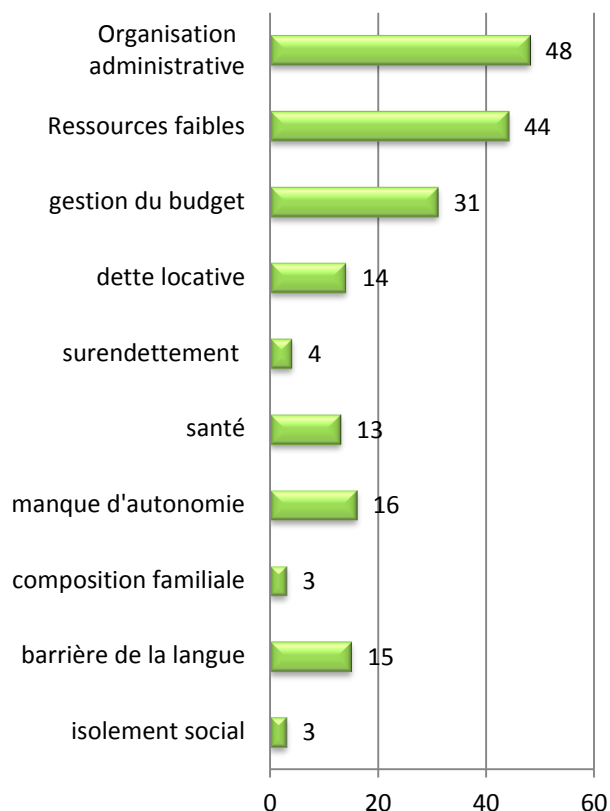
Nationalité



Du point de la nationalité des personnes, on constate un équilibre entre le nombre de personnes issues de l'Union Européenne (48% dont 43% de nationalité Française) et hors Union Européenne (52%).



Nombre de freins identifiés



En dehors des problèmes d'organisation administrative qui concernent 30% des ménages, les principales difficultés rencontrées pour le maintien dans le logement demeurent celles de l'insuffisance des ressources (27.5%) et de la gestion du budget (19%).

10% sont concernés par un manque général d'autonomie, et 9% ont une dette locative.

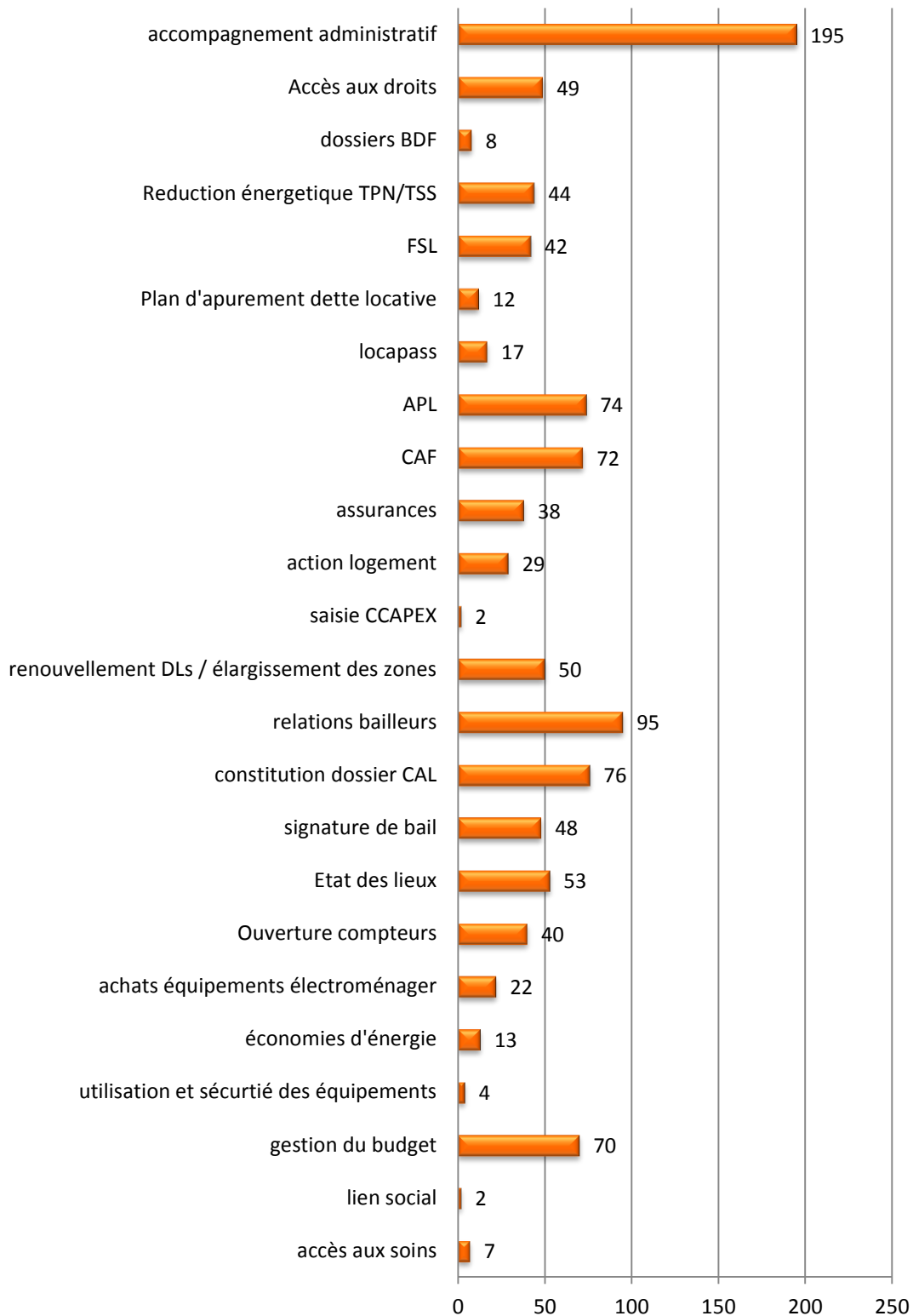
La barrière de la langue et la santé restent des freins assez récurrents.

⇒ Les actions d'accompagnement

De nombreux ménages cumulent les difficultés, notamment au niveau administratif et budgétaire. Les actions d'accompagnement ont majoritairement portées sur ces domaines et sur les démarches suivantes d'accès au logement : accompagnement administratif et ouverture des droits, gestion du budget, renouvellement et élargissement de la demande de logement, constitution des dossiers CAL, relation bailleur, accès aux aides, démarches liées à l'entrée dans le logement.



Nombre Actions d'Accompagnement



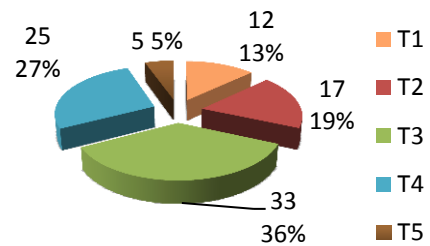


Le relogement

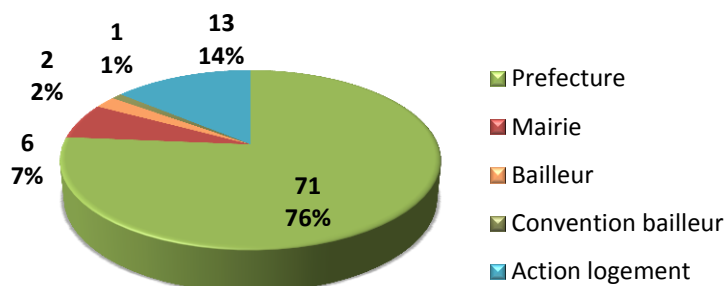
93 ménages, soit 58% des ménages accompagnés, ont été relogés sur le 4ème exercice de la Convention AVDL DALO.

Avec 76% des propositions, le Bureau du logement de la Préfecture demeure le principal pourvoyeur des logements suivi d'Action Logement pour 14% des ménages. Seul 1 ménage a été relogé dans le cadre du Protocole signé avec le Bailleur I3F.

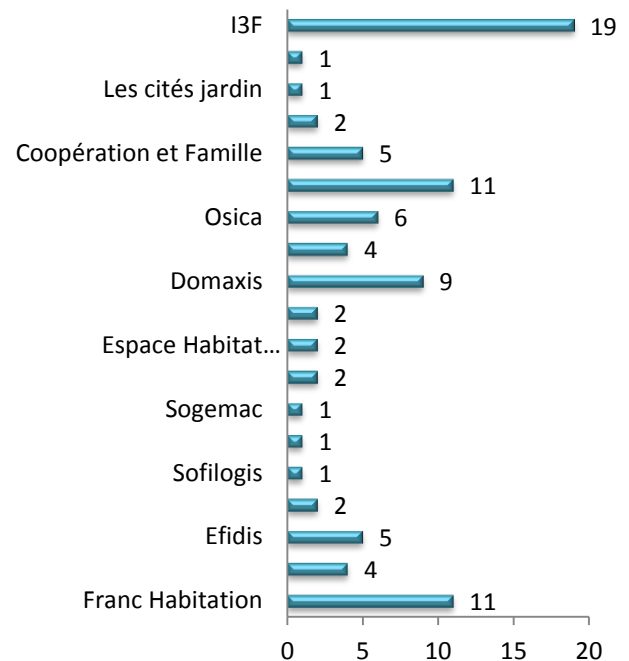
Types de logement



Origine proposition de logement



Nbre opérations par Bailleur



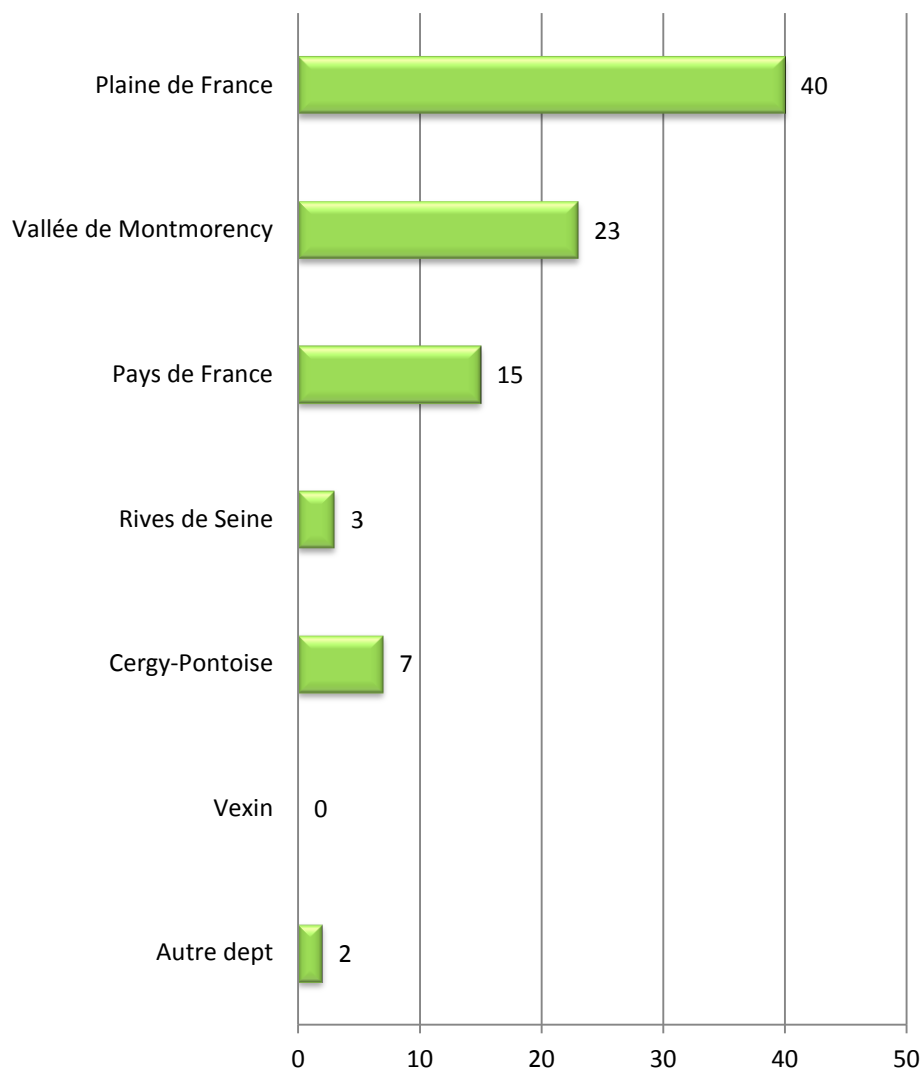
Les principaux Bailleurs ayant contribué aux relogements des ménages sont : I3F pour 20.4% des logements, France Habitation pour 12%, Domaxis pour 9.6%, Coopération et Familles et Efidis (hors Protocole Bailleur) pour 5.4%.



Le secteur géographique de relogement reste principalement sur notre secteur prioritaire d'intervention :

- **Plaine de France,**
- **Vallée de Montmorency et**
- **Pays de France.**

Secteur géographique





4.2.2.2 AVDL HORS DALO

52 ménages représentant 111 personnes sortant de structure d'hébergement ou de logement temporaire, dont 19 ménages (39 personnes) en cours au 1er Janvier 2016 et 33 ménages (72 personnes) nouveaux, ont été accompagnés par le service AVDL à leur entrée dans un logement social de droit commun.

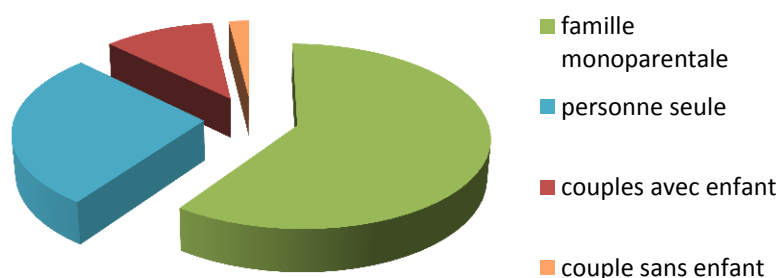
⇒ Caractéristiques des ménages

Les familles monoparentales représentent 61% des ménages accompagnés dont 31 femmes accompagnées d'enfants et 1 homme avec enfants.

28% des ménages sont des personnes seules (15 personnes seules dont 10 femmes et 5 hommes).

13% des ménages accompagnés sont en couple (7 couples accompagnés dont un sans enfant).

Composition des ménages



Situation au regard des ressources

61% des ménages accompagnés sont en CDI temps plein ou temps partiel. En matière d'emploi, on constate que les ménages en sortie de structure disposent majoritairement d'un emploi en CDI (61% des contrats). 8% des ménages accompagnés sont en CDD.

Même à temps partiel et la plupart du temps complété du RSA activité, voire des prestations familiales, le contrat de travail est une condition requise par la très grande majorité des bailleurs pour l'attribution d'un logement social



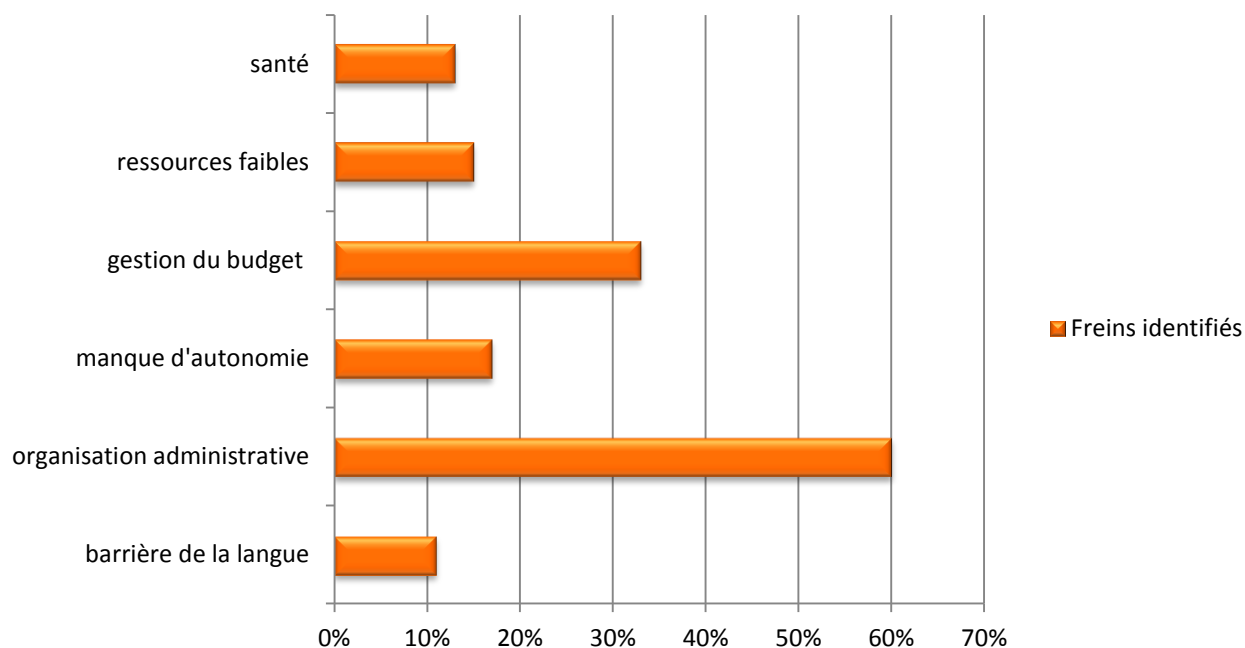
⇒ L'accompagnement social

Freins et actions d'accompagnement

Une forte majorité des ménages (60%) rencontrent des problèmes d'organisation administrative. 33% des ménages rencontrent des problèmes liés à la gestion de leur budget dont la moitié d'entre eux en raison de ressources faibles.

17% des ménages rencontrent des problèmes d'autonomie, 13% des problèmes liés à leur état de santé et 11% sont freinés par la barrière de la langue

Freins identifiés

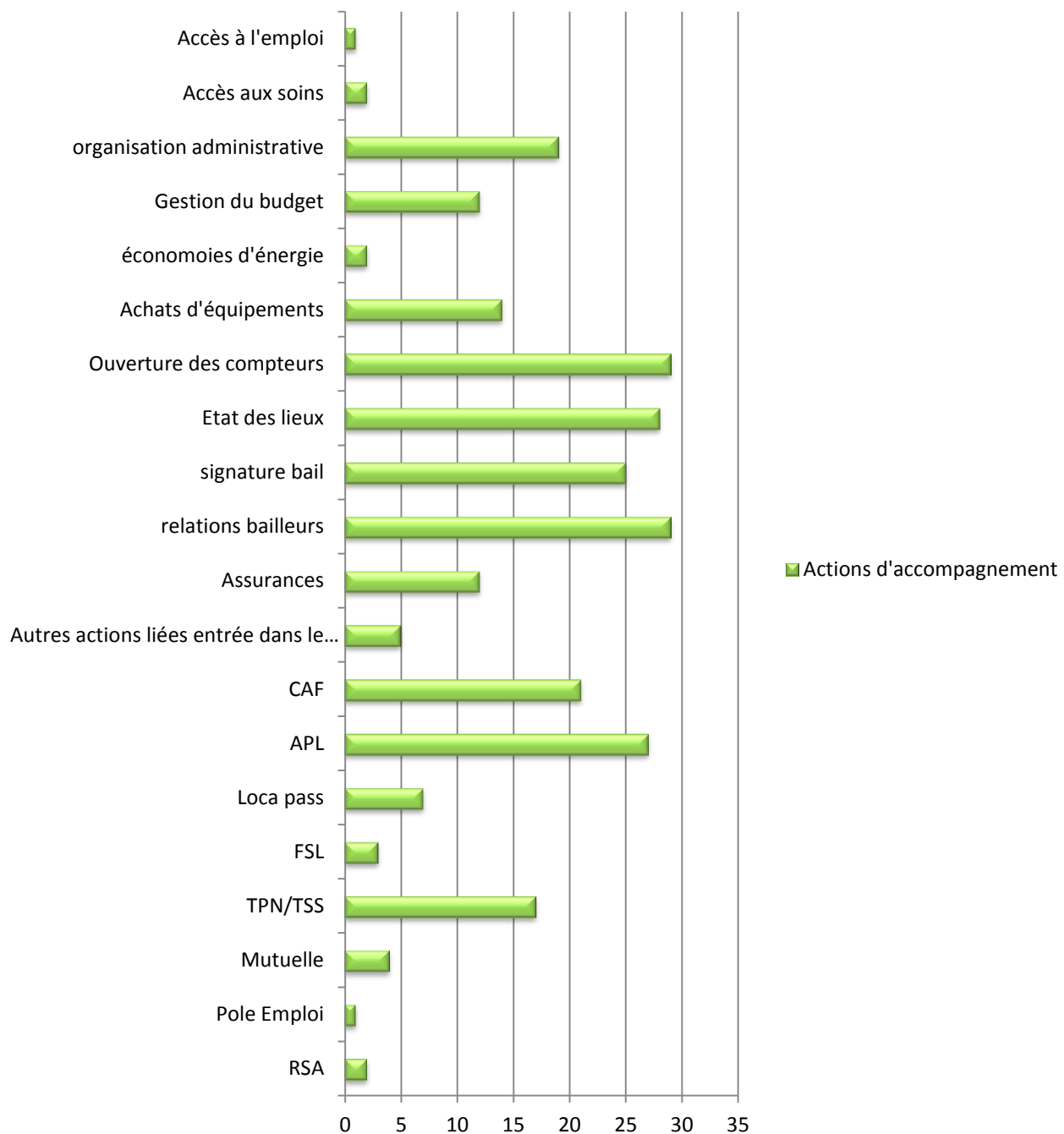


En lien avec les freins identifiés, les actions d'accompagnement ont principalement portées sur les difficultés identifiées au niveau administratif et gestion du budget.

Les ménages ont majoritairement été accompagnés dans l'accès aux aides et les démarches liées à l'entrée dans le logement : relation bailleur, signature du bail, état des lieux, ouverture des compteurs, achat d'équipement mobiliers et électroménagers et pour certains à l'utilisation de ces derniers dans un objectif d'économie d'énergie et de gestion de budget.



Actions d'accompagnement



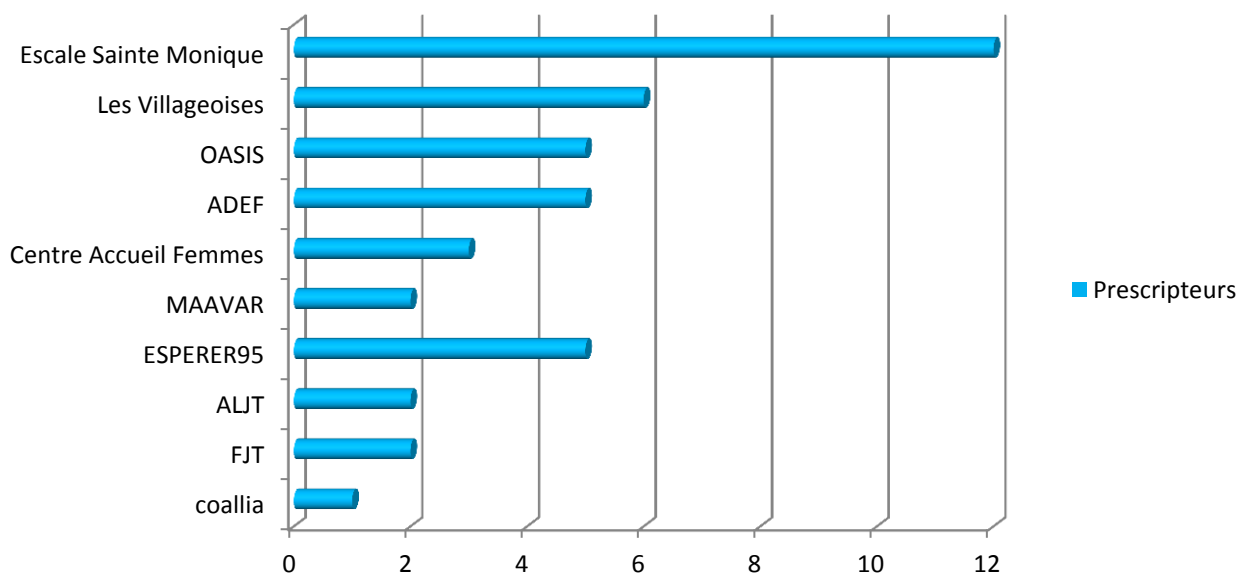


⇒ Les prescripteurs

De par sa proximité, le CHRS Escale Ste Monique est le premier prescripteur en matière d'accompagnement des ménages sortants de structure, suivi néanmoins par les Associations LES VILLAGEOISES, OASIS, ESPERER95, ADEF, Centre Accueil Femmes et MAAVAR.

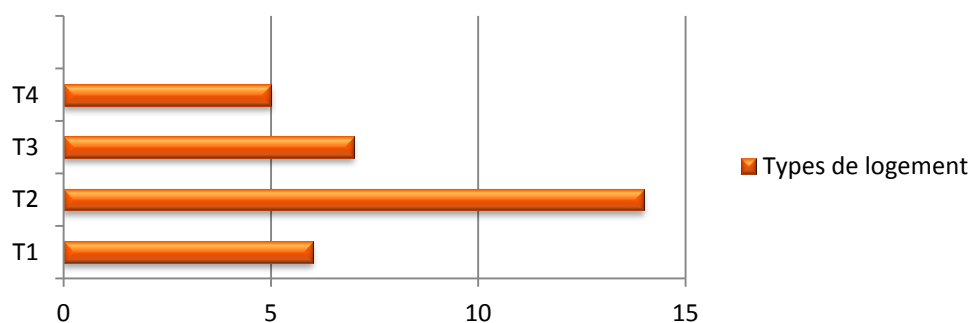
12 structures ont sollicité en 2016 la mise en œuvre du dispositif en 2016.

Prescripteurs



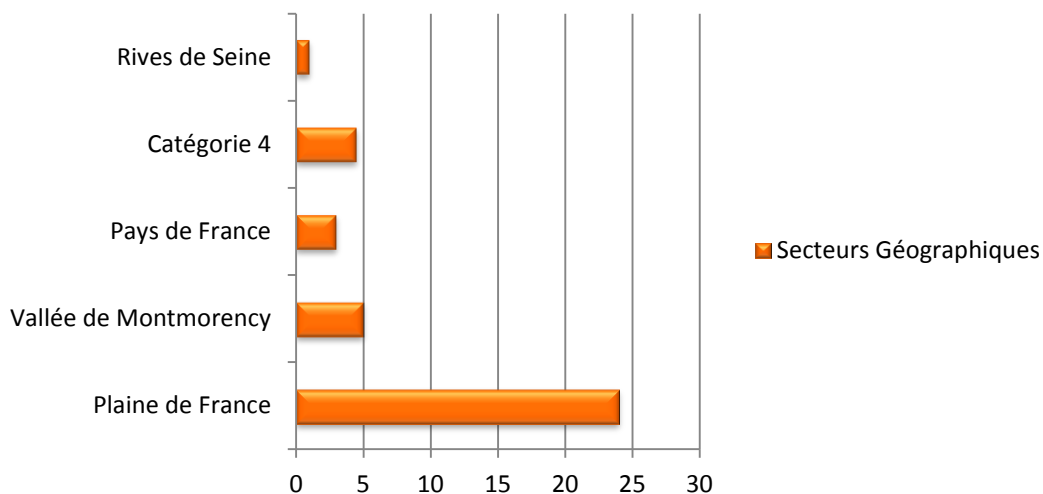
⇒ Le relogement

Types de logement

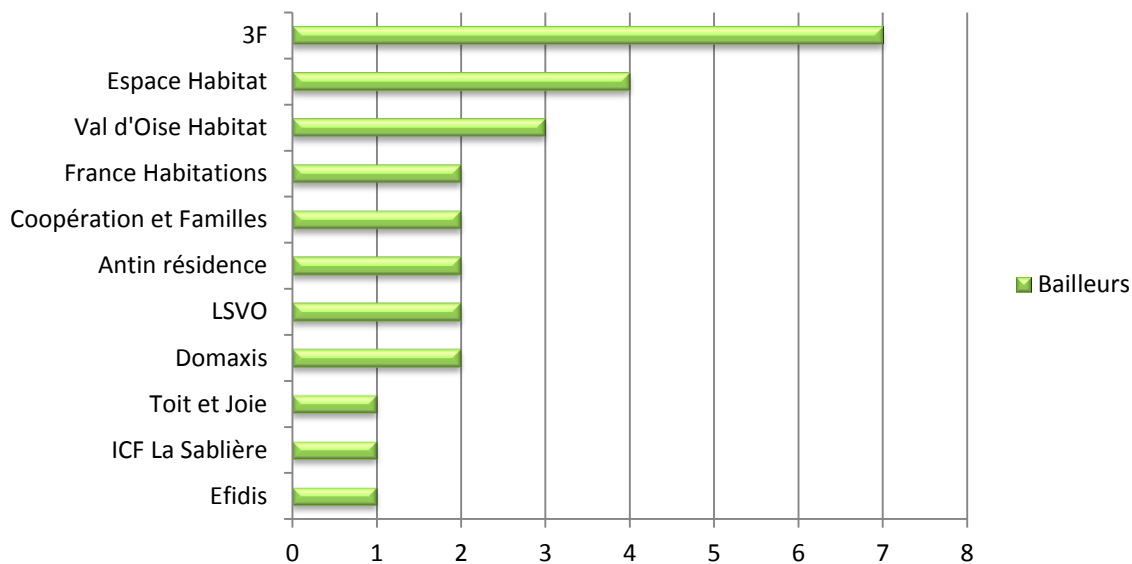




Secteurs Géographiques



Bailleurs



3F est pourvoyeur de un quart des logements des personnes accompagnées
12 bailleurs ont contribué au relogement.



4.2.2.3 Accompagnement Social lié à l'hébergement (ASLH)

31 actions collectives ont été animées essentiellement sur le secteur Est du département du Val d'Oise.

Elles ont permis de sensibiliser 176 personnes résidant en structure d'hébergement ou de logement temporaire aux conditions d'accès à un logement de droit commun et au « savoir habiter » :

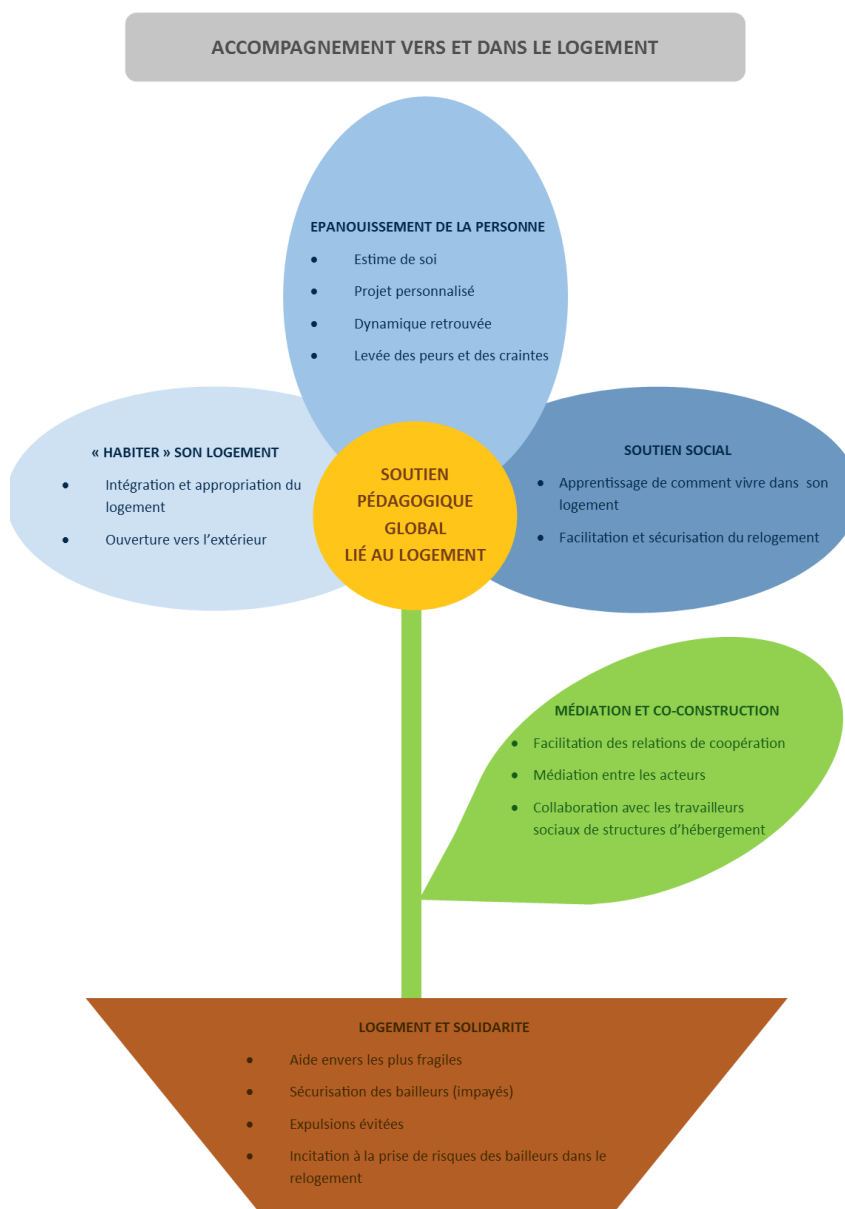
Thèmes	Structures	Nombre d'actions	Nombre de participants
DALO	ADEF	2	8
	Goussainville ADOMA	2	5
Demande de Logement Social : Réalité du logement	ADEF Gonesse	4	35
	APUI Cergy	1	6
	ACSC Arnouville	2	5
	ALJT Roissy	1	7
	Esperer 95	1	7
Hygiène et entretien du logement	ALJT FJT	4	18
	SARCELLES	1	7
	ALJT FJT ROISSY		
Le Budget à l'entrée dans le logement	ADEF	2	5
	goussainville	2	22
	ALJT SARCELLES	2	2
	ALJT ROISSY	2	15
	ACSC Arnouville		
Droits et devoirs des locataires	ACSC Arnouville	1	7
Economies d'énergie	ACSC Arnouville	2	10
Les accidents domestiques et l'organisation du logement	ACSC Arnouville	2	17



4.2.3 L'Evaluation 2016 de l'utilité sociale du service

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement est une aide, fournie sur une période déterminée, à un ménage rencontrant un problème de maintien dans un logement ou d'accès à un logement en raison de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul des deux. Initialement dédié aux personnes dont la situation est reconnue prioritaire et urgente dans le cadre du DALO, le dispositif s'est désormais ouvert à d'autres publics grâce à de récents aménagements.

Les conclusions apportées par le temps de travail AVDL du 26 mai 2016 porté par la Plateforme projets de l'ACSC sont retranscrites dans la cartographie présentée ci-après :





La cartographie de l'utilité sociale du dispositif se découpe en différents pôles et les participants au groupe de travail ont tout d'abord relevé trois dimensions propres de l'accompagnement qui a une approche pédagogique et globale dans son lien avec le logement : le soutien social, l'« habiter son logement » et l'épanouissement de la personne. Un second registre s'intéresse quant à lui à l'utilité sociale des processus de mise en œuvre du dispositif qui favorise médiation et coopération. Enfin, un dernier axe interroge la valeur sociétale de l'AVDL.

Plusieurs critères spécifiques peuvent être soulignés :

- **« Habiter son logement »** et « Favoriser la vie sociale au dedans et au dehors du logement » indique le référentiel de l'AVDL.
Les acteurs ont également souligné cette dualité de l'« Habiter son logement » : d'une part, le ménage doit parvenir à se l'approprier pour pouvoir accueillir et créer du lien social au sein de son logement, et d'autre part, il est indispensable de l'habiter parmi les autres comme en témoigne la question de l'ouverture à l'extérieur et de l'intégration dans le quartier ou la ville.
- **Médiation entre les acteurs**
Le travail en partenariat est essentiel au bon fonctionnement du dispositif et notamment au regard de la relation étroite qui doit être nouée entre les bailleurs et les opérateurs.
Les acteurs ont défini ce rôle précis que doit jouer l'association comme relevant de la médiation, offrant une « interface » entre les ménages accompagnés et les conseillers ou chargés de gestion locative des bailleurs. En outre, il est intéressant de noter que les institutions, et notamment la DRIHL, ont beaucoup œuvré pour consolider ces relations en favorisant la signature de protocoles entre les opérateurs et les bailleurs franciliens majeurs (notamment Groupe Logement français, I3F, la Sablière, Batigère et Paris habitat).
- **Sécurisation des bailleurs et incitation à la prise de risques dans le relogement**
Dans le contexte économique actuel, la dette locative est en constante progression. En conséquence, les bailleurs cherchent à se sécuriser financièrement au maximum et à privilégier le logement de familles au profil financier rassurant, laissant à la marge les situations plus délicates.
Les opérateurs de l'AVDL et de fait l'ACSC par leur accompagnement et leur rôle de médiateur, incitent indirectement les bailleurs sociaux à faire vivre la dimension sociale qui est la leur en prenant également des risques dans le relogement pour offrir aux ménages les plus modestes un lieu de vie, en considérant l'AVDL comme une véritable garantie.
- **Aide envers les plus fragiles**
En identifiant clairement dans l'utilité sociale du dispositif, le facteur d'aide aux plus fragiles les parties prenantes ont réaffirmé le souci de reconnaître la vulnérabilité de tous au sein de la société et de valoriser en conséquence la prise en charge solidaire de la fragilité qu'offre l'Accompagnement Vers et Dans le Logement.



4.3 La Pension de Famille en 2016

En 2014, l'ACSC a confié à la Cité Escale Sainte Monique l'ouverture et la gestion d'une Pension de Famille à Jouarre en Seine et Marne d'une capacité d'accueil de 28 résidents répartis sur 26 logements, dont 2 logements pour couples.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Secours Catholique, le Bailleur « Trois Moulins Habitat » (TMH), la Congrégation des Sœurs Bénédictines de l'Abbaye de Jouarre, la DDCS 77 avec le SIAO 77, le Conseil Départemental avec la MDS (Maison des Solidarités) de Coulommiers, la Ville de Jouarre avec le CCAS, la « Résidence de Thianges » a ouvert ses portes le 28 Juillet 2014 pour l'accueil de 28 personnes souffrant d'isolement social et disposant de faibles revenus ne leur permettant pas d'accéder à un logement de droit commun.

La gestion de l'établissement fait l'objet d'une Convention annuelle avec la DDCS 77 et d'une Convention Tripartite avec la Préfecture et la CAF de Seine et Marne.

4.3.1 Les missions du service

Créée par le Secours Catholique en partenariat avec l'Abbaye de Jouarre et le Bailleur Social Trois Moulins Habitat (Groupe Polylogis) et située à Jouarre en Seine et Marne, la Pension de Famille a ouvert ses portes le 28 Juillet 2014 avec l'accueil de 28 résidents dont 2 couples.

Dotée de 26 studios répartis sur deux bâtiments, elle comporte 4 logements pour personnes à mobilité réduite et une salle commune permettant de favoriser le développement du lien social.

Le public accueilli est composé essentiellement de personnes isolées ne disposant pas de ressources suffisantes pour accéder à un logement de droit commun. Au vu de leur situation, de leur parcours de vie et de leur degré d'autonomie dans leur vie quotidienne, un grand nombre d'entre elles nécessitent un accompagnement social de proximité et, dans un cadre de vie semi-collective, un soutien à la vie sociale.

4.3.2 La PENSION DE FAMILLE en chiffres

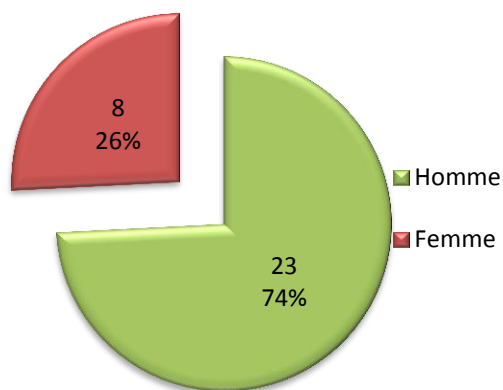
Dans le cadre des mouvements d'entrée et de sortie des personnes, la Résidence de Thianges a accueilli 35 personnes en 2016 dont 3 couples.

7 personnes sont entrées et 8 personnes sont sorties.

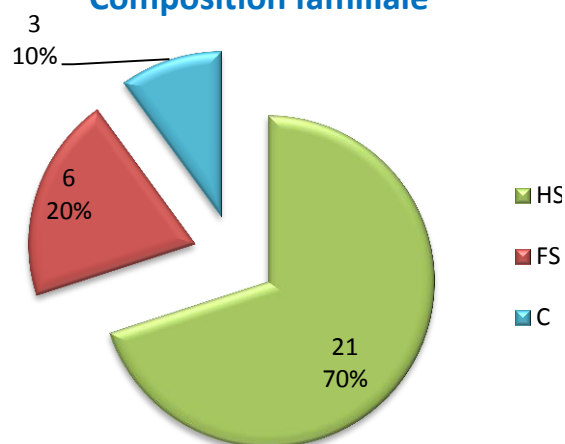
1 logement pour couple est demeuré inoccupé les trois derniers mois de l'année en l'absence de proposition du réservataire « Maison Des Solidarités ».



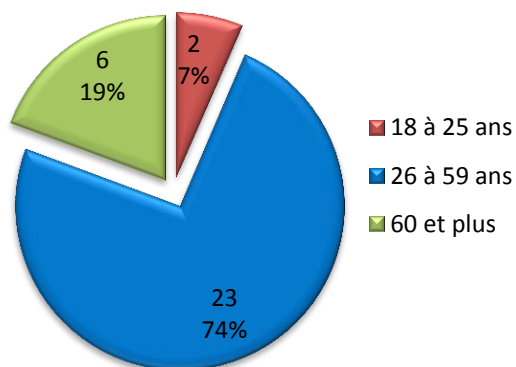
Répartition Homme/Femme



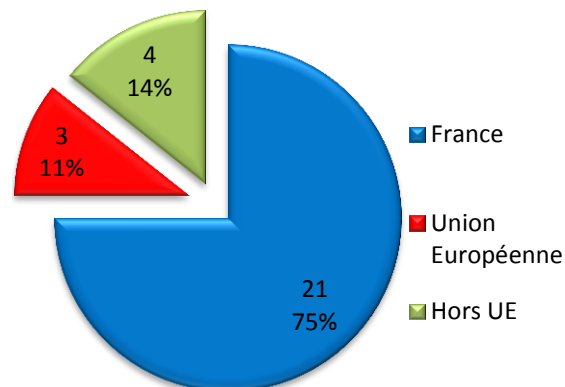
Composition familiale



Âge



Lieu de naissance

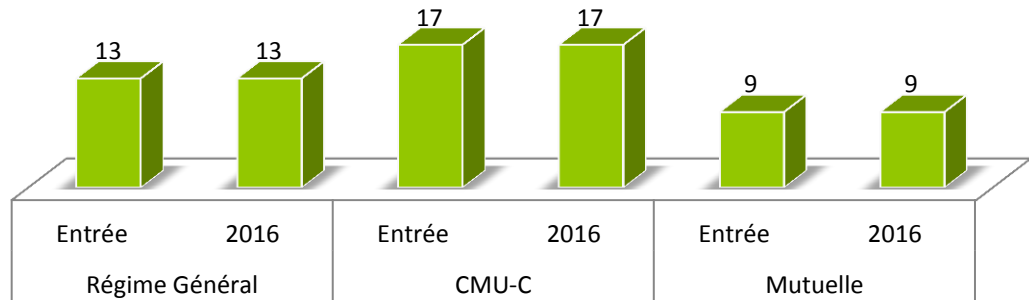


Les hommes représentent 74% des personnes accueillies et 3 sont en situation de couple. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 19% des personnes accueillies et 7% ont moins de 26 ans.

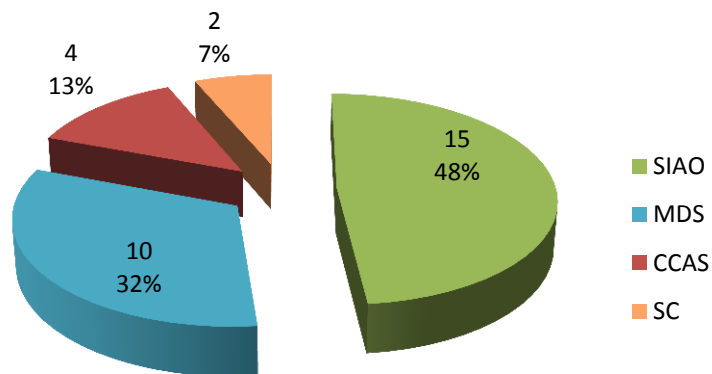
7 personnes sont nées hors de France dont 4 hors Union Européenne. Toutes les personnes sont en situation régulière au regard du droit au séjour et 2 personnes seulement ont un titre de séjour.



Couverture sociale



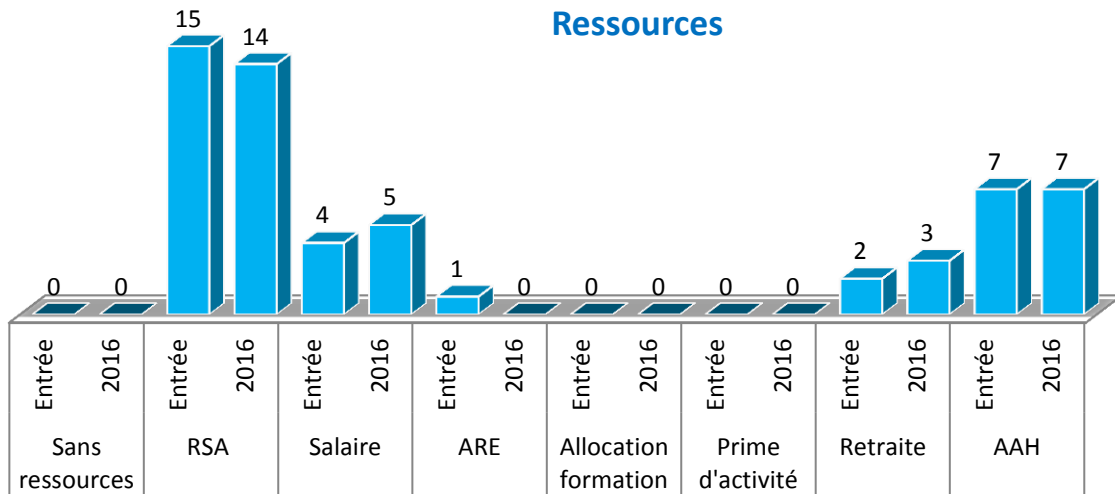
Réservataires



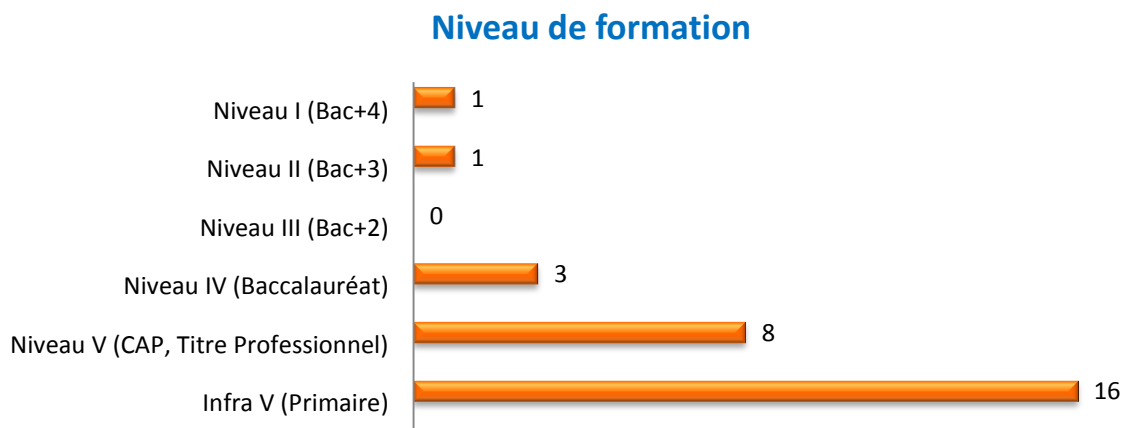
En matière d'orientation, 15 personnes ont été orientées par le SIAO 77 dont 2 ont quitté la Résidence de Thianges en cours d'année, 10 personnes par la MDS de Coulommiers dont 4 ont quitté la résidence en cours d'année, 4 personnes par le CCAS de la Ville de Jouarre dont 2 ont quitté la résidence en cours d'année et 2 personnes par le Secours Catholique dont 1 a également quitté la Résidence.

1 personne a fait l'objet d'un mouvement interne d'un petit studio vers un studio plus grand.

L'activité de la Pension de Famille



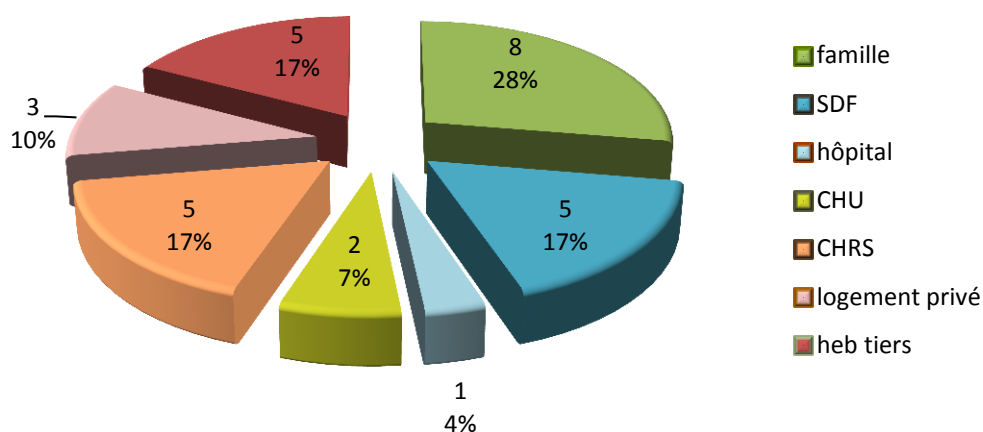
Du point de vue des ressources, 48% des personnes perçoivent le RSA et 24% l'Allocation Adulte Handicapé. 3 personnes ont la retraite (10%). 5 personnes (18%) ont une activité professionnelle, principalement en intérim et en contrats aidés d'insertion.



Le niveau de formation est majoritairement bas mais 44% des résidents disposent néanmoins d'une qualification.



Situation logement avant l'entrée

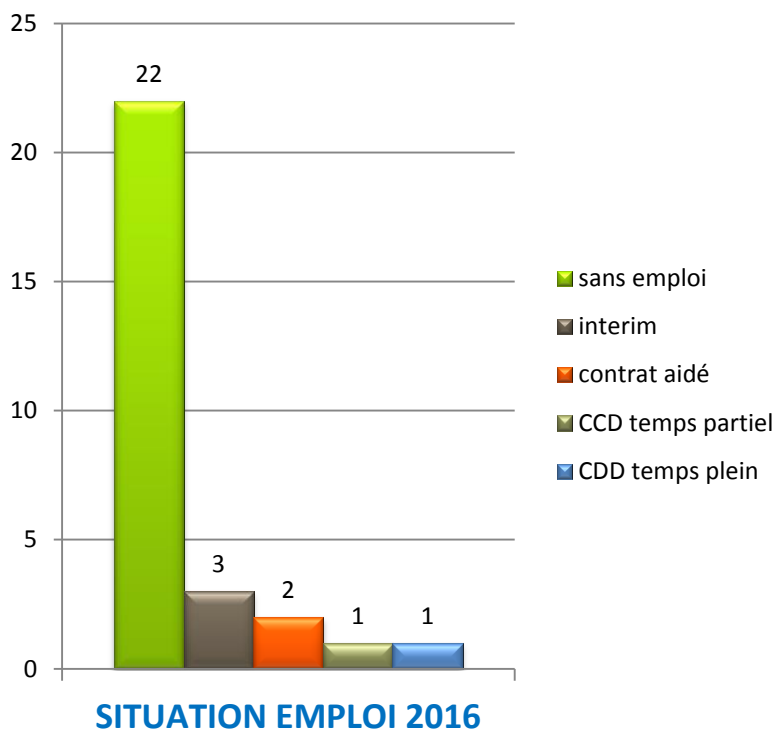
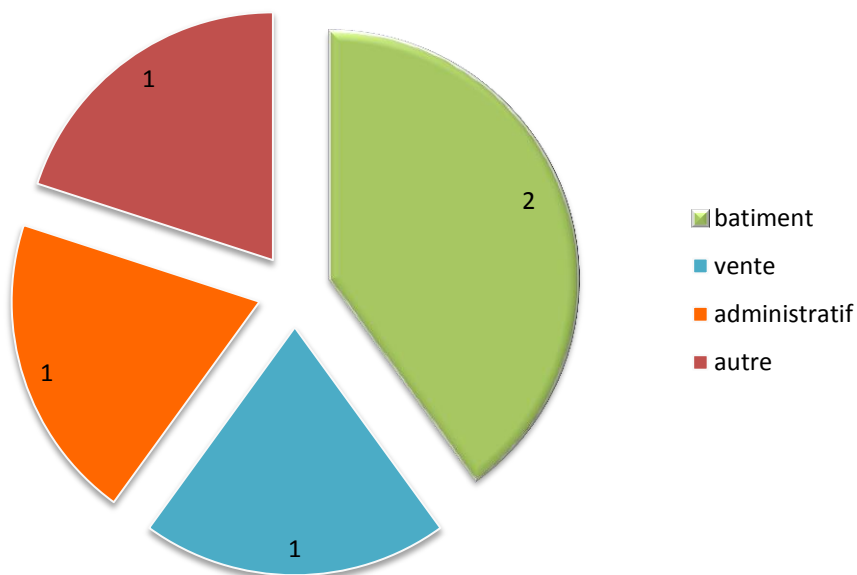


Avant leur entrée dans la résidence, 8 personnes demeuraient en famille, 5 personnes étaient hébergées chez des tiers, 7 personnes étaient en structure d'hébergement (CHRS et CHU), 5 personnes étaient sans domicile fixe, 3 personnes étaient en logement privé, 1 personne était hospitalisée.

A leur sortie de la résidence (7 personnes), 4 personnes ont été relogées, en logement autonome (3) ou accompagné (1), 1 personne est repartie vivre chez des proches, 1 personne a été accueillie en centre d'hébergement d'urgence, 1 personne a été hospitalisée puis accueillie en hébergement de stabilisation. 3 personnes ont quitté la résidence suite à des faits de violence à l'égard d'autrui ou de perturbation du collectif ou suite au non-paiement de leur loyer. Une résidente est décédée au cours de l'année 2016.



Secteur emploi



Du point de vue de l'emploi, la majorité des résidents ne sont pas en capacité de travailler pour des raisons principalement d'état de santé.

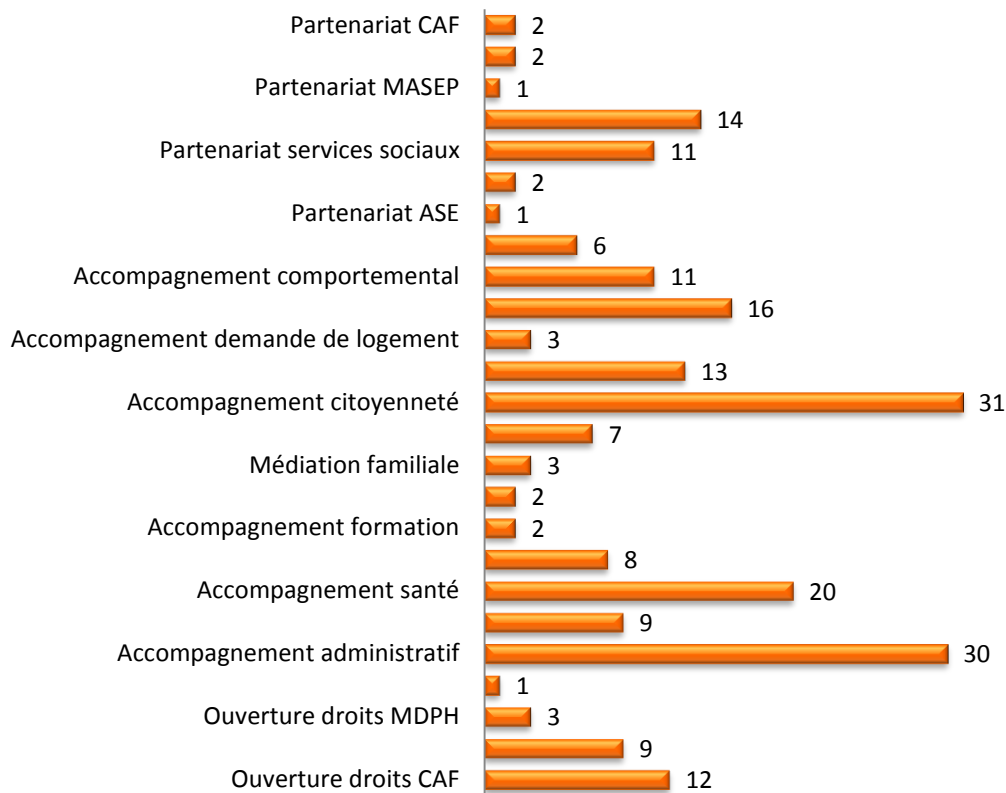


L'accompagnement socio-éducatif

Les différentes actions menées auprès des Résidents sont fondées sur le lien social, la confiance et l'estime de soi, la découverte culturelle, la découverte de leur potentiel.

L'accès aux soins constitue une part très importante du travail d'accompagnement. De nombreux résidents, du fait de leur parcours difficile, présentent divers problèmes de santé et sont pour certains sujets à des addictions importantes. Différents parcours santé ont donc dû être mis en place.

Accompagnement socio-éducatif



Nos partenaires santé sont :

- CSAPA de Meaux (addictologue, infirmier, psychologue)
- CSAPA de Coulommiers (addictologue, infirmiers)
- Hôpital de Coulommiers (infirmiers, psychologue, assistantes sociales)
- Hôpital de Meaux
- Hôpital de Jossigny, Marne la Vallée (spécialiste et addictologue)
- Hopital de Villejuinf



Le travail avec ceux-ci permet un suivi régulier de certains résidents ainsi qu'une coordination nécessaire aussi bien dans la gestion des logements avec les réservataires, que pour le suivi des dossiers administratifs (MDPH, RSA....)

Nous pouvons rajouter cette année un partenariat avec l'Association « Toit à moi », qui travaille sur l'insertion professionnelle. Un résident a pu bénéficier d'un appartement sur la FERTE sous JOUARRE et ainsi finaliser son projet professionnel avec un accompagnement personnalisé.

Un « repas partenaires » est prévu chaque 1er mardi du mois au Club de Prévention de la Ferté sous Jouarre (ADSEA). Cela permet de rencontrer régulièrement les différents acteurs sociaux et médicaux-sociaux du canton et se tenir au courant des projets.

Au fur et à mesure des actions d'accompagnement, nous pouvons constater que les résidents prennent du plaisir à voir d'autres choses, faire de nouvelles rencontres et s'ouvrent davantage sur l'extérieur.

L'important est de « laisser du temps au temps ».

4.3.3 L'animation du lieu de vie

En 2016, les résidents ont pu participer à différentes activités proposées par la pension de famille. Leur participation est basée sur le volontariat. Cette démarche permet aux résidents de s'inscrire dans des relations collectives qui sont des atouts pour tenter de rompre l'isolement et de favoriser les échanges et le lien social.

LES ATELIERS

Atelier cuisine : L'atelier cuisine est un moment de partage permettant aux résidents et aux membres de l'équipe de créer des liens de convivialité et d'échanges. Les résidents se transmettent des conseils et des astuces pour cuisiner. Avec la récoltes de légumes du potager, nous avons fait des ateliers cuisine qui ont permis à certains résidents de se re-familiariser avec les légumes et la manière de les cuisiner.

De plus, ces séances ont permis de travailler plusieurs dimensions telles que le budget (calcul du coût d'un repas par personne), l'équilibre alimentaire. Entre autre les « ptit dèj'et brunch » des temps pour faire « vivre les matinées » et favoriser la prise d'un petit déjeuner.





Atelier « bien-être » : En collaboration avec le pôle santé, cette année nous avons accueillis trois stagiaires en formation psycho-socio-esthéticienne afin de favoriser une meilleure image de soi. Des conseils vestimentaires, les recettes à base de produits naturels et alimentaires pour réaliser des gommages et des conseils pour le rasage. Le but de ses interventions est que les résidents puissent réaliser eux-mêmes les soins. Un moment privilégié pour les résidents de prendre du temps et de s'occuper d'eux.



Atelier « relaxation » : Un temps où les résidents prennent conscience de leur corps et se recentrent sur eux-mêmes. Par des techniques de respiration, d'étirement et d'une relaxation guidée. Ainsi durant ces séances les personnes peuvent se mobiliser pour se détendre. En cours d'année une bénévole demeurant à Jouarre s'est proposé d'intervenir en complémentarité pour animer des séances sur le rythme et la voix et ainsi inclure quelques chants.

Atelier jardin/potager :

Pour cette année, notre structure a fait partie du projet potager de l'ACSC piloté par le pôle santé. Une animatrice jardin/potager a été recrutée afin d'intervenir sur plusieurs Cités. Un jeudi sur deux, les résidents se sont affairés à cette activités pour mener les activités suivantes :

Entretien du jardin,

1. Mise en place pour les plantations de semis,
2. Montage d'un chalet de jardin,
3. Construction d'un salon de jardin.

Par cet outil, les résidents ont su valoriser le patrimoine naturel et rural du jardin, développer leur capacité à créer du lien social et de la solidarité, faire de l'exercice physique et créer leur propre mobilier de jardin.





Atelier d'écriture :

Une bénévole de la commune de Jouarre intervient tous les mardis après-midi pour assurer un atelier de remise à niveau du français, des mathématiques et d'aide à remplir des documents administratifs. Les résidents se retrouvent autour d'un café ou d'un thé pour participer à ses séances.

On ajoutera en plus des ateliers, les rencontres informelles entre les résidents autour de jeux de sociétés, les parties de cartes et les tournois de ping-pong.

LES SORTIES

Ces sorties sont un moyen pour les personnes accompagnées de recréer du lien social. La plupart des résidents n'ont jamais été au-delà des alentours de leur commune. La mise en place de ces actions favorise l'accès aux loisirs et à la culture :



*Bowling à Poincy,
Concert à Roissy en Brie,
Concert des 3 chorales à
l'église de St Denis jumelé à
une chorale anglaise ,
Les médiévales de Provins,
Parc des félins,
Visite du Châteaux de
Pierrefonds,
Balades en forêt,
Vélo-rail à la Ferté-Gaucher.*





A travers le pôle santé, un séjour « manger-bouger 2016 » a été organisé à Cambrai (Nord), du 22/07/16 au 29/07/16. 3 résidents ont pu y participer.

Cette action est financée par l'ARS (Agence Régionale de Santé Ile-De-France) pour favoriser les personnes à s'engager dans une meilleure prise en charge de leurs problématiques de santé.

Des temps conviviaux :

Ces temps conviviaux et festifs sont l'occasion de partager un moment de détente entre résidents et salariés de la structure autour d'un événement. Au-delà du caractère convivial, ces instants permettent des interactions dans le groupe :

- Pique-nique à l'Escale Sainte Monique
- Invitation de la communauté des sœurs de l'Abbaye de Jouarre autour de la galette des rois
- Soirée de Noël 2016 (animation karaoké)
- Vendredi et Cie :

Dans le cadre du pôle vie citoyenne, l'activité « Vendredi & Cie » a lieu chaque 1er vendredi du mois et consiste à aller à la rencontre d'une Cité différente chaque mois. Les résidents apprécient ces sorties, pour les visites et la rencontre avec d'autres résidents des cités.

En septembre 2016, c'est à Jouarre qu'a eu lieu cette rencontre autour d'un barbecue, avec visite du village et de la Crypte.



Les résidents ont été très fiers de présenter la Pension de Famille à des « collègues » des Cités parisiennes.

Dès que l'opportunité nous en est donnée, nous sollicitons au maximum la participation des résidents à l'animation de la vie collective afin de lutter contre l'isolement et de favoriser la cohésion sociale.



Dès que l'opportunité nous en est donnée, nous sollicitons au maximum la participation des résidents à l'animation de la vie collective afin de lutter contre l'isolement et de favoriser la cohésion sociale.

L'ÉLECTION D'UN COMITE DES RESIDENTS

L'élection du Président ainsi que 2 suppléants a eu lieu le 03/08/2016.

Le Comité de résidents s'est réuni le 27/09/2016



CONSEIL DE CONCERTATION :

L'article 49 de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) prévoit l'élection d'un comité des résidents, à partir de laquelle doit être mis en place un conseil de concertation composé pour moitié de résidents et pour moitié des représentants du gestionnaire et du propriétaire.

Ce conseil, qui doit se tenir au moins annuellement, est consulté pour :

- **l'élaboration et la révision du règlement intérieur,**
- **préalablement à la réalisation de travaux,**
- **et sur tout projet et organisation,** dont la gestion des espaces communs, susceptibles d'avoir une incidence sur les conditions de logement et de vie des occupants.

Un Conseil de concertation en présence du bailleur, de la direction, des salariés et des élus du Comité s'est tenu le 6/10/2016.



5.1 Les salariés

La Cité Escale Sainte Monique œuvre pour favoriser l'accès au logement de droit commun et le développement des alternatives au logement social pour les personnes en précarité.

Une directrice entourée d'une secrétaire de direction, d'un comptable et d'une cheffe de service coordonne les missions professionnelles des équipes sociales ainsi que des services d'accueil, d'entretien et de maintenance des locaux.

Pour le CHRS, l'équipe sociale est composée de 3 travailleurs sociaux, une éducatrice de jeunes enfants et un animateur socio-éducatif. 2 agents d'accueil, 2 agents de service et un agent de maintenance contribuent au quotidien à la qualité de l'accueil et à la bonne installation des familles hébergées dans l'établissement d'Arnouville.

Pour le service AVDL du Val d'Oise, 3 travailleurs sociaux et une intervenante sociale accompagnent les situations individuelles et proposent les actions collectives pour préparer les personnes au relogement.

L'accompagnement des résidents et le fonctionnement de la Pension de famille de Jouarre (Seine et Marne) est réalisé conjointement par une assistante sociale coordinatrice et une maîtresse de maison.

Un groupe d'analyse de la pratique est proposée chaque mois aux travailleurs sociaux.

5.2 Les bénévoles

La Cité Escale Sainte Monique accueille deux bénévoles depuis plusieurs années dans les locaux situés à Arnouville :

- Madame DUVERNEUIL qui intervient une demi-journée par semaine au niveau de l'accueil des personnes hébergées au CHRS,
- Mme SAN qui anime une demi-journée par semaine un atelier d'alphabétisation en direction des familles hébergées.

En 2016, la Cité a accueilli une nouvelle personne bénévole, Madame Leroy qui intervient aussi pour des cours d'alphabétisation.

Sur le site de Jouarre, Monsieur Stéphane Veret, résident, intervient régulièrement pour aider aux petits travaux d'entretien du site ; Madame Christine propose des animations de chant et de musique et Madame Ouali Renard propose une aide à la lecture, à l'écriture et à la compréhension des papiers administratifs.



5.3 Les agents d'accueil SGC

Pour le CHRS d'Arnouville, la présence d'un agent d'accueil est assurée la nuit et les week-ends par des salariés d'une entreprise extérieure SGC ; l'équipe est composée de 4 professionnels qui assurent un rôle d'accueil, de médiation et de sécurité des biens et des personnes.

5.4 Les formations

L'évolution des pratiques et leur adaptation aux besoins des publics accueillis comme aux obligations réglementaires du secteur social et médico-social nécessite une actualisation et un développement constant des compétences professionnelles.

Dans ce cadre, l'ACSC Cité Escale Sainte Monique est attentive à favoriser l'accès à la formation pour l'ensemble des salariés ainsi que la participation à des journées d'informations ou groupes de travail des territoires d'intervention ou interne à l'ACSC.

En 2016, 3 salariées ont bénéficié d'une formation individuelle dans le cadre du Plan de formation de l'association : « l'argent, l'usager et le travailleur social » et « le logement social ».

Les équipes sociales ont participé à une formation collective à l'intra sur « les écrits professionnels » et 3 travailleurs sociaux ont participé à une formation inter-établissement « Excel ».

Des journées de travail partagé ont été mises en place au sein de l'ACSC pour :

- ✓ Formation sauveteur secouriste au travail (6 salariés),
- ✓ Formation incendie exercice d'évacuation (20 salariés)
- ✓ Bientraitance (6 salariés),
- ✓ Logiciel PROGDIS (équipes sociales),
- ✓ Approches interculturelles de la parentalité (1 salariée),
- ✓ Droits des étrangers (3 salariées),
- ✓ Laïcité (1 salariée),
- ✓ Santé communautaire (1 salariée),
- ✓ Conseil de la Vie sociale (1 salariée),
- ✓ Promotion de la participation des personnes accompagnées (1 salariée)
- ✓ Rôle et missions du CHSCT (1 salarié)
- ✓ Formation Droit du travail et IRP/ Mandat DP (1 salarié)
- ✓ Formation ETAT DES LIEUX FAPIL (2 salariés)
- ✓ Formation DALO FAPIL (3 salariés)
- ✓ Formation Agent d'accueil (1 salarié)
- ✓ Formation Alphabétisation (2 salariés)

Sur le territoire du Val d'Oise, les travailleurs sociaux du CHRS et du service AVDL ont pu s'inscrire aux journées d'informations mises en place par le SIAO 95 autour des logiciels SYPLO et SI-SIAO ainsi que sur les thématiques du logement, du dossier unique, de l'état des lieux ou de la demande DALO.



5.5 L'accueil des stagiaires

Dans le cadre de la politique RH de l'ACSC en faveur de la formation professionnelle, l'Escale Sainte Monique accueille chaque année des stagiaires au sein du CHRS et de sa pension de famille, ainsi en 2016 nous avons encadrés 6 stagiaires dans différents corps de métiers du social nommés ci-après :

CHRS :

- 1 Stagiaire de Technicienne en intervention sociale et familiale (TISF) du 19/10/2015 au 6/05/2016 - 7 mois
- 1 Stagiaire Aide médico psychologique (AMP) du 9/05/2016 au 29/07/2016 - 3 mois
- 1 stagiaire TISF du 3/10/2015 au 21/04/2016 - 7 mois
- 1 stagiaire Educatrice Spécialisée du 9/05/2016 au 28/04/2016 - 12 mois

Pension de famille :

- 1 stagiaire Educatrice spécialisée du 18/05/2015 au 10/04/2016 - 11 mois
- 1 stagiaire CESF du 11/05/2016 au 29/06/2016 - 2 mois

Une rémunération leur est attribuée au-delà de deux mois de stage.

Les stagiaires non rémunérés, bénéficient des chèques déjeuner au prorata du temps de présence.

La participation des frais de transport publique est pris en charge à 50 % en application de la réglementation en vigueur.

Chaque stagiaire est accueilli selon une convention de stage et accompagné par un référent dans le cadre d'un projet professionnel défini au préalable.





Le projet d'établissement rédigé en juillet 2013 a permis d'avancer sur les pistes d'actions propres à chacun des services et d'y intégrer la Pension de famille créé postérieurement en 2014.

Suite à l'humanisation des locaux du CHRS, un travail important reste à mener avec les familles du CHRS qui ont du mal à investir les espaces collectifs considérant qu'ils doivent surtout accueillir les enfants et proposer un mode de garde alternatif.

Malgré de nombreux échanges entre les professionnels et les mères hébergées, malgré la force de proposition d'une équipe consciente de l'épuisement des mères élevant seule leur(s) enfant(s) et malgré l'ouverture aux visiteurs pouvant aider à la vie quotidienne, nous devons constater que les espaces à partager sont peu ou mal investis par les adultes autant à l'intérieur du bâtiment que dans le vaste jardin extérieur.

L'élection d'un nouveau CVS en fin d'année 2016 devrait permettre de clarifier les missions du CHRS et du personnel ; de rétablir le dialogue quant au respect du règlement intérieur et à l'obligation des mères d'assurer la surveillance de leur(s) enfant(s) au sein de l'établissement ; de confirmer l'engagement du service dans la prise en compte des besoins.

Concernant le service AVDL 95, l'inscription dans un groupe de travail sur l'utilité sociale a permis d'associer les personnes accompagnées dans l'évaluation du service et de confirmer l'intérêt des dispositifs.

Concernant la Pension de famille, un comité de résident a été renouvelé en 2016 et un conseil de concertation a été mis en place.

Au niveau de l'Île de France, les pôles de compétences sont validés par le plan d'action de l'association autour du logement, de la santé, de la parentalité, de l'insertion professionnelle et de la citoyenneté.

Des référents volontaires de la Cité Escale Sainte Monique ont pu participer tout au long de l'année aux groupes d'échanges inter-Cités en apportant leurs savoir-faire et en construisant les outils nécessaires à l'amélioration des prises en charge.

Quel que soit le service, l'inscription des personnes dans des actions collectives favorisant le lien social reste une préoccupation constante afin de favoriser le partage et la solidarité, de valoriser les compétences et de restaurer l'estime de soi.

Des actions partagées se poursuivront en 2017 afin de favoriser l'inclusion sociale et de mutualiser les connaissances des différents Cités dans l'intérêt des publics.



7.1 Le cadre associatif

Cette année 2016 est marquée par la volonté de la Direction Générale et du Conseil d'Administration de se doter d'une politique qualité associative qui fédère tous les acteurs de l'ACSC autour d'une même ambition.

Celle-ci se traduit dans la recherche permanente des réponses les plus adaptées aux besoins et attentes des personnes, la promotion de leur bien-être, de leur pouvoir d'agir, mais également la capacité de tous les intervenants de l'Association à travailler de manière concertée avec une attention particulière pour le questionnement et l'évaluation de leurs pratiques.

Les axes de la politique qualité associative sont les suivant :

- **Affirmer la participation des personnes accompagnées au fonctionnement des établissements**

Les personnes accompagnées ne sont pas seulement actrices de leur accompagnement mais contribuent au fonctionnement de l'établissement notamment dans la construction et le suivi du projet de l'institution ainsi que du projet associatif.

- **Valoriser la contribution de tous les acteurs au projet de la personne**

L'objectif est de valoriser et de reconnaître le rôle de l'ensemble des acteurs qui œuvrent à la mise en place du projet de la personne. Toutes les expertises doivent être valorisées qu'elles émanent ou non de professionnels. Il est important que chacun puisse trouver sa place.

- **Renforcer les liens partenariaux pour optimiser le parcours des personnes et ouvrir la structure sur l'extérieur**

L'inscription sur le territoire doit permettre à la personne de profiter au maximum des ressources dont celui-ci dispose pour répondre au mieux à ses attentes et besoins. Cela permet également aux structures de multiplier les opportunités de coopération et de se nourrir du regard extérieur

- **Mettre en place un management par la qualité**

L'Association a mis en place à tous les niveaux de l'organisation (Siège et Cités) un management par la qualité. Il s'agit pour chaque acteur de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.



Le principe est de constamment évaluer la pertinence et l'efficacité des actions que nous menons et de s'assurer qu'elles répondent bien au projet du service et aux besoins des personnes qui en bénéficient.

Cette démarche se construit autour de trois principes : simplifier et rendre plus efficaces les fonctionnements, valoriser les expertises de tous les acteurs et s'inscrire dans la continuité du travail déjà réalisé.

- **Anticiper et prévenir la gestion des risques**

Face à des accidents ou des dysfonctionnements, une première réponse est de l'ordre de l'action et doit permettre de résoudre la situation et en limiter les effets négatifs.

La gestion des risques est une démarche qui doit favoriser l'anticipation et la prévention des dysfonctionnements par le biais de leur suivi et de leur analyse régulière ainsi que par l'engagement et la responsabilisation de tous les acteurs.

7.2 Le « Reporting Qualité » de l'Escale Sainte Monique

Tout au long de l'année 2016, la feuille de route de l'établissement a permis d'avancer sur les sujets propres à chacun des services et en lien avec les objectifs opérationnels concertés :

- **Garantir un accueil et un accompagnement de qualité pour les personnes accompagnées**

- Consolider le processus d'accueil et d'accompagnement des personnes,
- Harmoniser l'ensemble des outils de la Loi 2002-2,
- Assurer la mise en œuvre des droits des personnes et leur participation au fonctionnement de la structure.

- **Soutenir et accompagner les équipes dans la réalisation de leurs missions**

- Accompagner les nouveaux salariés dans leur prise de fonction
- Soutenir la mission des professionnels et assurer une cohérence entre leur montée en compétence et leur rôle au sein de l'établissement,
- Assurer la gestion des risques professionnels.

- **Assurer la gestion des risques**

- Prévenir les actes de maltraitance et promouvoir les pratiques de bientraitance,
- Garantir la sécurité des données personnelles des personnes accompagnées,
- Prévenir et gérer les ruptures provisoires et définitives d'accompagnement.



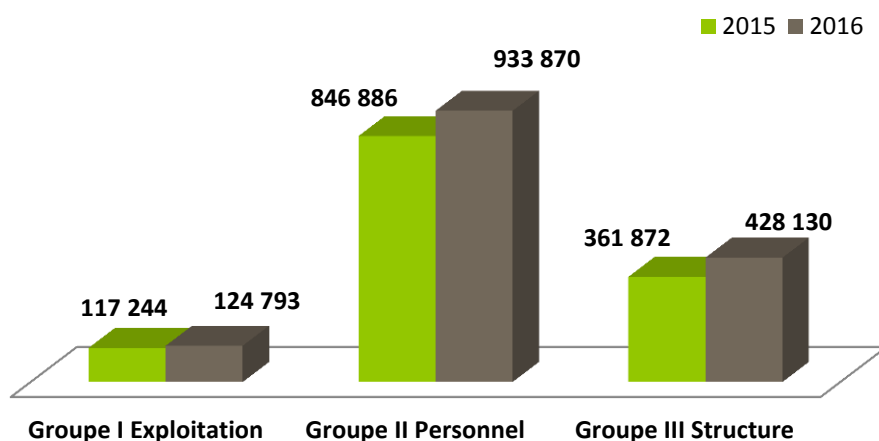
8.1 Le CHRS

Le résultat comptable 2016 est déficitaire de $-92\,215.74$ auquel est imputé la reprise de résultat N-2 de $179\,362$ €. Il en résulte donc un résultat de gestion de $+87\,146.26$ €

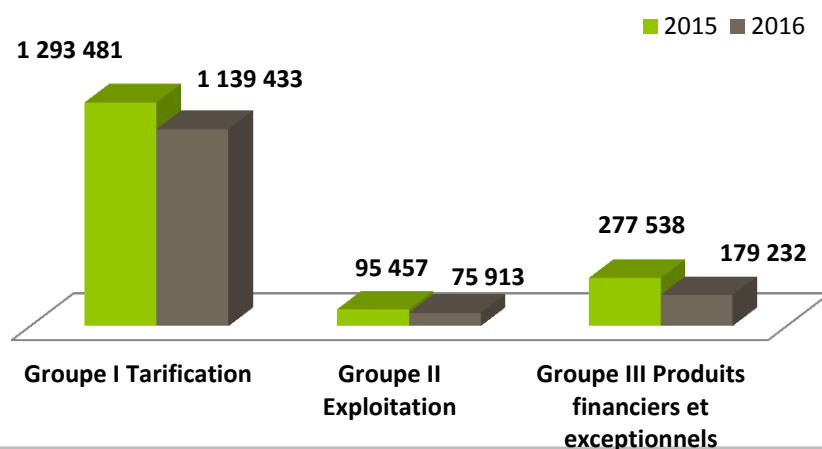
Par rapport au budget exécutoire 2016, ce résultat s'analyse par :

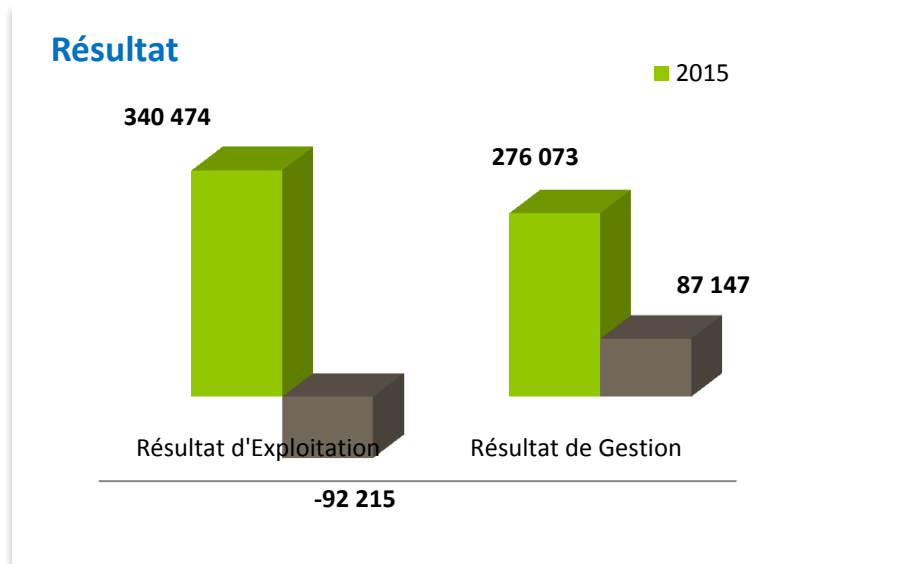
- ☞ $158\,465.77$ € de produits en moins
- ☞ $66\,250.03$ € de charges en moins

Dépenses



Produits





8.2 Le service AVDL

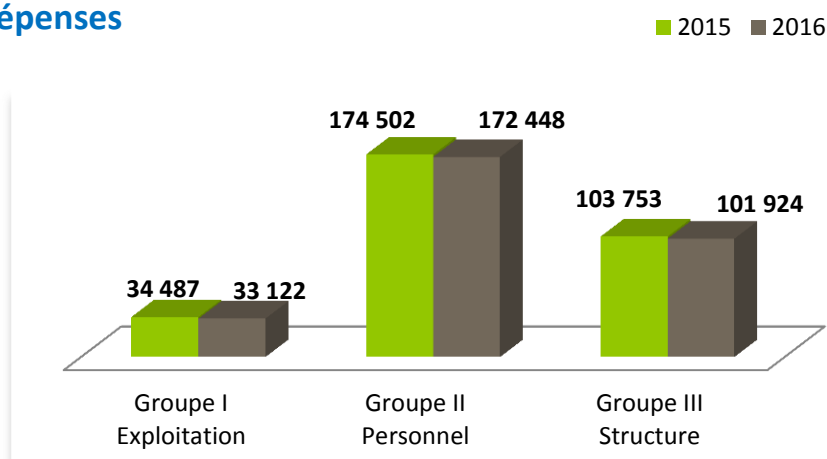
Subventions AVDL	2015	2016
AVDL DALO	218 750	218 750
AVDL hors DALO Structures	84 000	84 000
ASLH	42 000	42 000



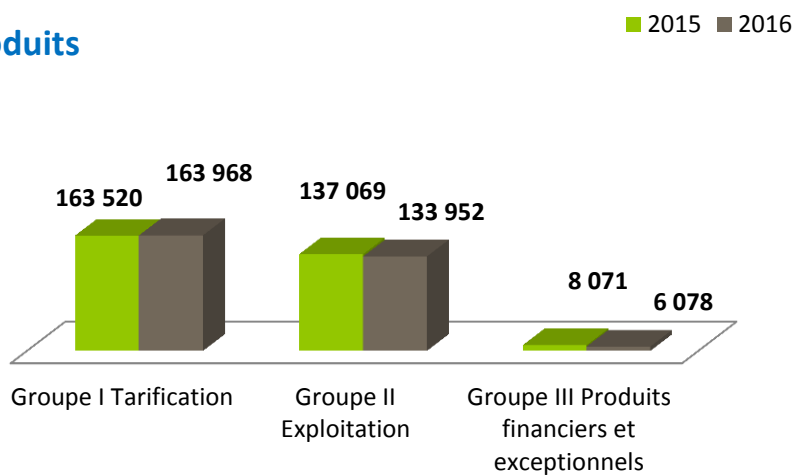
8.3 La pension de famille

Le résultat comptable 2016 est déficitaire de -3 496 euros :

Dépenses



Produits



Résultat





Afin de mener à bien le projet global d'intervention socio-éducative en direction des personnes accompagnées, les équipes sociales s'attachent à créer les passerelles obligatoires avec les lieux ressources de l'environnement extérieur.

Il s'agit d'inscrire notre pratique dans un maillage territorial où chacun a un rôle spécifique et constitue le maillon d'une chaîne nécessaire à une réinsertion réussie.

L'ACSC Cité Escale Sainte Monique est un établissement reconnu du département 95 qui travaille quotidiennement avec les institutions au travers ses dispositifs d'hébergement mais aussi dans le cadre de mesures spécifiques comme l'Accompagnement vers et Dans le Logement (AVDL). Plus récemment, l'ouverture de la Pension de famille à Jouarre dans le département de la Seine et Marne a rendu nécessaire la constitution d'un réseau de partenaires sur ce département et en particulier de partenaires du secteur médical.

Développer le partenariat, c'est permettre aux personnes de faire le choix des interlocuteurs et de gagner en autonomie, d'« aller vers » pour « faire avec » dans le respect des places de chacun.

Développer le partenariat, c'est permettre à la personne de renaitre au monde, de s'appuyer sur les forces internes pour mieux appréhender l'extérieur.

Nous présentons ci-après, l'ensemble des partenariats développés par la Cité Escale Sainte Monique pour :

- **HEBERGEMENT / LOGEMENT,**
- **ACCES AUX DROITS,**
- **GESTION BUDGETAIRE,**
- **SANTE,**
- **FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI,**
- **SCOLARISATION ET SOCIALISATION DES ENFANTS,**
- **CULTURE ET SPORTS.**



HEBERGEMENT / LOGEMENT

Structures / Etablissements	Nature du partenariat avec la Cité Escale Sainte Monique
Bailleurs sociaux et privés	Ils nous sollicitent pour un mandatement Diagnostics et ADL de ménages DALO. Rédactions des Rapports sociaux avant passage en CAL / préparation des dossiers CAL / accompagnement des ménages pour l'accès/ réalisation des dossiers FSL ; prêts CAF ; Loca pass / médiation et plan d'apurement
DRIHL DDCS 95 et 77	Financement des places d'hébergement urgence et insertion CHRS / des places de logement en Pension de famille / Financement des dispositifs AVDL DALO ; Hors DALO et ASLH ; comités de pilotage et de suivi
Opérateurs AVDL	Comité de pilotage et suivi de l'activité ; réunions opérateurs AVDL pour harmonisation de l'activité sur le département
UDASHI	La Cité Escale est membre de cette Union départementale des Structures d'Hébergement et d'Insertion du Val d'Oise
SIAO 95 ESPERER 95	Gestion des orientations sur le CHRS / Collaboration et lien pour fluidifier les parcours des personnes. Recherche des solutions les plus adaptés. Travail commun autour de la mission logement et des accords collectifs CHRS. Participation aux commissions situations complexes.
Structures d'hébergement, Foyers jeunes Travailleurs, Structures« logement accompagné »	Interventions auprès des structures du Val d'Oise pour des sensibilisations du public concernant l'accès et le maintien dans le logement. Accompagnement des publics sortants de structures en ADL
Communes du Val D'Oise	Aide à l'intégration dans le territoire, repérage des services, équipements et commerces.
Association Toit à Moi 77	Insertion professionnelle et accès au logement de droit commun. Un résident de la PF a pu accéder au droit commun en 2016 grâce à ce partenariat. Coordination sur les situations communes.
CCAS (Centre communal d'action sociale) / SSD (service social départemental)	Aides individuelles, mise en place de prestations d'aide à domicile, domiciliations
Association d'aide et service à la personne, TISF (AFAD)	Mise en place d'interventions d'aide à domicile pour soutien et éducation à l'hygiène dans le logement, « savoir habiter »
FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale)	La Cité est adhérente au réseau mobilisé dans les actions liées au droit au logement et lutte contre l'exclusion
CCAPEX 95 (Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions)	Lien sur les situations d'expulsion et négociation de délais pour les personnes accompagnées en AVDL



ACCES AUX DROITS

Structures / Etablissements	Nature du partenariat avec la Cité Escale Sainte Monique
CAF (Caisse d'allocations familiales)	Habilitation CAFPRO au sein des équipes AVDL et CHRS. Contacts spécifiques et privilégiés avec les services du territoire pour le déblocage de situations complexes et suivi des ménages RSA
CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)	Contacts réguliers avec la plateforme, notes d'accompagnement pour les dossiers complexes, suivi de l'ouverture des droits CMU
MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)	Instruction des dossiers de demande de reconnaissance et qualification du handicap. Travail partenarial autour de l'orientation vers les établissements spécialisés (adulte et enfant)
Préfecture du Val d'Oise et Sous-Préfecture de Sarcelles	Travail de partenariat concernant les missions de coordination des dispositifs d'hébergement et de logement dans le département, la Cité participe aux réunions « TTU » (Très Très Urgent) Dalu. Accompagnement des personnes dans la constitution des dossiers de demande de régularisation du droit au séjour et suivi internet de l'examen des dossiers. Collaboration avec la CCAPEX pour des demandes de sursis à l'expulsion
TGI (Tribunal de Grande Instance)	Partenaire incontournable de l'accès aux droits et à l'information juridique
CIMADE	Défense conjointe de la dignité et des droits des personnes réfugiées et migrantes
Secours Catholique	Accueil et aide aux personnes en situation de précarité Partenaire orienteur Pension de famille
Centre d'accueil femmes de Sarcelles	Coordination des suivis partagés
Mutuelles	Accompagnement des personnes pour l'adhésion ou la régularisation des indus de paiement
CNAVTS (Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés) et Caisses de retraite	Accompagnement dans les démarches et aide à la constitution des dossiers
Aide juridictionnelle / Avocats	Contact et suivi des procédures
Prud'hommes	Information et orientation
Maison de la Justice et du Droit de Villiers le Bel	Partenaire incontournable de l'accès aux droits : orientations et échanges sur le droit de la famille, droit des étrangers
CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)	Information des femmes et des familles dans le domaine de l'accès aux droits et de l'aide aux victimes. Coordination des suivis partagés



GESTION BUDGETAIRE

Structures / Etablissements	Nature du partenariat avec la Cité Escale Sainte Monique
Associations tutélares UDAF (Union départementale des associations familiales)	Contacts et échanges avec les professionnels des associations tutélares, définition d'objectifs d'accompagnement entre le service et la tutelle, la Cité et les personnes concernées, réunions de synthèse
Services gestionnaires des MASP (Mesures d'accompagnement social personnalisé)	Idem que pour les associations tutélares
Banque de France	Instruction des dossiers de surendettement et contacts sur les situations complexes
Service AVDL 95	Les travailleurs sociaux AVDL accompagnent les ménages en difficulté d'accès dans le logement. Interventions de sensibilisation auprès des centres d'hébergement sur la gestion budgétaire, l'accès et le maintien dans le logement.
Les circonscriptions de Service Social Départemental (SSD) ; Maison des solidarités	Partenariat mis en place en amont et en aval de nombreuses prises en charge au sein de la Cité. Il se traduit par des prises de contact, rencontres, réunions de synthèse pour assurer une continuité de service à la personne
Aides alimentaires, Restos du cœur, Croix rouge, Secours Catholique, épiceries sociales (Le Bel Epi)	Orientation des publics et demandes de prise en charge.
Ouverture et fonctionnement du compte bancaire	Médiation avec les organismes financiers
Aides financières, Conseil départemental et Secours Catholique	Rédaction des évaluations sociales
Autres opérateurs AVDL du Val d'Oise	Sollicitation des opérateurs du 95 pour les ménages au moment de la sortie de CHRS pour des mesures ADL



SANTE

Structures / Etablissements	Nature du partenariat avec la Cité Escale Sainte Monique
Centres Hospitaliers 95 (Garges, Hôpital Nord parisien) et 77 (Jossigny, Marne la Vallée, Villejuif)	Relations avec les services des hôpitaux ; préparation des admissions et des sorties d'hospitalisation, sollicitations des réseaux PASS (Permanence d'accès aux soins et à la santé).
Centres municipaux de santé	Orientation et suivi des personnes
Réseau périnatal du Val d'Oise	Orientation et suivi des personnes
PMI	Orientation et suivi des personnes, réunions de synthèse
CMP (Centre médico-psychologique)	Orientations, Réunions de synthèse et échanges
CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)	Orientations, Réunions de synthèses et échanges
EMPP (Equipe mobile précarité psychiatrie)	Orientation des publics et demandes de prise en charge
SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapés)	Coordination des situations en accompagnement médico-social pour accroître l'autonomie des ménages accompagnés
Réseau PASS	Orientations pour les personnes souffrant d'addictions (en particulier Pension de famille). Réunions de synthèses
Le Planning familial	Interventions ponctuelles et renforcement droit des femmes
Association Du côté des femmes	Interventions ponctuelles et renforcement droits des femmes et sensibilisation du public/ Violences conjugales
Centre Minkowska	Orientations des personnes migrantes en souffrance mentale (CHRS)
Centre de victimologie	Orientation du public
Pharmacies	Partenariat de proximité
Médecins de ville	Partenariat de proximité
Infirmiers libéraux	Partenariat de proximité



SANTE (SUITE)

Structures / Etablissements	Nature du partenariat avec la Cité Escale Sainte Monique
CDDS (Centre départemental de dépistage et de soins)	Orientation des ménages accompagnés
Centre d'examen de santé IPC	Orientation et accompagnement des publics
EMIL (Equipe mobile instaurant le lien)	Orientation du public, synthèse, interventions pour l'analyse de pratiques auprès des professionnels
Pôle santé de l'ACSC	Promotion de la santé et mise en place des actions transversales aux établissements de l'association (ateliers socio-esthétique ; bus dentaire, séjour manger bouger, atelier équilibre alimentaire ; atelier potager...)
MAAVAR	Orientation du public atteint par le VIH
ANPAA 95 et 77 (Coulommiers, Meaux) (Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie) et CSAPA (Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie)	Orientations des publics en particulier sur la Pension de famille. Interventions auprès des équipes, actions de formations pour les professionnels
MDPH 95 et 77 (Savigny le Temple)	Constitution de dossiers MDPH et liens sur situation (en particulier sur la Pension de famille)



FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

Structures / Etablissements	Nature du partenariat avec la Cité Escale Sainte Monique
Les services de pôle emploi du Val d'Oise	Orientation et suivi des droits et du dossier administratif. Liens autour du projet professionnel et des propositions de formations
Cap Emploi Val d'Oise	Orientation des personnes accueillies vers un accompagnement socioprofessionnel adapté à la situation de handicap
Mission locale	Orientation de suivi des jeunes hébergés
PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)	Suivi individualisé des participants
Alphabétisation	Intervention de deux bénévoles deux fois par semaine pour les publics accompagnés : illettrisme et/ou origine étrangère
Pôle insertion professionnelle ACSC	Recensement des besoins des publics accompagnés en termes d'emploi. Mise en place de partenariats avec des entreprises pour développer les perspectives d'emploi du public accompagné ; Formation des équipes sur l'accompagnement à l'insertion
Economie sociale et solidaire : entreprises insertion, chantiers insertion, Ressourcerie Villiers le Bel, Pôle de ressource 95	Orientation de publics éloignés de l'emploi vers les chantiers d'insertion, La Ressourcerie, une auto-école associative, des formations
Association « Toit à moi » 77	Insertion professionnelle et accès au logement de droit commun
Communauté d'agglomération - Pays de France, Espace Dynamique Insertion	Orientation et suivi des personnes accompagnées / Mise en place d'une permanence insertion en co-animation Escale / EDI (Espace dynamique d'insertion)
Réseau des partenaires emplois Villiers le Bel	Rencontres régulières et actualisation des informations d'insertion locales



SCOLARISATION ET SOCIALISATION DES ENFANTS

Structures / Etablissements	Nature du partenariat avec la Cité Escale Sainte Monique
Education nationale, écoles	L'établissement est identifié par les enseignants et directeurs d'établissement comme lieu ressource lorsqu'une difficulté apparaît par rapport à la scolarisation des enfants dans le 95
CAF	Aide au financement de sorties familiales Financement d'activités sportives « on bouge en famille » mères / enfants. Convention CAF 95 / Escale / Ville d'Arnouville pour faciliter l'accueil des enfants en crèche
Service petite enfance de la Ville d'Arnouville	Liens privilégiés pour l'accueil des enfants en crèche. Protocole d'intervention commun autour d'un enfant pris en charge
RAM (Relais assistante maternelle)	Orientation et accompagnement des publics
PRE (Programme réussite éducative)	Orientations, Réunions de synthèse et échanges
Médiation familiale	Orientations, Réunions de synthèses et échanges
JAF (Juge aux affaires familiales)	Accompagnement dans les démarches liées à l'autorité parentale et accompagnement physique si besoin.
ASE (Aide sociale à l'enfance)	Rédaction des RTIP auprès de la CRIP. Participation aux réunions, synthèses.
AEMO / AED (Action éducative en milieu ouvert et action éducative à domicile)	Participation aux réunions de synthèse, relais des informations, accompagnement du public si besoin.
Pôle parentalité de l'ACSC	Aide à la parentalité et mise en place d'actions transversales aux établissements de l'association (massages bébé, débats parentalité, élaboration d'un livret d'accueil enfant..). Formation des professionnels
Espace écoute parent Gonesse / LAEP Arnouville (Lieu d'accueil enfant parent)	Orientation accompagnement et soutien aux familles
Crèche associative Val Enfant	Prise en charge sur horaires atypiques ; soutien familial et répit du parent.



CULTURE ET SPORT

Structures / Etablissements	Nature du partenariat avec la Cité Escale Sainte Monique
Culture du cœur	Les services de l'établissement son adhérents à la plateforme et proposent l'inscription à des sorties de loisirs en individuel ou en groupe
Secours Catholique 95	Organisation de la soirée en lien avec les bénévoles de la région Ile de France et invitation d'une groupe de 20 personnes à la Croisière sur Seine le 24 décembre à Paris
Associations sportives	Partenariat et interventions sportives mères/enfants
Association « La Case » à Villiers le Bel	Interventions citoyennes et sensibilisation au développement durable
Pôle vie citoyenne de l'ACSC	Organisation de débats citoyens ; formations des instances représentatives des personnes hébergées (CVS ; comité des résidents)



10.1 Evaluation interne

La Cité Escale Sainte Monique s'engagera dans le processus d'évaluation interne au deuxième semestre 2017.

L'ensemble des salariés et des personnes accompagnées seront sollicités pour faire l'état des lieux de l'organisation et des procédures afin d'améliorer les pratiques au service des prestations délivrées :

- **Appréciation de la cohérence :**
Les finalités de l'action sont-elles conformes aux orientations prioritaires ?
- **Appréciation de la pertinence :**
L'action constitue-t-elle une réponse adaptée aux problèmes identifiés ?
- **Appréciation de l'efficacité :**
Les résultats atteints sont-ils conformes aux objectifs retenus ?
- **Appréciation de l'efficience :**
Les résultats sont-ils à la mesure de l'ensemble des moyens mobilisés ?
- **Appréciation de l'impact :**
Quels sont les effets des actions conduites, attendus ou inattendus, souhaités ou non ?

Pour les services du CHRS et de l'AVDL, cette évaluation interne interviendra dans le prolongement de l'évaluation menée en 2013.

Pour le service de la Pension de famille de Jouarre, il s'agira de la première évaluation après 3 années de fonctionnement.

Conformément aux préconisations de l'ANESM, il s'agira de produire des connaissances partagées afin de faire évoluer les pratiques et les compétences, de produire des connaissances pour nourrir la décision, de renouveler le dialogue entre toutes les parties prenantes, de valoriser l'action produite, de s'adapter et d'anticiper les besoins sociaux, d'interpeller pour contribuer à l'évolution du secteur.



10.2 Projet de crèche municipale à Arnouville

Une partie du bâtiment situé à Arnouville et anciennement utilisé pour le CHRS familles n'a pas fait partie du projet humanisation des locaux et de création des logements autonomes.

Une grande salle est encore occupée occasionnellement pour des soirées festives et un espace de stockage est installé dans une partie des locaux vides.

Compte tenu des besoins de garde d'enfants exprimés par les mères et constatés par les professionnels, ces locaux sont depuis 2011 identifiés pour la création de places en crèche afin d'accompagner les projets d'insertion professionnelle des femmes et de proposer un mode de garde adapté pour le bien-être des jeunes enfants.

Les échanges entre l'ACSC et la Mairie d'Arnouville ont confirmé un besoin partagé pour l'établissement et la commune.

Un accord est trouvé pour la création d'une micro-crèche municipale de 20 berceaux qui permettra à terme de proposer une offre supplémentaire d'accueil pour 10 familles hébergées au CHRS et 10 familles résidant sur la Ville.

- **La Ville d'Arnouville pilotera le projet, l'adaptation et la mise aux normes des locaux, l'élaboration des dossiers de demandes de subventions, la mise en œuvre et le suivi des travaux d'aménagement des locaux de la future crèche mais également des abords et des accès.**
- **L'ACSC mettra à disposition les surfaces disponibles dans le cadre d'un bail emphytéotique de 35 ans.**

10.3 Projet de création de logements à Sarcelles

Situé à Sarcelles, « **le Cèdre Bleu** » est un ancien EPHAD (Etablissement pour personnes âgées dépendantes) de la Ville de Paris qui a fermé en 2015.

Le site s'étend sur 8 hectares et Caritas Habitat œuvre actuellement pour le rachat du terrain en vue d'y installer un projet social inter-associatif avec les associations volontaires qui interviennent sur la commune.

Le Secours Catholique du Val d'Oise est le porteur du projet et propose l'idée d'un « village solidaire » dans lequel du partenariat serait effectif au quotidien et témoignerait du vivre ensemble (handicap, formation professionnelle, résidence séniors, petite enfance...).

L'ACSC Cité Escale Sainte Monique a déjà confirmé ses besoins en terme de création de places avec le projet d'une Résidence sociale de 60 logements pour personnes isolées et familles ainsi que d'une structure mixte de 40 logements pour des personnes isolées – 25 logements dans le cadre d'une Pension de famille et 15 logements dans le cadre d'une Résidence accueil.



L'année 2016 est une année de poursuite de l'amélioration des pratiques en direction des personnes accueillies afin de toujours prendre en compte les besoins des ménages et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie.

Pour le CHRS, l'humanisation des locaux est venue réinterroger les modes d'interventions avec un accueil des mères avec enfant(s) dans des studios autonomes et l'urgence d'accompagner de nouvelles organisations de la vie collective et du vivre ensemble.

Au niveau individuel, 46.7 % des mères se sont engagées vers l'emploi malgré les difficultés liées à l'organisation de vie d'une famille monoparentale et au manque de solution d'un mode de garde adapté.

Parallèlement, le nombre d'accès au logement est particulièrement important avec 29 % de sortie vers un logement social.

Les places d'urgence restent majoritairement occupées par des familles en cours de régularisation qui doivent continuer leur processus d'intégration et créer de nouveaux repères dans une société française peu encourageante pour l'accueil des personnes étrangères et une réforme de l'AME qui fait craindre pour l'accès au droit fondamental de la santé.

La réponse à l'appel à projet du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement de la DRIHL Ile de France a reçu un avis favorable pour la période du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2018 et l'établissement est engagé dans un partenariat actif avec les services de l'état pour le département du Val d'Oise et dans l'intérêt des publics en difficultés d'accès au logement.

Concernant la Pension de famille de Jouarre, la stabilisation des personnes en souffrance confirme que le dispositif est adapté pour l'accueil des publics marginalisés et/ou vieillissants. Le partenariat avec le bailleur « Trois Moulins Habitat » est obligatoire afin de maintenir la qualité du site réhabilité et de confirmer les objectifs du projet social en Seine et Marne.

Les services d'hébergement et de logement sont inscrits dans le CPOM régional de l'ACSC pour la période 2015/2018 afin de maintenir les coûts de convergence tarifaire et la maîtrise des coûts de fonctionnement. La mutualisation des savoir - faire se confirme avec la représentation des pôles de compétences et l'attention renforcée aux différents axes de l'accompagnement et à la bientraitance.

Forte de son histoire et riche de l'engagement des professionnels, la Cité Escalé Sainte Monique poursuivra en 2017 le développement des actions qui valorisent les parcours, permettent aux personnes de construire un projet de vie respectueux de leur singularité, témoignent de la solidarité au quotidien.

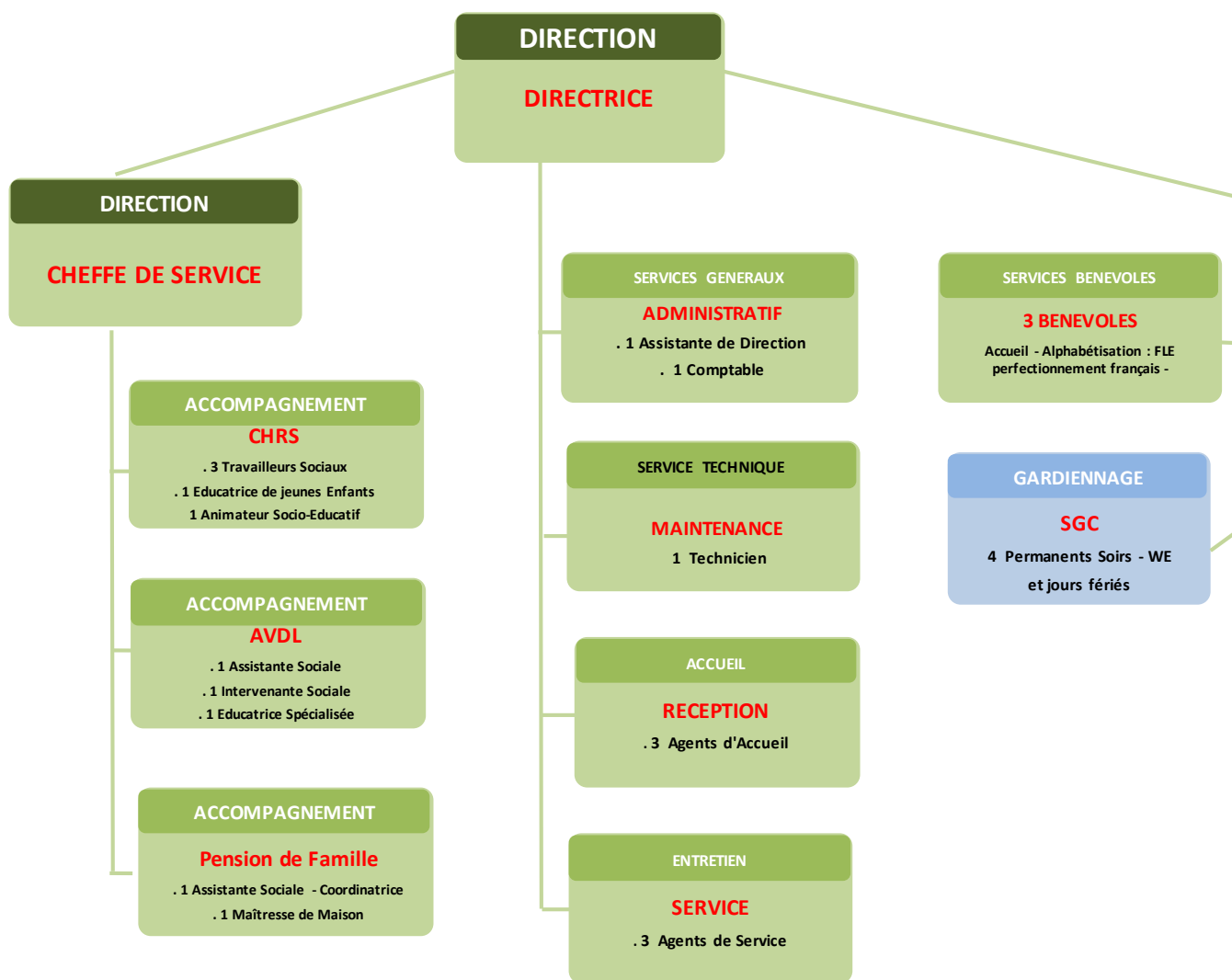


Organigramme de la Cité au 1^{er} décembre 2016

ORGANIGRAMME

ACSC - ESCALE SAINTE MONIQUE

95 ARNOUVILLE et 77 JOUARRE





Dispositifs et coordonnées au 31/12/2016 des établissements gérés par l'ACSC

SIEGE SOCIAL (75)

72, rue Orfila 75020 PARIS

Tél. : 01 58 70 09 20 - Fax : 01 58 70 09 21

Site : www.acsc.asso.fr

Territoire Île-de-France

Cité Saint Martin (75)

4 rue de l'Arsenal, 75004 Paris

Tél. : 01 44 61 89 89 – Fax : 01 42 74 41 42

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
164 places pour familles et personnes seules, dont 156 en hébergement et 8 bénéficiant d'un accompagnement hors les murs, dans le cadre de l'article L.312.8 du CASF
- Service enfants
Agrément de 20 places en crèche familiale (enfants de la cité et du quartier).
Halte-garderie - Espace parents/enfants - Soutien scolaire.
- SAS (Service d'accompagnement social), hébergement en hôtel
91 places pour personnes seules.
- SA2A (Service d'accompagnement social appartement d'autonomisation) pour personnes en souffrance psychique
26 places, dont 14 en hébergement et 12 en logement autonome
- Crèche Le Village aux enfants 37 berceaux.
- CHU Morland
80 places pour familles
2 Quai Henri IV, 75004 Paris

Cité Notre Dame (75)

6 rue de la Comète, 75007 Paris

Tél. : 01 40 62 66 33

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour hommes seuls isolés et couples
140 places sur deux sites (7^e et 14^e arrondissements)
- Espace de soutien à la parentalité : La Colline aux enfants
30 familles et 50 enfants
Les Petits Ponts (espace de rencontre) 100 mesures d'accompagnement.
- Appartements de coordination thérapeutique
30 places



Cité Saint Jean (75)

73 rue du Bac, 75007 Paris

Tél. : 01 44 69 94 96 - Fax : 01 44 69 94 94

- 7 maisons relais, hébergement de personnes souffrant d'isolement et ayant de faibles revenus
179 places dans 131 logements
- 1 résidence sociale
26 places dans 9 logements
- 1 hébergement de stabilisation (Maison Helder Camara)
40 places

Cité André Jacomet (75)

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour hommes seuls (L'Étape)

124 places

17 boulevard Ney, 75018 Paris

Tél. : 01 45 50 45 00 - Fax : 01 45 50 44 46

- Centre d'hébergement et de ré- insertion sociale pour personnes seules (Moisan Delaplace)

24 places

41 rue Lhomond, 75005 Paris

Tél. : 01 40 40 24 50

- Centre d'hébergement d'urgence pour femmes seules (Chrysalide) 40 places

118 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris

Tél. : 01 40 05 59 75 - Fax : 01 42 05 56 32

- Centre d'hébergement et de stabilisation pour personnes seules, femmes et couples avec enfants (Les Amarres)
38 places (adultes) + 10 places (enfants)

230 rue de Charenton, 75012 Paris

Tél. : 01 45 50 45 00 - Fax : 01 45 50 44 46

Cité Bethléem (91) (78)

Domaine de La Briche - BP 210 - 91580 Souzy-La-Briche

Tél. : 01 69 94 12 00 - Fax : 01 64 58 69 21

- Centre d'hébergement et de réinsertion
100 places
- Crèche 20 places
- Centre d'hébergement d'urgence pour migrants
30 places

17 Chemin des Côtes 78990 Élan court

Tél. et fax : 01 30 50 41 13

Lève-toi et marche (78)

9 Ter Rue de Coigniè res, 78310 Maurepas

Téléphone : 01 30 50 41 13

- Centre d'hébergement d'urgence pour hommes seuls
6 places
- Dispositif d'accueil de personnes sortantes de prison
2 places
- Dispositif d'insertion 3 places
- Dispositif de stabilisation 3 places - Dispositif d'accueil de publics spécifiques (femmes battues ou victimes de violences conjugales, personnes souffrant d'homophobie...) 6-8 places, avec ou sans enfants
- Relais logement Élan court 5 pavillons



Cité Le Rosier Rouge (92)

16 avenue du Général de Gaulle 92170 Vanves

Tél. : 01 41 33 30 30 - Fax : 01 41 33 30 40

- Accueil de familles de malades hospitalisés et de personnes malades 92 chambres (110 places)
- Service AVDL

Aide d'Urgence 92 (A.U.92)

1 rue Braille,

92500 Rueil-Malmaison

- Dispositif ASL Accès
Accueil et accompagnement social lié au logement de ménages alto-séquanais en Logements temporaires d'insertion (LTI)
27 logements en diffus
- Dispositif Solibail Île-de-France Accueil et accompagnement social lié au logement de ménages sortant de l'hôtel Samu Social 115
129 logements en diffus (départements du 78, 91 et 92)
- Dispositif d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) Diagnostics et accompagnements sociaux de 75 ménages dans le cadre d'un collectif associatif.
- Pension de famille Paul Bert Accueil de 30 personnes dans 28 logements pérennes

Cité Jacques Descamps (92)

6 rue Pablo Neruda 92220 Bagneux

Tél. : 01 41 17 48 70 - Fax : 01 41 17 48 86

- Foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes et personnes ayant des troubles envahissants du développement
47 places mixtes (40 places en internat, 6 places en externat et 1 place d'accueil temporaire)

Cité Les Fourneaux de Marthe et Matthieu (92)

101/103 rue Henri Dunant

92700 Colombes - www.esatfmm.com

Tél. : 01 46 97 04 09 / 09 70 32 87 46

- ESAT traiteur pour personnes souffrant de troubles psychiques 70 à 75 travailleurs à temps partiel pour un équivalent temps plein de 52 places

Cité Atelier d'Aubervilliers (93)

129 rue Charles Tillon 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 43 52 68 70 - Fax : 01 43 52 64 75

- Entreprise adaptée
- Activités de sous-traitance en façonnage de supports publicitaires et conditionnement de cosmétiques
- Activités environnementales Postes pour personnes en situation de handicap : 60



Cité Myriam (93)

2 rue de l'Aqueduc, 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 70 49 50 - Fax : 01 48 70 49 49

- Pôle insertion - centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour hommes seuls
106 places à Montreuil
- Pôle technique - Ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA) : cuisine/restauration, entretien/ ménage, bâtiment
- Pôle urgence pour personnes isolées. 415 places dont : 110 places pour personnes isolées sur le CHU Fort d'Aubervilliers, 100 places pour migrants sur Bobigny, 175 places hiver pour personnes isolées, couples et familles sur Fort Aubervilliers, Bobigny et Montreuil, 30 places de Plan Grand Froid
- Pôle urgence pour familles
 - hébergements d'urgence et de stabilisation pour familles.
100 places pour les deux sites collectifs à Montreuil (50), Bagnolet (30) et les Berceaux de Myriam : 20 places.
 - 2 appartements partagés pour femmes enceintes ou sortant de maternité à Bagnolet (10) et Aulnay-sous-bois (10)
 - 46 places en logements passerelles
 - 22 logements modulaires
- Centre accueil de jour familial de Montreuil
50 places
- Dispositif d'accompagnement social lié au logement
80 familles résidant dans leurs logements sur 8 communes du 93 Deux postes détachés de l'association Interlogement 93 pour les missions Service intégré de l'accueil et de l'orientation de Seine-Saint-Denis (SIAO 93), et Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) du territoire 93
- Pôle médicosocial : Appartements de coordination thérapeutique (ACT) 23 personnes, en logements individuels ou partagés à Montreuil, Montfermeil, Villemombble, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Saint-Denis
- Pension de famille-résidence accueil à Livry-Gargan. 17 places

Cité Escale Sainte Monique (95) (77)

73 avenue de la République 95400 Arnouville

Tél. : 01 39 86 51 39 - Fax : 01 34 45 59 15

Mail : stmonique.secdir@acsc.asso.fr

- Centre d'hébergement et de Réinsertion sociale pour femmes avec enfant(s).
92 places à Arnouville (95).
- Accompagnement vers et dans le logement (AVDL 95)
3 dispositifs :
AVDL DALO : 144 diagnostics et 66 accompagnements
AVDL hors DALO : 40 ménages
ASLH : 20 actions collectives dans des structures d'hébergement.
- Pension de famille à Jouarre (77) 26 logements.
7 et 9 Rue Montmorin 77640 JOUARRE
Tél : 01 60 01 95 60
Mail : jouarre@acsc.asso.fr



Cité Saint Yves (78)

- Centre d'hébergement d'urgence maison familiale Saint-Yves
35 places déployées sur 14 studios pour 14 femmes et 21 enfants âgés de 0 à 10 ans
[4 rue de l'Alsace-Lorraine 78220 Viroflay](#)
Tél. : 01 30 24 45 87 - Fax : 01 30 24 45 87
- Foyer Albert Viel
29 places (31 places pendant la période hivernale) déployées sur 16 studios individuels et doubles pour hommes isolés, dont 2 studios pour 2 femmes et 3 enfants âgés de 0 à 3 ans
Accueil en nuitée d'extrême urgence (115)
1 place pour homme isolé Accueil nuitée (Police)
- Accueil période hivernale
[212 rue du Général Leclerc 78400 Chatou](#)
Tél. : 01 30 71 17 42 - Fax : 01 30 71 17 46
- Service externalisé Richebourg
6 places pour hommes isolés. Accueil uniquement pendant la période hivernale (1^{er} novembre au 30 mars).
[Route de Gressey 78550 Richebourg](#)
- Centre d'hébergement d'urgence La Boissière
21 places pour femmes isolées
[27 avenue de la Boissière 78190 Trappes](#)
Tél. : 01 30 50 17 76 - Fax : 01 30 50 17 76
- Centre d'hébergement d'urgence / d'hébergement et de réinsertion sociale Les Mortemets
65 places pour hommes isolés.
[1 allée des Matelots 78000 Versailles](#)
Tél. : 01 39 49 98 34 - Fax : 01 39 49 98 34
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Ozanam
28 places accueil tout public
[24ter rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles](#)
Tél. : 01 39 02 18 37 - Fax : 01 39 02 18 37
- Logements Pierre Sépard
21 places pour femmes isolées
[48/50 rue Pierre Sépard 78220 Mantes-la-Jolie](#)

Territoire Sud

Cité Germain Nouveau (13) (84)

44 Cours Belsunce, 13001 Marseille

Tél. : 04 88 22 89 26

Mail : secretariatgermainnouveau@acsc-asso.fr

- Service d'Accompagnement vers le logement (SAVL), accompagne- ment familles en sortie de bidonville 25 places d'hébergement pour familles en diffus à Marseille, Aix- en-Provence, Luynes et Gardanne
- Dispositif Alisé
[7 rue Francis Davso 13001 Marseille](#)
Tél. : 04 91 59 81 30



- 41 places pour personnes isolées avec ou sans enfants
- Centre d'accueil et d'orientation 44
[Cours Belsunce 13001 Marseille](#) Tél. : 04 88 22 89 26
23 places pour personnes isolées, hébergées en diffus à Marseille.
- Service Mieux vivre Avignon
[49^{ter} rue du portail Magnanen 84000 Avignon](#)
Tél. : 04 90 82 16 01
Maison Relais
9 places pour hommes et femmes isolés, à Avignon
[Résidence Fontanille 84410 Montfavet](#)
- Équipe d'accompagnement vie sociale
[49^{ter} rue du portail Magnanen 84000 Avignon](#)
30 mesures
- Habitat alternatif migrants économiques
15 places en hébergements diffus, hommes et femmes
[49^{ter} rue du portail Magnanen 84000 Avignon](#)
- Halte de jour
50 personnes, services et accompagnement individuel et collectif pour personnes à la rue.
[267 rue Dioulouffet](#)
[13090 Aix-en-Provence](#)

Cité Béthanie (24) (33)

[13 bis rue du pont Saint Jean 24100 Bergerac](#)
Tél. : 05 53 23 74 98
Fax : 05 53 27 29 18

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour femmes avec ou sans enfant (Bergerac) 35 places
- Maison relais (Bergerac) 25 places
- Maison des Deux Rives, centre d'hébergement de stabilisation pour femmes avec ou sans enfants (Bordeaux)
20 places
- Accueil d'urgence des Deux Rives, centre d'hébergement d'urgence pour femmes avec ou sans enfants (Bordeaux)
31 places

Cité La Madeleine (31) (65)

[14 rue Velane 31000 Toulouse](#)
Tél. : 05 34 25 87 42

- Logement adapté
 - 2 maisons relais (Belfort et Peyrolières) : 26 logements - 28 places
 - 1 résidence sociale à Toulouse (Peyrolières) : 8 logements - 28 places
 - 1 résidence accueil
 - « OMonPaïs » : 20 logements - 20 places
- Hébergement



- Le gîte Velane
43 places (37 femmes et 3 couples).
(2012) Ruelles : 10 places
(8 femmes et 1 couple).
 - Ellices 22 places.
 - ALT : 4 logements en diffus 20 places
 - (2016) CAO (Cazères-Villeneuve- Tolosane)
70 places
 - Accueil de nuit
 - La halte de nuit « Un toit sur la rue » : 25 places avec le CIAT (collectif interassociations de Toulouse) accompagnement
 - Multi-accueil et Espace Mozaique
 - Les 3 p'tits chaudrons » : 25 berceaux. Et en 2017, ouverture de la crèche des Capucins (35 berceaux)
- [Dans les Hautes-Pyrénées \(65\)](#)
- Logement adapté
 - Maison Relais Saint-Henri- Sainte-Nathalie à Lourdes : 10logements
16 places
 - Maison relais La Tor d'Aïga à Bordères/Echez : 18logements
18 places
 - Hébergement
Centre d'hébergement d'urgence et de stabilisation pour hommes : 18 places et appartements d'urgence pour familles : 20 places
Accompagnement vers et dans le logement (AVDL)

Territoire Centre-ouest

Cité Jean-Baptiste Caillaud (18)

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour familles, couples et femmes seules
63 places
- Hébergement d'urgence 27 places
Centre d'accueil et d'orientation 60 places
[Rue de la Vernusse 18000 Bourges](#)
Tél. : 02 48 50 01 97
Mail : cjbc@acsc.asso.fr
- Centre maternel pour mères-enfants 40 places
[Route de Chambon 18160 Ineuil](#)
Tél. : 02 48 60 02 11
- Appartements de coordination thérapeutique
13 places.
[6 allée d'Aveiro](#)
[18000 Bourges](#)
Tél. : 02 48 02 49 10



Cité Jean Rodhain (18)

46 chemin des Bougnoux 18230 Saint-Doulchard

Tél. : 02 48 24 17 18

Mail : chantal.testard@acsc.asso.fr

- Foyer occupationnel d'accueil pour adultes déficients mentaux profonds 41 places d'internat et 1 place en accueil temporaire pour hommes, 11 places d'externat pour hommes et femmes

Cité La Gautrèche (49)

La Jubaudière Route de Jallais 49510 Beaupreau-en-Mauges

Tél. : 02 41 63 10 31 - Fax : 02 41 63 16 75

Mail : gautreche.secretariat@acsc.asso.fr

Site : <http://formation.gautreche.acsc.asso.fr/>

- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale : 24 places
- Résidence accueil : 17 places
- Centre de formation

Cité Domaine de Pescheray (72)

Domaine de Pescheray 72370 Le Breil-sur-Mérize

Tél. : 02 43 89 83 62 - Fax : 02 43 89 27 91

Site : www.pescheray.com

- Établissement et services d'aide par le travail (ESAT)
Activités ESAT : tourisme (domaine zoologique, restauration, animations pédagogiques) + ateliers agricoles (production agricole, espaces verts et forêts, etc.)
66 places
- Section annexe d'ESAT (SAESAT) 8 places
- Foyer d'hébergement 17 places
- Foyer d'hébergement semi-auto-nome (FHSA)
12 places
- Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
32 places



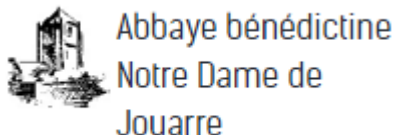
ALUR	Accès au logement et un urbanisme rénové
AAH.....	Allocation adulte handicapé
ACSC	Association des Cités du Secours Catholique
ADL	Accompagnement dans le logement
AED	Action éducative à domicile
AEEH.....	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AHI.....	Accueil hébergement insertion
ALJT.....	Association pour le logement des jeunes travailleurs
ALT.....	Allocation logement temporaire
AME	Aide médicale d'état
AMP	Aide médico psychologique
ANPAA	Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie
APUI.....	Association pour un urbanisme intégré
ARE	Allocation d'aide au retour à l'emploi
ASE.....	Aide sociale à l'enfance
ASLH	Accompagnement social lié à l'hébergement
ASS.....	Allocation de solidarité spécifique
AVDL.....	Accompagnement vers et dans le logement
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAL	Commission d'attribution des logements
CCAPPEX.....	Commission départementale de coordination des actions de prévention des expulsions locatives
CCAS	Centre communal d'action sociale
CDDS	Centre départemental de dépistage et de soins)
CPAM.....	Caisse primaire d'assurance maladie
CDD.....	Contrat à durée déterminé
CDI	Contrat à durée indéterminée
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIDFF	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
CMP	Centre médico-psychologique
CMPP	Centre médico-psycho-pédagogique
CMU.....	Couverture maladie universelle
COMED	Commission de médiation
CNAVTS.....	Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés
CPOM.....	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
CPAM.....	Caisse primaire d'assurance maladie
CSAPA	Centre de soins et d'accompagnement des personnes handicapés
DALO.....	Droit au logement opposable
DDCS.....	Direction départementale de la cohésion sociale
DRIHL.....	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement



DP	Délégué du personnel
EDI	Espace dynamique d'insertion
DP	Délégué du personnel
EDI	Espace dynamique d'insertion
EJE.....	Educatrice de jeunes enfants
EMIL.....	Equipe mobile instaurant le lien
EMPP	Equipe mobile précarité psychiatrie
EPHAD	Etablissement pour personnes âgées dépendantes
FJT.....	Foyer de jeunes travailleurs
FNARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
FSL	Fonds de solidarité logement
IJ	Indemnité journalière
IRP.....	Instance représentative du personnel
JAF	Juge aux affaires familiales
LAEP.....	Lieu d'accueil enfant parent
MASP	Mesure d'accompagnement social personnalisé
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MDS.....	Maison des solidarités
PAJE	Prestation d'accueil du jeune enfant
PASS.....	Permanence d'accès aux soins et à la santé
PF.....	Prestation familiale
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE.....	Programme réussite éducative
RAM.....	Relais assistantes maternelles
RH	Ressources humaines
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
RSA	Revenu de solidarité active
SAMSAH.....	Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapés
SIAO	Service intégré d'accueil et d'orientation
SSD.....	Service social départemental
SYPLO.....	Système priorité logement
TGI	Tribunal de grande instance
TISF	Technicienne en intervention sociale et familiale
TIC.....	Technologie de l'information et de la communication
UDAF.....	Union départementale des associations familiales
UDASHI	Union départementale des structures d'hébergement et d'insertion

* _ *

Nos partenaires





CITE ESCALE SAINTE MONIQUE

ACSC – CHRIS et AVDL

71-73, Avenue de la République
95400 ARNOUVILLE
☎ 01 39 86 51 39
Fax : 01 34 45 59 15
stmonique.secdir@acsc.asso.fr

ACSC - Pension de Famille

Résidence de Thianges
7-9, Rue Montmorin
77640 JOUARRE
☎ 01 39 86 51 39
jouarre@acsc.asso.fr

Site : www.acsc.asso.fr

SIEGE SOCIAL (75) ACSC 72, rue Orfila 75020 PARIS ☎ : 01 58 70 09 20 - Fax : 01 58 70 09 21